



2026/2027

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

INTER : Paris-Ivry
INTRA : Toutes régions

ART THÉRAPIE & DANSE THÉRAPIE

RELATION D'AIDE & SANTÉ MENTALE

RELAXATION & SOPHROLOGIE

MASSAGE & MOUVEMENT



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

N° 3555
odpc
Organisme certifié par l'Agence nationale de l'OPC
Reconnu d'intérêt public par l'État

Version annuelle mise à jour le 13 juillet 2026





ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

ARTEC FORMATION

Nom commercial de la SAS JMT

SIRET : 393 673 090 00048

APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 94 0771094
auprès du Préfet de Région d'Ile de France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Tél. 01 42 110 222

www.artec-formation.fr

contact@artec-formation.fr



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des
catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Organisme de formation certifié QUALIOPi Certificat n° F0125.
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
Actions de formation.



N° Enregistrement ODPC : 3555





Le centre de formation ARTEC est un organisme de référence dans les domaines de l'art-thérapie, de la relation d'aide, de la relaxation, du massage et du mouvement.

Depuis plusieurs décennies, notre engagement est de former des professionnels compétents, ancrés dans des valeurs profondément humaines. Pour cela, nous développons une pédagogie structurée autour de valeurs fondatrices : l'écoute attentive, la bienveillance, le respect de la singularité de chacun et l'accompagnement personnalisé.

Nos formateurs, experts passionnés, transmettent savoir-faire et savoir-être. À ARTEC, on n'enseigne pas seulement une technique : on cultive une posture professionnelle, on tisse un lien vivant avec l'autre, on apprend autant à "être" qu'à "faire".

Nos formations visent à développer des compétences théoriques, techniques et relationnelles solides, pour une pratique professionnelle éthique et responsable.

Encadrés par une équipe pédagogique expérimentée, nos apprenants bénéficient d'un suivi individualisé et évoluent dans un environnement propice à l'intégration progressive des savoirs et des savoir-faire.

ARTEC s'inscrit dans une démarche d'excellence, attentive aux évolutions du secteur et aux besoins du terrain. Notre ambition : former des professionnels aptes à répondre aux enjeux contemporains de l'accompagnement, en conjuguant rigueur professionnelle et qualité humaine.

Engagez-vous donc dans un parcours professionnel nourri par une vision humaniste, responsable et porteuse de sens !

L'Équipe ARTEC.

ARTEC FORMATION

vous propose

EN **INTER**
DANS SON CENTRE
DE FORMATION
À IVRY SUR SEINE

EN **INTRA**
DANS VOS ÉTABLISSEMENTS
SUR TOUTE LA FRANCE

de développer
vos compétences
dans 4 domaines :

 **Art-thérapie
& Danse-thérapie**

 **Relation d'aide
& Santé Mentale**

 **Relaxation
& Sophrologie**

 **Massages
& Mouvement**

POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS RENSEIGNER

Laurence CABBILLAU

Directrice

Responsable de l'ingénierie de formation INTER.

Chargée de l'orientation et du suivi des parcours pédagogiques.

Animatrice d'ateliers créatifs - Artiste collagiste.

Diplômée d'un Master 2 en Biologie de l'Université des Sciences de Montpellier.

Formée aux Techniques Éducatives Corporelles.

Francine BARBOT

Assistante de formation : gestion administrative et logistique

Nos formations dans notre centre

Art-thérapie & Danse-thérapie

.....20-21

LA MÉTHODE

Apprentissage et expérimentation.....	22
Théorie et perfectionnement pratique	23

LES MÉDIATIONS ARTISTIQUES

Art-thérapie

Argile	24
Écriture.....	26
Corps et voix.....	28
Peinture formes et couleurs	30
Clown-praticien.....	32
Contes et jeu théâtral.....	34
Les 5 sens	36
Jeu de sable	37
Corps en jeu et théâtre.....	38

Danse-thérapie

Corps et danse	39
----------------------	----

SUPERVISION DE PRATIQUES..... 21

Relation d'aide & Santé mentale

..... 41-42

LA MÉTHODE FONDAMENTALE

Écoute et accompagnement.....	43
Approfondissement : le Processus	44
Perfectionnement : la Pratique	44

LES SPÉCIALISATIONS

Les fondamentaux de la psychopathologie	45
Les affects dans la relation d'aide	46
Le groupe : savoir gérer, contenir et animer	47
Prise en charge des personnalités psychopathes et/ou perverses.....	49



NOS FORMATIONS INTRA MUROS DANS VOTRE ETABLISSEMENT

pages 6 et 7

CAHIER PÉDAGOGIQUE

Le centre ARTEC	8
L'équipe pédagogique	9
Les garanties qualités pédagogiques	10
Les bénéficiaires	11
Organisation pédagogique	12
Objectifs, méthodes des formations	12
Évaluation et validation des formations	13

LES CURSUS

DE FORMATIONS PROFESSIONNALISANTS	14
Animateur d'Ateliers Créatifs	15
Concevoir et animer des ateliers de médiations artistiques en Relation d'Aide Certification du Répertoire Spécifique (en cours de demande de renouvellement)	16
Art-thérapeute.....	18

Nos formations dans notre centre

Relaxation & Sophrologie

50-51

LES FONDEMENTS

Les bases de la Relaxation	52
Méthodes fondamentales de la Relaxation	53
Animer des séances de Relaxation	53

LES SPÉCIALISATIONS

Les méthodes analytiques :	
Relaxation psychanalytique et psychopathologie	54

Les méthodes éducatives :	
Sophrologie ludique	55
Sophrologie de régulation	56
Sophrologie dans l'accompagnement	57



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

ARTEC FORMATION :
Organisme de formation certifié QUALIOP
Certificat n° F0125.
La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
Actions de formation.



N° Enregistrement
ODPC : 3555

Massages & Mouvement

58-59

LE TOUCHER DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Massage sensoriel®	60
Toucher relationnel de la personne âgée	61
Massage assis	62
Réflexologie plantaire thaï	63
Massage du bébé et du jeune enfant	64
Relaxation coréenne	65
Auto-massage	66

LE MOUVEMENT

Taï-chi-chuan	67
Qi Gong	68
Éveil corporel de l'enfant	69
Méthode Feldenkrais	70
Accompagnement de la personne âgée en perte d'autonomie ou de mobilité	71

CAHIER PRATIQUE

Calendrier général des formations	72
Modalités pratiques des formations	74
Tarifs	75
Inscriptions	76
Conditions générales de vente	77
Règlement intérieur	78
Bulletin de demande de Convention de formation professionnelle (pour les salariés)	80
Contrat de formation professionnelle (pour les individuels)	81
Le lieu de formation	83
Informations de contact	84



Nos formations dans votre établissement dans toute la France : Intra-muros

FORMATIONS INTRA-MUROS

Notre infrastructure et notre réseau pluridisciplinaire de formateurs nous permettent d'organiser sur demande des sessions de formations dans vos établissements, et ce, dans toute la France.

Notre expérience et notre volonté de nous adapter à la réalisation de votre projet de formation en réponse à vos besoins spécifiques nous ont permis d'acquérir la confiance d'un grand nombre d'institutions.

ADRESSEZ-NOUS VOTRE CAHIER DES CHARGES :

ARTEC Formation sera en mesure de mettre à votre service son expertise pour vous proposer un programme de formation adapté aux objectifs de vos équipes et au contexte de votre institution.

Enquête de satisfaction menée de septembre 2024 à décembre 2025 : auprès de 210 stagiaires pour lesquels nous avons organisé 71 jours de formations INTRA. Taux de retour de l'enquête : 97.9 %

Taux de satisfaction de la réponse aux attentes :	97.5%
Taux de satisfaction de la pédagogie :	100%
Taux de satisfaction globale :	98.3%

PROGRAMMES DPC (Développement Professionnel Continu)

Le Développement Professionnel Continu (DPC) est une obligation effective depuis le 1er janvier 2013 pour tous les professionnels de santé de France qui doivent dès lors suivre un programme DPC pour satisfaire leur obligation triennale.

ARTEC FORMATION est un « Organisme de DPC enregistré et évalué favorablement, habilité à dispenser des programmes de DPC » qui s'adresse à l'ensemble des PROFESSIONNELS DE SANTÉ PARAMÉDICAUX libéraux, hospitaliers ou salariés en activité.



Notre objectif de valorisation de la relation de soins

Notre objectif consiste à valoriser la « relation soignant / soigné », et ce, sur 3 niveaux indissociables et en synergie :

Pour le soignant :

Dynamiser et valoriser sa pratique professionnelle pour améliorer la qualité relationnelle des soins.
Re(donner) du sens dans les missions de chaque soignant tout en ne s'épuisant pas, tout en restant efficace.
Maintenir des espaces de communication ouverts tout en délimitant son rôle propre et sa place.

Pour l'institution :

Intégrer des méthodes du Toucher Relationnel, de Relaxation, de Relation d'Aide et d'Art thérapie au sein des pratiques de soins institutionnelles pour développer la synergie au sein de l'équipe et potentialiser les ressources des soignants (ergonomie, qualité du geste, distance émotionnelle tout en restaurant l'implication et la dignité du geste soignant).

Pour le soigné :

Bénéficier d'une prise en charge adaptée et respectueuse, facilitant ainsi la portée du soin reçu, dans un climat chaleureux de confiance.



Nos formations dans votre établissement : nos thématiques de Formations

RELAXATION ET SOPHROLOGIE

- **Les méthodes de relaxation dans la relation de soins, tous types de services institutionnels :**

Acquérir les différentes méthodes de relaxation : Relaxation de Jacobson, Training autogène de Schultz, Relaxation dynamique psychomotrice ; Relaxation activo-passive ; leurs spécificités en fonction des effets recherchés.

- **La relaxation adaptée à la psychiatrie et aux psychopathologies (névroses, psychoses, addictions) :**

Proposer des prises en charge par la relaxation (individuelles ou en groupe) des différents types de troubles psychiques.

- **La sophrologie dans les pratiques soignantes :**

Mettre en place un programme d'accompagnement spécifique en sophrologie.

RELATION D'AIDE ET SANTÉ MENTALE

- **La relation de soins, activités thérapeutiques de médiation :**

Développer les compétences relationnelles du personnel soignant afin d'améliorer leur positionnement professionnel au sein de la relation de soins, aussi bien dans le cadre des prises en charge individuelles (relations duelles) que groupales.

- **La prise en charge des patients états limites ou borderline :**

Repérer les indicateurs des patients états limites ou borderline pour définir un positionnement professionnel adapté.

- **Bienveillance et relation de soins :**

Prendre du recul sur l'urgence du quotidien pour valoriser l'expertise soignante existante par un accompagnement bienveillant adapté aux particularités des situations de soin rencontrées.

- **La prévention et la gestion des situations de violence :**

Identifier les moyens à mettre en place pour faire face aux situations conflictuelles.

- **La dynamique de groupe :**

Travailler en équipe dans la cohésion d'équipe et la continuité des soins.

- **La souffrance des soignés et des soignants, les affects dans la relation de soins :**

Utiliser des compétences émotionnelles comme outils relationnels et savoir gérer la juste distance relationnelle.

TOUCHER RELATIONNEL ET MOUVEMENT

- **Le toucher relationnel dans le contexte particulier des soins hospitaliers :**

Acquérir les techniques de l'accompagnement par le toucher pour enrichir la pratique quotidienne des soins, faciliter la communication verbale et non-verbale, favoriser les activités de confort et de bien-être auprès des patients.

- **Le toucher relationnel du bébé et du jeune enfant :**

Acquérir une gestuelle contenant et enveloppante permettant de pratiquer un massage bien-être visant l'éveil du bébé sur les plans sensoriel, psychomoteur, émotionnel et affectif.

- **Le toucher relationnel adapté à la personne âgée :**

Développer de nouvelles compétences relationnelles d'attention, de présence et d'écoute pour investir le toucher bien-être comme une relation d'aide à part entière dans le contexte spécifique de la bientraitance.

- **La rééducation de l'équilibre et de la motricité par le mouvement (Taï Chi, Qi Gong ou Feldenkrais) :**

Développer l'autonomie dans la coordination de la gestuelle ainsi que des capacités d'apprentissage sensorimoteur de résidents en EHPAD ou USLD.

- **Accompagnement de la personne âgée en perte d'autonomie ou de mobilité :**

Proposer un atelier de détente corporelle et d'apaisement des émotions pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

ART-THÉRAPIE ET DANSE-THÉRAPIE

- **La fonction ludique du jeu chez l'enfant et l'adolescent :**

Acquérir une méthodologie créative d'exercices corporels ludiques variés stimulant chez l'enfant la plasticité du cerveau, la coordination, l'équilibre et favorisant la souplesse, la concentration, l'assurance, l'habileté et la relaxation.

- **L'émergence du processus de création en fonction d'un public spécifique :**

Utiliser des outils pour stimuler et exploiter les capacités créatives, cognitives et sensorielles des participants d'un atelier.

- **Art thérapie et conduites addictives :**

Proposer des activités pour aider les patients à se libérer de l'emprise de la compulsion.

- **Animation d'ateliers d'art-thérapie ou de danse-thérapie :**

Concevoir un projet d'atelier par une médiation artistique et la mise en application auprès d'un public visé : pour les enfants, les adolescents, les adultes, les personnes âgées, les personnes malades, les personnes handicapées...

Le centre Artec Formation : Nos valeurs et notre expertise

NOS VALEURS :

Fort de plus de 40 ans d'expertise, ARTEC Formation est un centre de formation professionnelle qui accompagne les acteurs du secteur sanitaire, social, éducatif, de la communication et du mieux-être dans le développement de compétences spécialisées, à la fois techniques et relationnelles, en art-thérapie, relation d'aide, relaxation, et pratiques corporelles de massages et mouvement.

Fondé sur une approche humaniste et expérientielle, le centre se distingue par une pédagogie active, centrée sur l'expérimentation, l'analyse de la posture et la réflexion sur la pratique professionnelle. L'accent est mis sur l'acquisition d'outils concrets, transférables et directement mobilisables dans les contextes d'accompagnement.

Certifié Qualiopi, ARTEC s'engage à garantir la qualité de ses contenus pédagogiques, l'expertise de ses formateurs et la pertinence des dispositifs proposés pour répondre aux besoins évolutifs du terrain.

NOTRE EXPERTISE :

Les formations ARTEC s'articulent autour de quatre grands pôles, porteurs de valeurs fortes et complémentaires, en réponse aux enjeux contemporains de l'accompagnement :

Art-thérapie et Danse-thérapie : *Valoriser la créativité comme levier de transformation, de lien et de résilience.*

- Acquérir des dispositifs permettant de mobiliser l'expression artistique et corporelle pour faire émerger les ressources internes, soutenir la reconstruction identitaire et renforcer le lien à l'autre. L'art devient un vecteur d'inclusion, de reconstruction et d'accompagnement global.

Relation d'aide et Santé mentale : *Incarner l'écoute, le respect et l'éthique dans la relation professionnelle.*

- Développer une posture ajustée et bienveillante pour accompagner les personnes en situation de fragilité. L'approche met l'accent sur la qualité de la relation, la compréhension des processus psychiques et la co-construction d'un cadre sécurisant et bienveillant.

Relaxation et Sophrologie : *Favoriser l'équilibre corps-esprit.*

- Se former à des méthodes éprouvées de régulation du stress, de développement de la conscience corporelle et d'amélioration de la qualité de vie. L'objectif : renforcer l'autonomie et la régulation émotionnelle dans une démarche de santé intégrative.

Massage et Mouvement : *Intégrer le corps comme médiateur dans la relation d'accompagnement*

- Acquérir des protocoles et pratiques corporelles fondées sur le toucher relationnel et le mouvement conscient, en vue de développer une présence incarnée, une écoute sensorielle affinée et une capacité d'accompagnement global.

Au travers de ces quatre axes, ARTEC porte une vision intégrative de l'accompagnement professionnel, où la technicité se met au service d'une posture éthique, sensible et engagée.

VOS BESOINS DE FORMATIONS :

Des formations adaptées aux besoins des professionnels dans nos locaux :

ARTEC propose des actions de formation continue dans ses locaux, ouvertes à des publics variés (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi).

Ces parcours permettent de développer des compétences professionnelles ou d'envisager une reconversion professionnelle.

Des formations sur mesure dans vos établissements :

ARTEC intervient également directement au sein des structures (établissements sanitaires, sociaux, éducatifs, médico-éducatifs, etc.) pour former les équipes en fonction de leurs besoins spécifiques.

Notre équipe pédagogique

Une formation de qualité exige un encadrement de qualité. C'est votre première exigence, c'est la nôtre aussi. La réputation de l'Artec repose sur une stricte sélection de ses formateurs et sur l'accompagnement personnalisé de ses stagiaires.

L'ARTEC compte plus de 30 formateurs sélectionnés pour leurs valeurs humaines, leurs aptitudes professionnelles et leurs compétences pédagogiques.

Nos formateurs, spécialistes dotés d'une solide culture et forts d'une longue expérience humaine, mettent à votre disposition leur savoir (théorique et pratique) avec une grande disponibilité, une profonde écoute, un réel savoir-faire dans l'animation et la maîtrise des groupes et dans la guidance de l'individu.

Tous nos formateurs sont adhérents à notre Système Qualité, et dans ce cadre sont soumis à des évaluations annuelles.

MASSAGES et MOUVEMENT

SOPHIE RICHARD BOYER

Praticienne en Techniques Éducatives Corporelles.
Master 2 Professionnel en Sciences de l'éducation.

MANUEL BRAET

Praticien en Techniques Éducatives Corporelles.

POLIA MEMMI

Praticienne en massages bien être, spécialisée dans l'accompagnement pré et post-natal.

MARIE DOMINIQUE BLEULER

Kinésithérapeute. Formatrice de Qi Gong.

THIERRY DEVAUTON

Spécialiste en Shiatsu - Titre RNCP.
D.U. de Médecine Traditionnelle Chinoise.
Spécialiste en Shiatsu. Moniteur fédéral de Qi Gong.

ARMAND VAN-NOOIJ

Spécialiste en Shiatsu.
Certifié en Médecine Traditionnelle Chinoise, IMTC
Enseignant de Tai Chi et Qi Gong.

MYRIAM AUDIN

Praticienne Feldenkrais certifiée.

ART-THERAPIE et DANSE-THERAPIE

SYLVIE BATLLE

Art-thérapeute.
Autrice d'ouvrages d'art thérapie

MURIELLE BOZZIA

Médiatrice artistique en relation d'aide. Art thérapeute. Artiste Peintre

ANNABEL MANTION-FAYOLLE

Médiatrice artistique en relation d'aide.
Art thérapeute. Artiste Peintre et modelage.

CELINE LAMBRE

Art-thérapeute.
Professeur de chant. Chef de chœur.

HELENE GUERS

Artiste conteuse. Directrice artistique d'une compagnie de théâtre et de conte.

DOMINIQUE HAUTREUX

Psychologue clinicienne et psychothérapeute.
Danse-thérapeute.

VIRGINIE ROSSIGNEUX

Danse thérapeute. Coach Gestalt.

CÉLINE CAMUT

Danse thérapeute.

ISABELLE LATAPIE

Art-thérapeute.
Artiste de scène.

RELAXATION et SOPHROLOGIE

MARC GUIOSE

Psychologue clinicien. Psychothérapeute.

ANNE LAURE SÉBELLINI

Psychologue clinicienne. Psychomotricienne.

CLAUDIA SANCHEZ et RICARDO LOPEZ

Sophrologues masters spécialistes.

VÉRONIQUE COCAIGN

Psychomotricienne.

CHRISTELLE KETEN

Psychologue clinicienne. Psychothérapeute.

BERNARD BAREL

Psychologue clinicien. Sophrologue.

CAROLINE LAMBERT DE CESSEAU

Sophrologue Caycédiennne.
Coach-formatrice en Communication interpersonnelle.

RELATION D'AIDE et SANTE MENTALE

JEAN-MARIE NOUBIA

Psychologue clinicien. Psychothérapeute.

MARC GUIOSE

Psychologue clinicien. Psychothérapeute.

SYLVIE ROUVIERE

Gestalt-thérapeute.

BERNARD BAREL

Psychologue clinicien. Sophrologue.

NATHALIE LONGUET

Psychologue clinicienne. Criminologue.

Nos Garanties qualités

Notre engagement : vous satisfaire

Engagement qualité éthique :

Fidèle à ses principes fondamentaux, l'Artec veille scrupuleusement à leur mise en œuvre. Animée par un sens aigu des valeurs telles que la liberté et le respect des personnes, Artec a mis en place un ensemble diversifié de garanties afin d'assurer la satisfaction de ses apprenants.

Les partenaires et les formateurs s'engagent à se conformer à l'esprit et à l'éthique de l'Artec, à savoir :

- Respect et liberté des personnes ;
- Compétences et professionnalisme des formateurs ;
- Engagement pédagogique en dehors de toute démarche sectaire, philosophique, religieuse et politique.

Engagement qualité organisationnelle :

Conforme au référentiel « Conformité en formation professionnelle »

Certifié QUALIOPi



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

ARTEC FORMATION
Organisme de formation certifié QUALIOPi
après avoir été audité par
PRONEO Certification.
Certificat n° F0125

Enquête de satisfaction menée de janvier à décembre 2025 auprès de près de plus de 600 stagiaires pour lesquels nous avons organisé près de 70 formations INTER.

Taux de retour de l'enquête :	97,8 %
Taux de satisfaction de l'accueil/écoute/conseil ARTEC	99,8 %
Taux de satisfaction du suivi administratif	99,7 %
Taux de satisfaction de la pédagogie	99,8 %
Taux de satisfaction des supports pédagogiques	99,6 %
Taux de satisfaction des infrastructures	99,1 %
Taux de satisfaction de la réponse aux attentes	99,5 %
Taux de satisfaction globale (satisfaits et très satisfaits)	99,3 %
Taux d'excellence (stagiaires très satisfaits)	81 %

Engagement qualité pédagogique :

Référentiel de compétences et référentiel métier

Notre système Assurance Qualité repose sur l'approche du référentiel-compétence que nous avons élaboré pour toutes nos formations. Cette évaluation de l'acquisition et de l'intégration des pratiques vous permet d'identifier les compétences acquises au cours de votre formation.

De plus, les référentiels-métiers élaborés par l'ARTEC vous permettent de vous assurer des compétences clefs acquises à l'issue de votre formation métier. Ce qui permet de contribuer à affirmer, sur le marché, le sérieux professionnel de vos compétences.

Engagement : suivi du secteur d'activité professionnelle

ACTUALITES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

Nous vous tenons informés des applications directes des méthodes auxquelles nous vous formons.

Découvrez ainsi toutes nos actualités, nos offres d'emploi... sur notre site internet, nos réseaux sociaux et notre chaîne YouTube.

ENQUÊTES PROFESSIONNELLES

Pour estimer la pertinence de ses formations avec la réalité professionnelle et sociale, l'Artec réalise périodiquement des enquêtes auprès des stagiaires et/ou employeurs.

Cette démarche vise à maîtriser avec précision et assurance, la pertinence de la formation que nous organisons.

RESEAU DE PRATICIENS ET COMMUNICATION DE VOS ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Afin de faire valoir vos activités professionnelles, vous pouvez rejoindre notre réseau de praticiens en vous inscrivant sur notre annuaire d'anciens stagiaires installés professionnellement.

Notre public : Les bénéficiaires de la formation

Le public des sessions de formation de l'Artec est homogène autour de l'objectif professionnel unique que se sont fixés tous les participants : apprendre une méthode à appliquer dans leurs activités professionnelles.

Dans l'objectif d'améliorer ses capacités dans l'exercice de son métier, de développer de nouvelles compétences à mettre en application à son poste de travail, de se reconverter dans les métiers du Bien-être et de la Relation d'aide, les formations Artec sont ouvertes aux :

- **Professionnels salariés ou indépendants du secteur médical, para-médical ou sanitaire**

médecins, infirmier(e)s et aide-soignant(e)s, sage-femmes et puéricultrices, podologues, socio-esthéticiennes...

- **Professionnels salariés ou indépendants de la rééducation**

kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, ostéopathes, ergothérapeutes...

- **Professionnels des établissements des secteurs socio-éducatifs et socio-culturels**

éducateurs et moniteurs spécialisés, travailleurs sociaux et culturels, animateurs de loisirs, enseignants spécialisés, conseillers conjugaux, animateurs en gérontologie, aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, assistantes maternelles, responsables de crèches...

- **Professionnels de la pédagogie, de l'éducation, de l'apprentissage et de la communication**

enseignants, professeurs, formateurs, consultants, tuteurs, conseillers...

- **Professionnels de la psychologie, de la relation d'aide et de l'accompagnement**

personnels d'établissements psychiatriques, psychanalystes, psychothérapeutes, psychologues, conseillers orienteurs, médiateurs...

- **Professionnels du sport, de la remise en forme, de l'esthétique et du bien-être**

sportifs et enseignants, personnels des centres d'hydro et de thalassothérapie, moniteurs et animateurs sportifs, relaxologues, sophrologues, conseillers en hygiène de vie, nutritionnistes, diététiciens, naturopathes, esthéticiennes et coiffeurs, praticiens de bien-être...

- **Professionnels du monde des arts**

artistes et enseignants, gens de la scène, comédiens, danseurs, peintres, écrivains, sculpteurs, musiciens, chanteurs...

- **Professionnels des secteurs industriels et commerciaux**

chefs d'entreprises, cadres supérieurs et managers, directeurs des R.H., directeurs de formation, commerciaux, salariés...

- **Personnes en reconversion professionnelle**

demandeurs d'emploi, personnes qui se reconvertissent vers les nouveaux métiers en émergence dans notre société.

Lorsque des formations sont réservées à des publics spécifiques, les conditions de participation sont précisées sur chacun des programmes détaillés.

Organisation pédagogique

Les formations Artec ont pour objectif de permettre aux participants de développer de réelles compétences opérationnelles utilisables dans le cadre d'une activité professionnelle. Dans cette optique, tous les cursus proposent systématiquement des enseignements théoriques et des mises en situations pratiques pour permettre un apprentissage par l'action et par l'expérience. Les différents cursus visent des objectifs précis et peuvent ainsi être suivis de manière ponctuelle ou être intégrés à un cursus global et personnalisé.

Orientation et élaboration de votre plan de formation

Pour vous accompagner dans le choix de votre formation, l'ARTEC demande à chaque participant s'engageant dans un cursus de formation de valider un plan de formation. Cette étape qui constitue un préalable à l'inscription aux différentes sessions vous garantit la pertinence de votre parcours.

En effet, une étude préalable peut être nécessaire pour mettre en cohérence ce que vous voulez faire avec les formations que nous dispensons. Pour cela, l'identification du contexte individuel et sa mise en perspective avec le projet professionnel permet de définir les objectifs à réaliser. Pour affiner votre projet ou parfaire votre orientation, un conseiller pédagogique est à votre disposition.

Votre plan de formation validé, nous vous accompagnons également dans la mise en œuvre de votre projet : financements, possibilités de prise en charge des frais de formation pour les demandeurs d'emploi ou pour les salariés en demande de formation continue ou de reconversion professionnelle.

Toute demande de projet de formation sera accompagnée d'un CV, d'une lettre de motivation et de la copie des diplômes ou attestations de formations suivies.

Accompagnement pédagogique

VOTRE PASSEPORT DE FORMATION

Dès votre première inscription à une session, nous vous remettons un Passeport de formation.

Dans ce document, vous consignerez les renseignements de base (état civil, projet professionnel...) ainsi que les données pédagogiques (formations suivies, sessions envisagées, thème du travail écrit, tableau de bord de chaque formation suivie, fiche d'évaluation des formateurs pour chaque module suivi).

Il est un lien entre vous et vos interlocuteurs de l'Artec : responsable pédagogique, formateur, lors de vos entretiens et de vos formations.

À l'issue de chaque session, ce passeport sera mis à jour avec les résultats de la fiche d'« évaluation-référentiel de compétences » transmise par votre formateur qui évaluera l'acquisition et l'intégration des pratiques, ce qui vous permettra d'identifier les compétences acquises au cours de votre cursus de formation.

Au terme de votre parcours, le Passeport de formation et les fiches d'évaluation seront prises en compte pour l'évaluation pédagogique globale et finale servant à valider votre formation.

Objectifs généraux

En faveur des participants à nos formations, les objectifs pédagogiques généraux de l'Artec sont :

- Disposer de savoir et de compétences professionnelles nécessaires (théoriques, conceptuels, méthodologiques, juridiques, historiques, opérationnels...) afin de pouvoir les mobiliser à tout moment dans son activité professionnelle au quotidien à son poste de travail ou dans un cabinet d'activités.
- Structurer des aptitudes et des capacités qui rendent le stagiaire apte et capable dans son exercice professionnel de développer une pratique efficiente.
- Acquérir une posture juste, adaptée et efficiente permettant au stagiaire de donner du sens à son action et donc contribuer à mieux exercer son métier.

Les objectifs spécifiques de chacune des formations sont précisés sur chacun des programmes détaillés.

Méthode pédagogique

La méthode générale s'organise en trois temps :

• EXPÉRIMENTER :

Le temps de la découverte et de l'exploration : le formateur démontre, explique, conceptualise, fait pratiquer. Chaque stagiaire expérimente en solo, en duo ou en groupe.

• INTÉGRER :

Le temps de la construction et de la structuration : les participants s'enrichissent par la verbalisation et l'échange des vécus (démarche phénoménologique).

• PROFESSIONNALISER :

Le temps de l'évaluation et de la consolidation : le stagiaire, déjà professionnel, se confronte et met en œuvre. Il est évalué, contrôlé ; il corrige, il ajuste.

Moyens pédagogiques et techniques

Les méthodes théoriques et pratiques sont exposées et argumentées par des exemples précis et concrets (utilisation ou non du tableau, du rétroprojecteur, du caméscope...) ; les démonstrations sont suivies d'exécution par les participants (mise en situation en sous-groupe, en solo ou en binôme) ; l'évaluation de l'intégration des compétences est contrôlée par le formateur (échange et questionnement participatif en séance plénière, exposé oral, animation de séances, évaluation écrite...).

Un support pédagogique est remis aux stagiaires lors de chacune des sessions de formations.

5 salles de formations équipées de matériels et outils pédagogiques nécessaires à la formation sont à votre disposition dans notre centre.

Effectifs

Les effectifs aux sessions de formation varient de 8 à 14 participants. Sauf cas exceptionnel, où au-delà, la formation est assurée avec un second formateur ou un assistant, en co-animation.

Prérequis

Les sessions de formation de l'Artec proposent aux participants d'apprendre des méthodes qu'ils pourront appliquer dans leurs activités professionnelles.

L'Artec énonce, sur chacun des programmes du catalogue, les prérequis s'ils sont nécessaires pour suivre une session. Mais le prérequis permanent et nécessaire pour chacun des stages de

formation, c'est le patrimoine professionnel que possède déjà le stagiaire lui-même, qui arrive avec toutes ses compétences et ses expériences. D'autant plus que l'Artec reçoit un public confirmé de moyenne d'âge qui se situe dans la courbe de Gauss entre 35 et 50 ans.

Prérequis généraux : le niveau Bac ou équivalent s'avère cependant souhaitable pour suivre une formation ARTEC.

Prérequis spécifiques :

Les prérequis spécifiques pour suivre une formation sont précisés sur chacune des présentations des modules de formation. Les pré-requis devront être justifiés par l'envoi de votre CV et la copie de vos diplômes ou attestations de formations suivies.

Évaluation et validation

Évaluation pédagogique

S'inscrivant dans une logique de professionnalisation, toutes les formations sont validées par une double évaluation qui comprend :

- Une évaluation formative : réalisée par le formateur en cours d'apprentissage, pendant le travail pédagogique, ce qui permet d'ajuster en permanence les actions pédagogiques aux besoins des participants. Elle se construit grâce à l'observation directe du formateur, aux feed-backs quotidiens, aux échanges d'expériences vécues et aux verbalisations à but d'applications professionnelles. Chaque stagiaire tiendra un journal de bord après chaque session suivie, ce qui lui permettra de développer ses capacités d'auto-évaluation.
- Une évaluation des compétences acquises pendant la formation : selon un référentiel de compétences défini et établi pour chacune des sessions qui comprend :
 - Une évaluation orale et/ou écrite vérifiant l'intégration des connaissances théoriques et techniques pour une bonne pratique des méthodes étudiées transférées en milieu professionnel (selon les sessions : questionnaire, test d'évaluation...). Le formateur est toujours vigilant à encourager le participant, dans une méthode interactive, afin d'améliorer ses aptitudes d'intégration et d'assimilation.
 - Une évaluation pratique par des mises en situation professionnelle en solo, en duo, avec le groupe, à partir d'exercices pratiques de la discipline étudiée (protocole de mise en œuvre des pratiques, contrôles par expérimentation, productions, jeux de rôle...)

Les candidats à la Certification feront l'objet d'une évaluation spécifique portant sur les processus de mise en œuvre de conduite d'une prestation complète, sur l'évaluation des compétences développées et sur la connaissance du métier permettant d'aboutir à la concrétisation d'une installation professionnelle. La réussite de ces évaluations permet la validation des formations suivies.

Validation pédagogique

À l'issue de chacun des modules suivis, sera délivrée aux stagiaires une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la fiche référentiel de compétences.

En fonction du cursus de formation réalisé, vous pourrez présenter une validation pour vous voir délivrer des certificats spécifiques.

Vous rédigerez alors un écrit : c'est un travail de synthèse que vous écrivez vous-même et qui varie selon l'attestation de compétences, le Certificat de spécialisation « Métier ARTEC Formation » ou la Certification « Métier ARTEC Formation » auxquels vous aspirez. Il sert de support à votre évaluation et contribue à valider ou non votre parcours de formation.

Tout au long de votre démarche de formation, lors des sessions aussi bien qu'entre les sessions, vous êtes invité à fournir un travail personnel de recherches, de réflexions et d'expérimentations, estimé selon les cycles ou parcours de 200 à 500 heures (enquêtes, travaux pratiques, séances, lectures...).

NOTA

Nos certifiés peuvent exercer, pour autant qu'ils soient en règle avec les lois et les exigences administratives en vigueur, et ce, à la hauteur des compétences développées et dans le domaine d'action réservé.

Les Cours de formation professionnalisants

Les Certifications ARTEC FORMATION valident vos compétences acquises tout au long de votre cursus de formation.

Ces compétences, étant évaluées selon des critères d'évaluations précis en fonction de la certification demandée, garantissent au nouveau professionnel, un savoir-faire, une éthique et une assise pour développer son activité professionnelle dans les meilleures conditions.

Découvrez l'organisation des cursus de nos formations complètes en pages 15 à 19 :



ANIMATEUR D'ATELIERS CREATIFS.....15

> Certificat de spécialisation



CONCEVOIR ET ANIMER DES ATELIERS DE MEDIATIONS ARTISTIQUES EN RELATION D'AIDE16

> Certification du Répertoire Spécifique (RS)
(*en cours de demande de renouvellement*)



ART-THERAPEUTE.....18

> Certification métier

Animateur d'Ateliers Créatifs

LE MÉTIER

L'animateur d'ateliers créatifs s'appuie sur la production artistique (modelage de la terre, peinture, écriture, collage, théâtre, chant, danse) pour **stimuler les capacités créatives** des participants de son atelier, en **favorisant et soutenant l'expression et le développement des ressources** de la personne.

La créativité se définit comme un processus par lequel la personne a la faculté d'associer des éléments, des méthodes, des situations de façon différente ou nouvelle afin de se les approprier. Elle donne accès à une nouvelle perception de soi et favorise l'autonomie, la capacité à faire des choix, l'imagination, la capacité à se dépasser, l'expression de ses sentiments et de son ressenti.

Toutefois, l'animateur n'évalue pas la valeur esthétique du travail artistique produit et n'apporte aucune interprétation à la création, il se penche plutôt sur l'implication du participant dans sa production, sa perception du travail lui-même et la possibilité de partager son ressenti avec l'animateur.

L'animateur d'ateliers créatifs intervient auprès de personnes de tous âges, en recherche de mieux être et de meilleure connaissance d'elles-mêmes. Il reçoit les personnes, le plus souvent en groupe mais aussi à titre individuel, au sein de son atelier ou en institution où il travaille en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire de la structure.

OBJECTIFS DE LA FORMATION / ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES MÉTIERS

- Préparer l'atelier : disposer d'une liste d'activités à proposer et organiser le lieu de façon à faciliter le processus créatif des participants.
- Accueillir le groupe : définir l'objectif de l'atelier et choisir l'activité créative appropriée.
- Présenter le déroulement de l'atelier avec clarté, le cadre, la déontologie, les objectifs...
- Proposer des activités créatives adaptées à chacun et à l'objectif donné.
- Accompagner l'activité et faciliter la créativité avec une posture bienveillante et non intrusive.

PHASE PRÉPARATOIRE

- Prérequis : niveau bac ou équivalence professionnelle
- Dépôt du dossier de candidature - Entretien pédagogique - Validation du plan de formation

PHASE D'APPRENTISSAGE / CURSUS DE FORMATION

6 modules de formation de 5 jours chacun (selon l'expérience et le projet professionnel)

+ 1 module de supervision de 3 jours

(soit 230 heures de formation + travail personnel de rédaction d'un rapport + stages pratiques en établissement)

« La Méthode » : 3 Modules de formation

*Écoute et accompagnement en relation d'aide
Apprentissage et expérimentation de l'art thérapie*



+ « La spécialisation artistique » : 3 Modules de formation d'une même spécialisation artistique au choix

Supervision des pratiques professionnelles : 1 module

PHASE DE VALIDATION

Certificat de spécialisation : Certificat professionnel d'école privée délivré après avoir validé la formation complète selon les critères d'évaluation et de référentiel-compétences suivants :

Évaluation des compétences / Rédaction d'un rapport / Expérimentation professionnelle en établissement

Critères d'évaluation : sur 2 unités de valeur

1- La pratique : mise en œuvre d'un atelier de 45 min (coefficient 1)

2- Le rapport : réflexion sur le parcours de formation, analyse de cas pratiques et mise en place du projet professionnel (coefficient 1)

TARIF DU CURSUS : Voir page 75

DATES DES FORMATIONS : Plusieurs dates d'entrée dans l'année / Modalités présentiel et/ou distanciel selon les dates

Concevoir et animer des ateliers de médiations artistiques en relation d'aide

Certification enregistrée au RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE jusqu'au 17/06/2026

*« Certification précédemment enregistrée au Répertoire Spécifique
sous le numéro RS5485 jusqu'au 17/06/2026.*

Une demande de renouvellement est en cours auprès de France Compétences. »

Certification professionnelle précédemment enregistrée au Répertoire Spécifique (RS)
Code NSF 330v (Spécialités plurivalentes des services aux personnes) par Arrêté du 17/06/2021 pour une durée de 5 ans.

Vous pouvez accéder directement à la fiche N° RS5485 à partir du lien suivant :

<https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5485>

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des secteurs sociaux, sanitaires, médicaux et paramédicaux et de rééducation, également ceux des secteurs éducatifs, de la communication et de l'aide de la personne, des secteurs culturels et artistiques et de l'animation

PRÉ REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme ou certification de niveau 4 ou équivalent.
- Justifier d'une pratique créative personnelle ou professionnelle (dans l'un des domaines suivants : arts plastiques et/ou écriture et/ou arts de la scène et/ou expression corporelle par la danse...)
- Formaliser un projet professionnel en lien avec le métier visé.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Les compétences en médiations artistiques en relation d'aide se positionnent dans le secteur des activités de **l'accompagnement dans le champ professionnel de la relation d'aide** à la personne, contribuant ainsi à l'aide à la personne et au soutien des publics fragilisés, dépendants ou en difficultés.

La mise en œuvre d'ateliers de médiations artistiques se fonde sur l'émergence, **l'exploitation et l'accompagnement d'un processus de créativité** d'une personne dans une dimension humaniste et en rapport avec des **objectifs individualisés préalablement déterminés** à visée tant personnelle (développement des capacités sensorielles-cognitives-comportementales ; valorisation de soi) que sociale (rétablissement du lien social, revalorisation de la communication interpersonnelle, encouragement à la réinsertion sociale, lutte contre les exclusions et inégalités...).

Cette certification permet aux professionnels souhaitant concevoir et mettre en place de tels ateliers les compétences permettant de proposer un dispositif et un cadre structurant d'écoute et d'accompagnement des personnes, reliant créativité artistique et relation d'aide, afin de répondre à l'objectif déterminé pour l'atelier, et cela en s'appuyant sur l'exploitation des spécificités des médiations artistiques utilisés. Les médiations désignent alors ce qui a fonction de tiers, et trouvent leur fonction sociale en créant un espace de communication entre le professionnel et les participants à son atelier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1 : Concevoir et animer un atelier de médiation artistique en relation d'aide adapté au public et au contexte donné
C2 : Mettre en place les modalités organisationnelles des ateliers
C3 : Gérer son cadre de travail en prenant en compte les demandes individuelles et collectives
C4 : Animer un atelier de médiation artistique qui favorise le potentiel créatif des participants
C5 : Accompagner et stimuler le potentiel créatif observé chez les participants
C6 : Appliquer et maintenir un cadre de travail d'accompagnement contenant et sécurisant
C7 : Mener une relation d'aide centrée sur le ressenti de la personne pour personnaliser son accompagnement aux besoins et aux réactions des participants
C8 : Analyser sa pratique professionnelle et mesurer les évolutions constatées chez les participants

Concevoir et animer des ateliers de médiations artistiques en relation d'aide

PHASE PRÉPARATOIRE

- Dépôt du dossier de candidature - Entretien pédagogique - Validation du plan de formation

PHASE D'APPRENTISSAGE / CURSUS DE FORMATION

11 modules de formation de 5 jours chacun + 1 module de validation de 2 jours

(soit 399 heures en centre de formation + du travail personnel de rédaction d'un mémoire + stages pratiques en établissement)

Relation d'aide et Accompagnement La Méthode fondamentale : 3 modules 	Art-thérapie et Danse-thérapie La Méthode : 4 modules La Médiation artistique : 3 modules de la même médiation artistique au choix 
Supervision des pratiques professionnelles : 1 module Accompagnement dans la professionnalisation	
Validation de la Certification : 1 module	

PHASE DE VALIDATION

Certification enregistrée au RS (Répertoire Spécifique) *en cours de demande de renouvellement auprès de France Compétences* délivrée après avoir validé la formation complète selon les critères d'évaluation suivants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La certification se décompose en 2 modalités d'évaluation qui sont évaluées de façon distincte

1. Mise en situation professionnelle et soutenance devant le jury :

- Mise en situation pratique d'une animation d'atelier devant le jury : le candidat propose et anime un atelier de médiation artistique dans son intégralité en présence du jury, avec un groupe de participants.
- Soutenance orale de l'analyse de l'atelier réalisé devant le jury : le candidat argumente ses choix concernant la conception et l'animation de l'atelier mené.

2. Analyse de mises en situations professionnelles réelles pendant des stages en institution : Rapport de stage évalué par le jury.

Le candidat rédige des études de cas des pratiques d'ateliers réalisés en stage au sein d'une institution comprenant :

- la description des ateliers et de l'accompagnement mené par le candidat
- l'analyse et l'argumentaire du dispositif mis en place

TARIF DU CURSUS : Voir page 75

DATES DES FORMATIONS : Plusieurs dates d'entrée dans l'année / Modalités présentiel et/ou distanciel selon les dates

Art thérapeute

LE MÉTIER

Les médiations artistiques désignent l'exploitation du potentiel artistique dans une visée humaniste et de relation d'aide, dans un objectif relationnel, de lien social, de réinsertion sociale, de valorisation de soi, de lutte contre les inégalités... Le résultat artistique n'en est donc pas l'objectif principal mais plutôt ce que l'utilisation d'un médium permet en rapport aux objectifs visés de **développement des capacités sensorielles, cognitives, comportementales et de communication** des personnes. La créativité se met alors au service de la personne pour renouer une communication, favoriser l'autonomie, la capacité à faire des choix, l'imagination, la capacité à se dépasser...

La spécificité des médiations artistiques en relation d'aide repose sur l'implication de la créativité dans un **protocole d'accompagnement par l'exploitation de techniques artistiques**. L'ambition est d'améliorer le bien-être et les problématiques sociales des personnes en travaillant sur l'émotion, la sensibilité, la créativité au travers d'une pratique artistique.

Ancré sur les valeurs de courants humanistes, l'Art-thérapeute s'appuie sur les spécificités de la médiation artistique qu'il utilise. Il met en place un dispositif d'accompagnement des personnes reliant la créativité artistique et un cadre structurant en relation d'aide permettant ainsi à chacun d'exprimer, de mettre en forme et de mobiliser des aptitudes au processus de création sans apporter aucun jugement ou interprétation ni à l'œuvre réalisée ni aux ressentis suscités par le travail de création. Il se penche en effet sur l'implication des participants dans leurs productions, leurs perceptions du travail et la possibilité de partager leurs ressentis et vécus.

Il met en œuvre des activités créatives à réaliser par les participants. Il stimule et exploite leurs capacités créatives en favorisant et soutenant l'émergence de la créativité, l'expression et le développement des ressources des personnes. La médiation artistique se pose alors comme le « tiers », l'« objet » de créativité transitionnel qui crée le lien entre le médiateur et les participants de l'atelier. Il écoute et accompagne dans un cadre de relation d'aide centrée sur le ressenti des personnes tout en s'assurant de préserver l'activité du groupe et de sécuriser les dynamiques relationnelles en jeu au sein du groupe.

L'Art-thérapeute intervient auprès de tout public et de tout âge, il reçoit les personnes en groupe, au sein de son atelier ou en institution où il travaille en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire de la structure.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics en reconversion professionnelle.

PRÉ REQUIS

- Être titulaire d'un niveau bac ou équivalence professionnelle.
- Avoir une pratique créative personnelle ou professionnelle.

OBJECTIFS DE LA FORMATION / ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES MÉTIERS

- Concevoir une proposition d'atelier d'art-thérapie adaptée à un public et au contexte d'intervention donné.
- Mettre en œuvre des activités créatives qui favorisent les potentialités créatives des participants à un atelier.
- Maîtriser et proposer plusieurs techniques d'activités créatives liées à la spécificité de la médiation utilisée afin de répondre avec précision à l'objectif et aux besoins du public concerné.
- Accompagner et stimuler le potentiel créatif observé chez les participants.
- Conduire une relation d'aide centrée sur le ressenti de la personne pour personnaliser son accompagnement aux besoins et aux réactions des participants.
- Gérer et contenir un groupe ; repérer et prendre en compte les indicateurs psychopathologiques pour délimiter et sécuriser son cadre d'intervention.
- Faire évoluer sa pratique professionnelle.

Art thérapeute

PHASE PRÉPARATOIRE

- Dépôt du dossier de candidature - Entretien pédagogique - Validation du plan de formation

PHASE D'APPRENTISSAGE / CURSUS DE FORMATION

14 modules de formation de 5 jours chacun + 1 module de validation de 2 jours

(soit 504 heures en centre de formation+ du travail personnel de rédaction d'un mémoire + stages pratiques en établissement)

Relation d'aide et Accompagnement La Méthode fondamentale : 3 modules Les Spécialisations : 2 modules 	Art-thérapie et Danse-thérapie  La Méthode : 4 modules Les Médiations artistiques : 3 modules de la même médiation artistique au choix Les Techniques complémentaires : 1 module d'une autre médiation artistique au choix
Supervision des pratiques professionnelles : 1 module Accompagnement dans la professionnalisation	
Validation Examen professionnel de "Art-thérapeute" : 1 module	

PHASE DE VALIDATION

Certification « Métier ARTEC Formation » :

Certificat professionnel d'école privée délivré après avoir validé la formation complète selon les critères d'évaluation et de référentiel-compétences suivants :

Évaluation des compétences / Mise en situation professionnelle / Rédaction d'un mémoire / Expérimentation professionnelle en établissement

Critères d'évaluation

1. Évaluation écrite : le candidat définit et décrit une proposition d'atelier selon une étude de cas donnée par le jury : durée 1h
2. Mise en situation professionnelle : le candidat conduit un atelier dans son intégralité en présence d'un jury, avec un groupe de personnes extérieures au centre de formation et convoquées par le centre : durée 45 min
3. Restitution écrite et orale de l'analyse de la pratique réalisée devant le jury : durée 45 min
4. Mémoire : rédaction d'un mémoire
(description des compétences et connaissances acquises - description et analyse d'ateliers réalisés en stage - mobilisation du projet professionnel)

TARIF DU CURSUS : Voir page 75

DATES DES FORMATIONS : Plusieurs dates d'entrée dans l'année / Modalités présentiel et /ou distanciel selon les dates

Art-thérapie & Danse-thérapie



La créativité artistique se définit comme un processus par lequel la personne a la faculté d'associer des éléments, des méthodes, des situations de façon différente ou nouvelle afin de se les approprier ; le résultat de ce processus permettant d'en transformer la perception auprès d'un public.

Elle repose sur les principes de liberté de création et d'expression, il s'agit en effet de développer des aptitudes au processus de création sans apporter aucun jugement ou interprétation ni à l'œuvre réalisée ni aux ressentis suscités par le travail de création.

L'Art-Thérapie et La Danse-thérapie œuvrent à laisser apparaître le processus de création comme porteur de sens et de transformation dans le cadre du développement de la personne.

LE PUBLIC

- Professionnels de l'univers artistique.
- Professionnels du secteur médical, para-médical ou sanitaire, psychiatrique et gériatrique.
- Professionnels de la pédagogie, de l'éducation, de l'apprentissage.
- Professionnels des établissements des secteurs socio-éducatifs et socio-culturels.
- Professionnels de la psychologie et de la relation d'aide.
- Public en reconversion dans les métiers d'animateurs d'ateliers créatifs ou de médiateur artistique en relation d'aide.

LES CURSUS DE FORMATION ET LES VALIDATIONS

Animateur d'Ateliers Créatifs

En fonction du cursus de formation réalisé, vous pourrez présenter une validation pour vous voir délivrer des certificats spécifiques :

Cursus	Niveau	Écrit	Validation
1 module	Formation de base	Fiche d'évaluation	>Attestation de formation
3 modules	Formation élémentaire	Note de synthèse	>Attestation de compétences
7 modules	Formation complète cf. page 15	Rapport	>Certificat de spécialisation « Métier ARTEC Formation »

Concevoir et animer des ateliers de médiation artistique en Relation d'Aide

Cursus	Niveau	Écrit	Validation
12 modules	Formation complète cf. pages 16 et 17	Mémoire	>Certification en cours de demande de renouvellement au RépertoireSpécifique (RS)

Art-thérapeute

Cursus	Niveau	Écrit	Validation
15 modules	Formation complète cf. pages 18 et 19	Mémoire	>Certification « Métier ARTEC Formation »



Art-thérapie & Danse-thérapie

LA MÉTHODE

Apprentissage et expérimentation	22
Théorie et perfectionnement pratique	23

LES MÉDIATIONS ARTISTIQUES

Art-thérapie

Argile	24
Écriture	26
Corps et voix	28
Peinture formes et couleurs	30
Clown-praticien	32
Conte et jeu théâtral	34
Les 5 sens	36
Jeu de sable	37
Corps en jeu et théâtre	38

Danse-thérapie

Corps et danse	39
----------------------	----

Et aussi les modules complémentaires de formation en :

La méthode en relation d'aide	43
Les fondamentaux de la psychopathologie	45
Le groupe : savoir gérer, contenir et animer	47

Conseil : il est indispensable pour le futur professionnel d'être engagé dans un travail personnel ou dans un processus thérapeutique.

SUPERVISION DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CURSUS

ANIMATION D'ATELIERS CRÉATIFS

OBJECTIFS

- Être supervisé dans la mise en œuvre d'un atelier.
- Analyser la pratique afin d'identifier les axes d'amélioration.
- Analyser des situations professionnelles rencontrées.

PRÉREQUIS

Avoir suivi 6 modules de formation ou justifier d'une pratique professionnelle.

DÉROULEMENT

Formation en un module de 3 jours (21 heures).

DATES

8 au 10 février 2027
7 au 9 février 2028

CURSUS

MÉDIATION ARTISTIQUE EN RELATION D'AIDE ET ART-THERAPIE

OBJECTIFS

- Être supervisé dans la mise en œuvre d'un atelier.
- Analyser la pratique afin d'identifier les axes d'amélioration.
- Analyser des situations professionnelles rencontrées.
- Élaborer des stratégies de communication et/ou marketing, responsabilité civile et déontologie
- Ajuster sa posture et sa pratique professionnelle par une méthodologie d'autoévaluation.

PRÉREQUIS

Être engagé dans le cursus certifiant Artec.

DÉROULEMENT

Formation en un module de 5 jours (35 heures).

DATES

4 au 8 janvier 2027	3 au 7 janvier 2028
25 au 29 janvier 2027	24 au 28 janvier 2028
15 au 19 février 2027	14 au 18 février 2028

Formations sur demande
dans vos établissements



Apprentissage et expérimentation

Bases de la méthode

En Art-thérapie, la créativité pratiquée dans un cadre structuré engage un processus de transformation et favorise la prise de conscience de soi comme sujet. Il est donc indispensable d'en évaluer de façon expérientielle sa portée pour une pratique professionnelle sécurisée.

Chaque médiateur a ses propres spécificités. L'expérimentation de l'argile, du collage, du théâtre (...), permet d'acquérir des outils et une méthodologie utilisable à son poste de travail.

L'objectif de ce cycle de base de 2 modules est d'éprouver la pratique artistique dans l'impact positif de l'acte de création dans le but de préparer la conception d'animations d'ateliers à visée de mieux-être ou de relation d'aide selon le secteur d'activité professionnelle du bénéficiaire. Fort de ses expérimentations et du développement de ses compétences, le stagiaire pourra alors choisir une spécialisation selon son degré d'affinité avec les médiateurs et adapter ses propositions d'animation selon les publics concernés et leurs besoins respectifs.

PUBLIC

Voir page 20.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

Voir page 12 et 13.

Module 1

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les bases théoriques et pratiques de l'art-thérapie : définition et objectifs de l'art-thérapie, le cadre, la posture du professionnel, la structuration d'une séance, la créativité, les modalités pratiques.
- Expérimenter différents médiateurs pour en comprendre les spécificités.
- Développer la créativité : libérer l'expression et s'éprouver dans le processus créatif.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Apports théoriques sur l'accompagnement du processus de transformation par la créativité : les conditions nécessaires à son émergence, le cadre, le choix des médiateurs et leurs spécificités.
- Expérimentation d'une variété de médiateurs artistiques et leurs spécificités : (*pratiques en aparté, en duo ou en groupe, mise en commun des expériences*) : argile, collage, graphisme, écriture, peinture à doigts...

Module 2

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Expérimenter la particularité d'autres médiateurs.
- Approfondir les bases théoriques et pratiques de la méthodologie de l'art-thérapie : posture de l'accompagnement, processus de symbolisation, l'espace transitionnel, la notion de fil conducteur, les principes de l'évaluation et de l'analyse de pratique.
- Acquérir des outils pédagogiques et d'accompagnement : juste posture, communication, soutien, contact...
- Développer des facultés d'analyse de la pratique.
- Évaluer le processus d'émergence de la créativité.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Apports théoriques sur le processus de symbolisation dans l'acte de création et l'espace traditionnel.
- Expérimentation d'une variété de médiateurs artistiques et leurs spécificités : (*pratiques en aparté, en duo ou en groupe, mise en commun des expériences*) : masque, maquillage, écriture, conte, théâtre, médiateurs sensoriels.

FORMATEURS

Annabel MANTION-FAYOLLE

Médiatrice artistique en relation d'aide, Titre RNCP de niveau II
Art thérapeute certifiée.
Pratique libérale et institutionnelle
Artiste peintre : Expositions personnelles.

Murielle BOZZIA

Médiatrice artistique en relation d'aide, Titre RNCP de niveau II.
Pratique libérale et institutionnelle
Artiste peintre : expositions personnelles.
Recherches artistiques pluri disciplinaire en collaboration.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 10 jours (70 heures) en 2 modules de 5 jours chacun.

DATES

Module 1 : 05 au 09 octobre 2026
22 au 26 février 2027
04 au 08 octobre 2027

Module 2 : 16 au 20 novembre 2026
19 au 23 avril 2027
15 au 19 novembre 2027



- Conditions et modalités de mise en place d'ateliers dans un cadre professionnel (lieu, durée, fonctionnement pratique...).

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir le métier de Médiateur artistique en relation d'aide et son champ d'intervention professionnelle.
- Différencier les différentes étapes d'une séance.
- Organiser les conditions matérielles d'un atelier.
- Poser un cadre clair facilitant l'émergence du processus créatif.
- Utiliser les médiateurs expérimentés selon un protocole d'utilisation donné.
- Définir l'impact des médiateurs expérimentés.
- Mettre en œuvre les conditions nécessaires à l'émergence de la créativité et trouver des ressources pour s'adapter à une difficulté plastique.

- Les outils pédagogiques, d'analyse et d'accompagnement.
- Approfondissement de la créativité.
- La fonction d'animateur d'atelier au sein du groupe et de l'institution.

COMPÉTENCES VISÉES

- Enrichir les compétences créatives par l'utilisation de nouveaux médiateurs.
- Utiliser les médiateurs expérimentés selon un protocole d'utilisation donné.
- Identifier l'impact des médiateurs expérimentés en fonction de leurs spécificités.
- Définir l'intérêt et les limites d'intervention de l'accompagnement verbal.
- Développer l'expression verbale sur le processus de création.
- Définir les conditions nécessaires à l'émergence du processus créatif.
- Mesurer l'importance d'un processus d'évaluation et d'analyse de la pratique de façon réflexive selon une méthodologie.



Théorie et perfectionnement pratique

Expérimentation et points de repères théoriques

Cette formation présente les préceptes du courant humaniste pour aider chacun à se situer et à clarifier sa propre posture professionnelle. L'étude de points de base des approches Gestalt et Analyse Transactionnelle va permettre au professionnel d'affiner ses objectifs d'ateliers et l'épauler dans sa gestion des groupes et individus. L'approche se veut rigoureuse mais aussi ludique et créative pour favoriser une compréhension de la psyché et des fonctionnements humains avec des méthodes pédagogiques invitant à la créativité. L'ancrage de la théorie dans le concret de la profession est en effet favorisé par l'expérimentation de divers médiateurs artistiques et l'exploration de diverses déclinaisons d'un même outil de travail pour nuancer les propositions d'activités en atelier.

PRÉREQUIS

Avoir effectué plusieurs modules du cursus « Médiateur artistique en relation d'aide » ou justifier d'une activité professionnelle d'animation d'ateliers d'art-thérapie.

Module 1

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Appréhender l'importance d'une posture professionnelle claire, ancrée sur des valeurs de courant humaniste, pour la mise en place d'ateliers de créativité au cadre précis et sécurisant.
- Expérimenter et analyser des ateliers de créativité axés sur l'expression du ressenti du moment au sein d'un accompagnement de type humaniste/Gestalt, donc d'une approche phénoménologique.
- Développer sa capacité à élaborer des objectifs d'atelier adaptés à la nature du public et au contexte ainsi que sa capacité à s'adapter aux besoins changeants.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Exploration de points communs aux approches humanistes et de points plus particuliers à la *Gestalt*.
- Présentation du « cycle de contact » (*Gestalt*).
- *Polarités et complémentarités* (*Gestalt*).
- Proposition d'une fiche d'analyse d'activités.
- Lien entre théorie et pratique insistant sur la *congruence* et l'*authenticité* de chacun.
- Utilisation de médiateurs artistiques d'expression du senti pour souligner l'importance des prises de conscience en atelier.

Module 2

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir des outils de l'Analyse Transactionnelle pour asseoir sa posture professionnelle sur un juste équilibre afin de déjouer certains pièges du métier au niveau intrapsychique et interrelationnel.
- Affiner les compétences d'accueil et de rigueur avec des apports théoriques et pratiques.
- Étoffer ses objectifs d'atelier avec des outils de l'Analyse Transactionnelle.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Exploration des points de base de l'Analyse Transactionnelle.
- Présentation des « États du Moi ».
- Observation des « injonctions » et « drivers ».
- Exploration des enjeux du « triangle dramatique ».
- Utilisation de la fiche d'analyse d'activités.
- Utilisation des médiateurs artistiques comme outil d'intégration des points d'Analyse Transactionnelle explorés durant le stage.

FORMATRICE

Sylvie BATLLE

Art-thérapeute. Master en Arts Psychothérapie Intégrative (University of East London / IATE : Institute for Arts in Therapy and Education). Certifiée en Application Éducationnelle et Thérapeutique des Arts (IATE). Diplômée en Psychologie et Relation d'aide (« Extra Mural Certificate in Psychology », « Extra Mural Certificate in Counselling », Birkbeck University of London). Membre de la FF2P (Fédération Française de Psychanalyse et de Psychothérapie).

Publications aux Éditions Jouvence :

- « Animer un atelier d'art-thérapie : l'essentiel pour le proposer avec ouverture, profondeur et prudence ».
- « L'art-thérapie au quotidien : Magie, couleurs, évasion et profondeur »
- « Boostez votre créativité et libérez votre artiste intérieur »
- « Les compulsions alimentaires : Se libérer de la boulimie »

TARIFS, voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 10 jours (70 heures)
en 2 modules de 5 jours chacun.

DATES

À distance Module 1 :	À distance Module 2 :
1 au 5 mars 2027	24 au 28 mai 2027
22 au 26 mars 2027	14 au 18 juin 2027
28 février au 3 mars 2028	15 au 19 mai 2028
20 au 24 mars 2028	12 au 16 juin 2028

PUBLIC

Voir page 20.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE et MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir pages 12 et 13.

- Observation *phénoménologique* du processus créatif dans « l'ici et maintenant ».
- Entraînement à l'accompagnement de type humaniste (selon les préceptes explorés) dans les échanges en binômes ou trios faisant suite aux expérimentations des médiateurs.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier ses valeurs de référence pour adopter une posture professionnelle claire et congruente donc sécurisante.
- Appliquer un accompagnement basé sur des préceptes du courant humaniste ou Gestalt par le biais d'attitudes et interventions de type phénoménologique.
- Utiliser les notions du « cycle de contact » en Gestalt pour cibler des propositions d'activités facilitant l'expression du senti du moment.
- Utiliser des points de repère théoriques de Gestalt (« cycle de contact » et « polarités ») pour élaborer des objectifs d'ateliers adaptés aux besoins du public et au contexte.
- Concevoir des variantes nuancées à des propositions d'activités existantes afin de pouvoir les adapter à la nature et aux besoins des participants selon le contexte du moment.

- Observation des dynamiques en présence : en soi, dans le groupe et au-delà (dynamiques intrapsychiques et interrelationnelles).
- Réflexion sur une trame possible d'atelier à médiation artistique.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les bénéfices et dangers de chaque « état du Moi » afin d'asseoir la posture professionnelle sur un juste équilibre entre ouverture et vigilance.
- Être conscient des risques liés aux verrouillages malsains entre « états du Moi » pour être en mesure de proposer des ateliers aux dynamiques saines et sécurisantes pour les participants.
- S'appuyer sur la connaissance du triangle dramatique de l'Analyse Transactionnelle pour gérer les enjeux et les dynamiques en présence au sein d'un groupe.
- Mettre en œuvre des compétences d'accueil et de gestion de l'autre en posture de « Parent Nourricier » ou « Parent Normatif » selon le besoin du moment.
- Proposer des ateliers de créativité aux objectifs inspirés d'outils de l'Analyse transactionnelle.



Argile

Créer et animer un atelier de modelage

Depuis l'origine de l'humanité, l'argile n'a cessé de s'inscrire dans l'habitat comme contenant et liant ou comme signe d'apparat et d'appartenance. En effet, ce matériau infiniment malléable et transformable, incite à l'animer de notre empreinte faisant participer à la fois le corps, le souffle et l'imaginaire. Dans ce corps à corps avec la matière, le corps réémet symbolique est mis en jeu. Pétrir, masser, colmater, caresser, réparer... Des profondeurs de l'archaïque se libèrent des représentations permettant l'élaboration de sens et par là-même les forces du vivant.

Ainsi, ce médiateur peut s'avérer d'une aide remarquable pour accompagner les clients à se reconnecter à leur corps et à leurs sens mais aussi à leurs capacités créatives et imaginatives. Le bénéficiaire pourra adapter ou intégrer ses nouvelles connaissances et compétences à son poste de travail ou dans son futur métier.

Cette formation permet au professionnel utilisant la médiation argile de concevoir et conduire un atelier de modelage en utilisant les caractéristiques spécifiques de l'argile en fonction de l'objectif visé et du public concerné.

Les 3 modules se présentent selon l'enchaînement pédagogique progressif suivant :

- Le premier module permet de poser les bases techniques et théoriques de la méthode du modelage d'argile en art-thérapie par l'expérimentation de propositions variées.
- Le deuxième module propose de développer la technicité du modelage de l'argile, de structurer la conception d'un atelier et d'acquérir les modalités de la posture professionnelle dans l'accompagnement verbal. En s'appuyant sur une diversité de propositions d'activités et sur une posture adaptée de son accompagnement, le stagiaire sera en mesure de soutenir et de favoriser le processus créatif en orientant son atelier.
- Le troisième module finalise la mise en place d'ateliers de relation d'aide par le modelage par des mises en situations de pratiques d'animations par le stagiaire. Chaque animation est suivie d'une évaluation méthodologique afin de permettre aux stagiaires d'asseoir leur savoir-faire dans la conduite d'un atelier.

PUBLIC

Voir page 20.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE et MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir pages 12 et 13.

FORMATRICE

Annabel MANTION-FAYOLLE

Médiatrice artistique en relation d'aide,

Titre RNCP de niveau II

Pratique libérale et institutionnelle

(Ateliers de groupe et séances individuelles.)

Artiste peintre : Expositions personnelles

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 15 jours (105 heures)
en 3 modules de 5 jours chacun.

DATES

Module 1

24 au 28 mai 2027

Module 2

28 juin au 2 juillet 2027

Module 3

27 septembre au 1 octobre 2027



Module 1 Les bases de la méthode

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les bases théoriques du modelage en art-thérapie : définition et objectifs de l'art-thérapie, le cadre, la posture professionnelle.
- Acquérir les bases techniques des conditions pratiques d'un atelier de modelage : outils, argiles, cuisson...
- Expérimenter de nombreuses propositions d'activités pratiques utilisant différentes techniques : colombin, plaque, masse... pour appréhender les spécificités du médiateur argile.
- Développer la créativité : libérer l'expression et s'éprouver dans le processus créatif.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Rappel des bases théoriques de l'art thérapie : définition, cadre, objectifs, accompagnement.
- Les particularités du médiateur argile, son impact et les appuis pour favoriser le processus de création.
- Les différentes techniques utilisées en modelage (colombin, plaque, masse...).
- Les variantes possibles de l'utilisation de l'argile aidant à soutenir le processus de créativité.

COMPÉTENCES VISÉES

- Structurer les conditions matérielles et techniques d'un atelier de modelage.
- Utiliser les différentes bases techniques du modelage de l'argile.
- Utiliser une variété de propositions spécifiques.
- Intégrer le modelage dans une dynamique de groupe.
- Définir les spécificités et l'impact du médiateur argile pour favoriser le processus de création.
- Mettre en œuvre les conditions nécessaires à l'émergence de la créativité et trouver des ressources pour s'adapter à une difficulté plastique.

Module 2 Approfondissement

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Élargir le champ d'utilisation de l'argile avec de nouvelles propositions du modelage.
- Expérimenter le modelage en lien avec d'autres médiateurs, en vue d'orienter ses ateliers.
- Préparer et concevoir un atelier de modelage.
- Connaître les modalités de la posture professionnelle dans l'accompagnement verbal et ses limites d'interventions.
- Développer les facultés d'analyse de pratique.
- Intégrer le processus de symbolisation dans la pratique du modelage.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les conditions favorisant l'émergence du processus de création et de transformation.
- Le processus de symbolisation.
- Les particularités d'autres médiateurs utilisés en complémentarité (exploration corporelle, écriture, imagination active...)
- L'expérimentation de ses propres limites et /ou des difficultés à s'exprimer avec ce médiateur afin d'éprouver les difficultés que peuvent rencontrer les clients.

COMPÉTENCES VISÉES

- Pratiquer de nouvelles propositions d'activités afin d'orienter un atelier au contexte et au besoin d'un public donné.
- Développer la technicité du modelage de l'argile (volume, formes plus complexes...) et la dextérité pour élargir le champ du processus créatif.
- Adapter la spécificité de chaque médiateur associé à l'argile au besoin rencontré et à l'objectif donné.
- Structurer les différentes étapes d'une séance lors de la conception d'un atelier.
- Développer l'expression verbale et la capacité à communiquer à bon escient sur le processus de création pour soutenir et favoriser la créativité.
- Mettre en application un processus d'évaluation de la pratique afin de déterminer la juste posture à adapter à un public donné.
- Déterminer les conditions d'émergence du processus créatif et reconnaître une production à valeur symbolique.

Module 3 Perfectionnement et applications spécifiques

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Structurer et conduire un atelier de modelage adapté au public visé.
- Accompagner le processus de création et de transformation des participants d'un atelier.
- Garantir la posture de l'animateur de façon cohérente et sécurisée.
- Perfectionner sa pratique du modelage comme médiateur d'art-thérapie.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Mise en situations d'animation d'atelier, jeux de rôle...
- Professionnalisation de l'animation d'un atelier argile : accompagnement au processus créatif, accompagnement du processus de transformation.
- Construction de la fonction d'animateur d'atelier au sein d'un groupe ou de l'institution.
- Observations/réflexions pour que chacun puisse accroître sa vigilance dans sa pratique professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Animer un atelier de modelage en relation d'aide ou en art-thérapie.
- Définir et adapter de nouvelles propositions en fonction de l'objectif visé et du public concerné.
- Accompagner verbalement les participants d'un atelier.
- Évaluer et soutenir le processus de création : ce qui est opérateur de changement et ce qui l'est moins.
- Construire et communiquer des évaluations et observations au sein d'une équipe de professionnels.
- Évaluer sa pratique selon une grille méthodologique d'évaluation et garantir une pratique professionnelle de qualité.

Écriture

Créer et animer un atelier d'écriture libre en association avec divers langages artistiques

L'atelier d'écriture se veut un lieu de rencontre et d'expression authentique. Ce qui compte, c'est que « l'écrivain » s'exprime en toute liberté... Le but est d'offrir à chacun la possibilité de poser des mots sur son ressenti, sans recherche stylistique, grammaticale ou syntaxique. L'écriture est alors amenée avec diverses notes ludiques, multi-sensorielles et symboliques. Dans ce contexte, l'écriture s'enrichit d'autres langages artistiques et les complète.

Savoir créer un climat de confiance est une compétence précieuse abordée en priorité. Une grande variété d'activités créatives et/ou ludiques permet à chaque futur animateur d'atelier de faire l'expérience de diverses approches. Les activités sont ensuite analysées sous un angle théorique et pratique pour en mesurer l'impact et les enjeux.

Ainsi, le professionnel en formation acquerra l'assise qui lui permettra d'encourager le lâcher-prise avec prudence, afin d'accompagner les participants à ses ateliers à se (re-)connecter à leurs capacités créatives et imaginatives, ainsi qu'à exprimer leurs ressentis avec authenticité...

Cette formation apporte aux bénéficiaires les compétences nécessaires pour concevoir et animer des ateliers d'écriture avec une variété d'activités créatives encourageant la libre expression.

Les 3 modules se présentent selon l'enchaînement pédagogique progressif suivant :

- Le premier module vise à acquérir une méthodologie de base pour la mise en place du cadre d'un atelier et la proposition de consignes d'écriture. Il permet de percevoir l'envergure et les enjeux d'un atelier d'écriture libre ou ludique enrichi de médiateurs artistiques complémentaires.
- Le deuxième module permet aux stagiaires d'approfondir la méthodologie et la portée des propositions d'écriture, ainsi que d'aiguiser leurs capacités à s'adapter aux spécificités d'un public. Il s'agit d'apprendre à nuancer et approfondir les propositions d'activités en s'appuyant sur l'utilisation de symboles, de personnifications et de narratifs codifiés. Chaque stagiaire conçoit un projet d'atelier professionnel.
- Le troisième module permet d'aborder la méthodologie d'animation d'ateliers d'écriture depuis la planification des ateliers jusqu'aux méthodes d'auto-évaluation post atelier. Chacun peut mettre en pratique les compétences acquises lors des modules 1 et 2 en proposant une animation au sein du groupe de stagiaires. Chaque animation est suivie d'une supervision par la formatrice afin de permettre à chacun d'affiner ses acquis et d'asseoir son savoir-faire.

PUBLIC

Voir page 20.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE et MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir pages 12 et 13.

FORMATRICE

Sylvie BATLLE

Art-thérapeute.

Master en Arts Psychothérapie Intégrative

(University of East London / IATE :

Institute for Arts in Therapy and Education).

Certifiée en Application Éducationnelle et Thérapeutique des Arts (IATE).

Diplômée en Psychologie et Relation d'aide

(«Extra Mural Certificate in Psychology »,

« Extra Mural Certificate in Counselling »,

Birkbeck University of London).

Membre de la FF2P (Fédération Française de Psychanalyse et de Psychothérapie).

Publications aux Editions Jouvence :

« L'art-thérapie au quotidien : Magie, couleurs, évasion et profondeur » ;

« Boostez votre créativité et libérez votre artiste intérieur » ;

« Les compulsions alimentaires : Se libérer de la boulimie » ;

« Animer un atelier d'art-thérapie : l'essentiel pour le proposer avec ouverture, profondeur et prudence ».

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 15 jours (105 heures)

en 3 modules de 5 jours chacun.

DATES

À distance

Module 1 : 26 au 30 avril 2027

13 au 17 septembre 2027

Module 2 : 14 au 18 septembre 2026

18 au 22 octobre 2027

Module 3 : 19 au 23 octobre 2026

22 au 26 novembre 2027



Module 1 Les bases de la méthode

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les bases de la mise en place d'atelier : définition, cadre, conditions matérielles, supports d'écriture.
- Identifier les caractéristiques spécifiques du médiateur « écriture » pour proposer des consignes adaptées.
- Acquérir les bases de l'accompagnement à l'expression écrite enrichie d'autres médiateurs artistiques.

PROGRAMME

- L'atelier d'écriture visant au mieux-être : définition, cadre, objectifs.
- Les spécificités du médiateur écriture.
- Les appuis pour favoriser le processus de création (techniques pour court-circuiter la peur de la feuille blanche et faciliter l'expression écrite).
- Les stimuli facilitant l'expression écrite authentique (par exemple stimulations sensorielles, images...).
- L'utilisation du médiateur écriture à des fins identitaires (écriture intime, journal artistique, écrire pour faire le pont entre soi et l'autre).

COMPÉTENCES VISÉES

- Décrire les spécificités d'un atelier d'écriture : définition, cadre.
- Evaluer les besoins pratiques d'un atelier d'écriture libre ou ludique : conditions matérielles, supports d'écriture.
- Formuler des consignes adaptées aux spécificités du médiateur Écriture.
- S'appuyer sur divers stimuli artistiques pour favoriser le processus d'écriture : déclencheurs à partir de supports visuels, mises en train ludiques, stimuli multi-sensoriels, etc...
- Identifier les ingrédients d'un relationnel de qualité encourageant la production d'écrits libres et authentiques.

Module 2 Approfondissement

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Mesurer les enjeux d'un atelier d'écriture enrichi de médiateurs artistiques variés pour en approfondir la méthodologie.
- Observer les processus en présence et les apports de la symbolisation et la personnification dans divers types de narratifs.
- Affiner sa capacité d'analyse d'activités pour adapter les propositions au public et au contexte en anticipant l'impact.
- Concevoir un projet d'atelier.

PROGRAMME

- Les processus en place dans l'acte d'écrire au sein d'activités mêlant d'autres approches artistiques (favoriser l'assise, l'accès aux ressources intérieures créatives, l'ouverture aux autres).
- La symbolisation (distanciation par la fiction) et l'appropriation de métaphores favorisant le mieux-être dans le domaine du conte ou de l'écriture fantastique et surréaliste.
- L'analyse de diverses activités afin de mesurer l'impact et l'enjeu des consignes pour les adapter aux besoins en présence avec prudence.
- L'élaboration d'un projet d'atelier professionnel.

COMPÉTENCES VISÉES

- Associer l'écriture à d'autres médiateurs artistiques pour décupler les ressources créatives et expressives des participants d'un atelier.
- Encourager la symbolisation (le recours à la métaphore et aux symboles) et la personnification pour favoriser l'assise des participants, leur accès aux ressources intérieures et extérieures, l'ouverture aux autres.
- S'appuyer sur des trames type de narratifs et l'écriture fantastique, surréaliste ou du domaine du conte pour enrichir la mallette d'outils de symbolisation.
- Nuancer les consignes afin de les adapter aux besoins spécifiques d'un public donné.
- Élaborer un projet d'atelier adapté à l'objectif donné.

Module 3 Perfectionnement et applications spécifiques

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Préparer un atelier d'écriture ou une séquence d'ateliers avec méthodologie et justesse.
- Structurer un atelier d'écriture phase par phase à partir d'un fil conducteur défini avec méthode.
- Conduire une animation concrète d'atelier selon une méthodologie structurée.
- Ajuster sa posture et sa pratique professionnelle par une méthodologie d'auto-évaluation.

PROGRAMME

- L'élaboration de diverses fiches de préparation et d'auto-évaluation pour accroître la pertinence des propositions ainsi que sa vigilance dans la pratique professionnelle.
- Les mises en situation d'animation d'ateliers à partir d'une méthodologie structurée.
- L'entraînement à l'accompagnement du processus créatif avec une posture facilitatrice et non intrusive.

COMPÉTENCES VISÉES

- Animer un atelier de médiation par l'écriture préparé avec méthodologie.
- Conduire une séance avec une posture d'animateur juste et congruente (dans le respect des limites de ses compétences).
- Adapter la proposition d'atelier à l'objectif et au public concerné.
- Accompagner la production d'écrits avec bienveillance et compréhension.
- Accueillir la variété de ressentis générés par les propositions d'écriture.
- Utiliser des grilles d'autoévaluation pertinentes pour garantir une pratique professionnelle éthique.

Corps et voix

Créer et animer un atelier vocal

La voix représente une fonction neuromusculaire complexe qui met en jeu le corps dans sa totalité, elle trouve sa source dans un élan intérieur lié aux émotions fondamentales et est un message sonore qui produit un impact sur l'auditeur. La voix définit une identité et possède ses caractéristiques propres qui lui permettent d'être unique et reconnue.

La voix chantée emprunte à la voix parlée ses éléments de base. Toutefois, le chant possède ses exigences propres à la fois sous un angle physiologique et psychologique. Elle a une fonction d'insertion sociale et d'appartenance à un groupe. Elle permet de faire travailler le corps, la mémoire dans un investissement non seulement individuel mais aussi groupal, favorisant valorisation et lien social. En effet, chanter en groupe demande de respecter des règles, il faut s'écouter les uns les autres, respecter les temps de silence et oser s'exprimer dans son propre temps de chant... C'est être une identité dans une société.

Cette formation permet au professionnel utilisant la médiation par la voix d'acquérir les outils nécessaires à un geste vocal « adapté » pour concevoir et conduire un atelier vocal en fonction de l'objectif visé.

- Le module 1 permet d'acquérir les différentes techniques vocales à proposer dans un atelier : la mise en son et en voix, l'expressivité, en direction de publics et de contextes différents.
- Le module 2 approfondit les techniques vocales et permet d'acquérir une méthodologie et une pédagogie structurée pour animer un atelier vocal à destination de publics spécifiques.
- Le module 3 propose des mises en situations de pratiques d'animations par les stagiaires leur permettant d'asseoir leur savoir-faire dans la conduite d'un atelier.

PUBLIC

Voir page 20.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE et MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir pages 12 et 13.

FORMATRICE

Céline LAMBRE

Chanteuse. Professeur de chant. Chef de chœur.

Praticienne Feldenkrais certifiée.

Art thérapeute titulaire du Diplôme d'Université (DU) d'Art Thérapie de la Faculté de médecine de Tours.

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 15 jours (105 heures)
en 3 modules de 5 jours chacun.

DATES

Module 1 : 1 au 5 mars 2027
7 au 11 juin 2027

Module 2 : 19 au 23 octobre 2026
18 au 22 octobre 2027

Module 3 : 7 au 11 décembre 2026
6 au 10 décembre 2027



Module 1 Les bases de la méthode

Qualité de l'expression orale dans la communication professionnelle.

La voix est un support de communication et de transmission privilégié qui met la personne en relation avec les autres. Le chant est le prolongement de la voix parlée, un geste vocal « adapté » favorise chez chacun les facultés d'écoute et de créativité. L'enseignant, le chanteur, le comédien, le soignant, l'éducateur mais aussi l'orateur, le manager et tout professionnel en relation avec un public trouvera dans cette formation matière à enrichir sa pratique pour une communication plus vraie, plus sensible et plus performante, optimisant ainsi ses compétences dans la vie professionnelle.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître le fonctionnement de la voix parlée et chantée.
- Observer les différentes fonctions, intellectuelles, émotionnelles et motrices qui sont mobilisées dans le travail de la voix.
- Ouvrir et équilibrer les trois actes nécessaires à une écoute « accordée » : Écouter, s'écouter, être écouté.
- Expérimenter les potentialités de la voix, la liberté d'émission, la fluidité du geste vocal.
- Apprendre à poser sa voix, pour l'utiliser avec aisance, sans fatigue et de manière expressive
- Avoir de multiples outils pour la préparation du corps, la mise en son et en voix, l'expressivité, en direction de publics et de contextes différents.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Notions de bases de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil vocal : points fondamentaux de la statique du corps, mécanismes vibratoires des cordes vocales, étendue vocale et registres vocaux, étude détaillée de la respiration, résonances.
- Notions de base de phonétique articulatoire. Classification des voix.

- Technique vocale sur tous les paramètres de la voix : tessiture, résonances, timbre, étendue, hauteur, intensité, débit, articulation, modulation, expression.
- Accordage du corps « instrument de la voix ». Ecoute, travail sensoriel et vibratoire, détente, dynamique (utilisation des méthodes : Feldenkrais, Roy Hart).
- Pose de voix, vocalises, exercices vocaux, en groupe, en duo, en aparté.
- Travail pratique sur des textes et/ou chants et improvisations corporelles et vocales.

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir le fonctionnement de l'instrument corporel et vocal pour la voix parlée et chantée.
- Reconnaître les différents paramètres de la voix, ses potentialités, sa technique.
- Définir la classification des voix et les registres vocaux.
- Repérer les intentions, l'état émotionnel et les zones de tensions corporelles dans un travail vocal ou prise de parole.
- Différencier les différentes formes de l'écoute et réunir les conditions nécessaires à une bonne écoute dans un groupe.
- Utiliser des outils vocaux adaptés pour la transmission et l'expression artistique et vocale.

La voix est un outil essentiel d'expression et de relation. Chaque voix est unique et reflète notre personnalité et notre histoire ancrée ou récente. Elle est un outil de communication privilégié, la voix porte le langage et l'investissement dans le discours. La voix chantée quant à elle joue deux rôles distincts : un rôle d'expression individuelle et une fonction sociale, d'appartenance à un groupe.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir une méthodologie et une pédagogie permettant d'animer un atelier autour de la voix à destination de publics spécifiques.
- Approfondir les connaissances de l'outil vocal parlé ou chanté et des techniques d'animation de groupe vocal.
- Approfondir les apprentissages musicaux dans un objectif pédagogique.
- Acquérir des outils musicaux afin d'élaborer des ateliers autour du chant et de la polyphonie.
- Développer un autre mode de communication.
- Comprendre les effets spécifiques de la voix et prendre conscience de la voix parlée.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Travail de technique vocale et apprentissage des postures et attitudes vocales
- Recherche des relations entre la posture et la qualité vocale
- Schéma corporel permettant une application directe sur le souffle et la voix.
- Mise en situation de reconnaissance des différentes personnalités vocales et corporelles.
- Approfondissement du travail d'écoute et d'intonation.
- Gestique, méthodologie de l'apprentissage, formation à l'audition, jeux rythmiques et vocaux.
- Écoute et reproduction de cellules mélodiques (travail de la justesse) et de cellules rythmiques (travail de la pulsation).
- Application des acquis techniques sur des monodies et des polyphonies d'esthétiques variées. Improvisation, interprétation.
- Transmission et création d'exercices adaptables à l'individu et au groupe.

COMPÉTENCES VISÉES

- Élaborer des moyens techniques et pédagogiques pour développer et encadrer des ateliers de pratique autour de la voix.
- S'appuyer sur une connaissance théorique de la voix pour en définir sa fonction.
- Reconnaître les différents types de voix et savoir les aider à évoluer.
- Identifier et analyser le fonctionnement vocal afin de transmettre clairement une technique vocale.
- Créer des exercices spécifiquement adaptés aux différents types de publics et aux différents contextes dans lesquels ces ateliers seront proposés.
- Transmettre un répertoire polyphonique simple.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Perfectionner ses capacités à animer un atelier d'art-thérapie ainsi que ses compétences à encadrer un groupe ou à établir une relation individuelle.
- Structurer un atelier vocal avec méthodologie dans le respect des limites de ses compétences.
- Adapter ses méthodes et techniques de chant selon le public visé et les objectifs pédagogiques
- Ajuster sa posture et sa pratique professionnelle par une méthodologie d'autoévaluation.
- Développer l'aptitude à écouter et à être écouté, à captiver et à être entendu.
- Repérer les émotions d'une personne lorsqu'elle s'exprime avec la voix.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Exercices pratiques d'animation de groupe supervisés.
- Mise en situation d'animation d'ateliers dans le cas d'une relation individuelle.
- Mise en situation d'animation d'ateliers dans le cas d'une animation de groupe.
- Travail et recherche du vocabulaire nécessaire à l'outil vocal et musical.
- Structuration d'une séance de travail.
- Analyse des composantes spécifiques à la voix et au chant et mise en relation avec les besoins d'un public donné, que ce soit dans une relation individuelle ou groupale.
- Conception d'exercices vocaux et musicaux correspondant aux objectifs pédagogiques donnés.

COMPÉTENCES VISÉES

- Conduire une animation concrète d'atelier selon une méthodologie structurée.
- Créer des exercices spécifiquement adaptés aux différents types de publics et aux différents contextes dans lesquels ces ateliers seront proposés.
- S'adapter aux besoins d'un groupe et à ses individualités.
- S'adapter à une animation d'atelier individuel ou de groupe.
- Conduire une séance avec une posture d'animateur juste et congruente (dans le respect des limites de ses compétences).
- Utiliser des grilles d'autoévaluation pour garantir une pratique professionnelle sérieuse et éthique.

Peinture formes et couleurs

Créer et animer un atelier d'arts plastiques

La pratique artistique dans un cadre d'art thérapie est un processus à la fois physique, émotionnel et intellectuel.

Le professionnel de la relation d'aide utilisant cette médiation accompagne et révèle le processus créatif des participants de ses ateliers. En effet, le processus créatif se révèle crucial pour parvenir à un changement, qu'il s'agisse de croissance personnelle, de prise de conscience ou de résolution de problèmes. La pratique artistique permet cette plongée intérieure, nécessaire à toute croissance.

En utilisant les arts plastiques, les œuvres produites peuvent être vues comme des portes d'entrée vers l'inconscient, augmentant la possibilité de dévoiler ses désirs, ses problèmes ou ses conflits. Les œuvres produites peuvent aussi servir d'archives précieuses pour mesurer les progrès de la personne sur le long cours.

L'art utilisé dans un cadre de médiation artistique développe le lien social, favorise l'intégration, l'intégrité et la cohérence en encourageant la personne à communiquer tant visuellement que verbalement. L'œuvre sert alors de tiers et d'espace de transition. L'œuvre devient partage et « re-création ». Cependant, les émotions que suscitent les œuvres produites par les personnes en atelier sont à explorer dans un cadre particulier, celui de la relation d'aide et d'accompagnement.

Aussi, la formation proposée de 3 modules permettra au professionnel utilisant la médiation peinture de concevoir et de conduire un atelier de pratique artistique plastique à visée de mieux-être et de relation d'aide.

Les 3 modules se présentent selon l'enchaînement pédagogique progressif suivant :

- Le module 1 permet aux stagiaires d'expérimenter les exercices qu'ils proposeront aux futurs participants de leurs ateliers et de développer des techniques variées d'expression artistique plastique.
- Le module 2 porte sur la conception et l'organisation d'ateliers à partir de deux mouvements d'art contemporain : le land art en peinture et le mandala. Le fonctionnement de groupe permettra aux stagiaires de se mettre en position « d'animateurs de séquences d'ateliers ». Il s'agira d'intégrer le travail de la relation au sein d'un groupe, dans le respect de l'autre et de sa propre posture professionnelle. Ce module permet également de concevoir des projets opérationnels à destination d'une institution.
- Le module 3 diversifie et approfondit l'approche de mouvements d'art contemporain utilisables dans les ateliers de médiation artistique. La relation d'aide est abordée pour développer une attitude contenant et accompagnante et faire face aux difficultés ou objections rencontrées lors de l'animation d'un atelier. Des méthodologies de conception d'atelier sont proposées permettant de dérouler un fil conducteur, et d'adapter ses propositions en fonction des divers publics. Des grilles d'évaluations de pratique sont étudiées afin de proposer une pratique professionnelle adaptée.

PUBLIC

Voir page 20.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE et MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir pages 12 et 13.

FORMATRICE

Murielle BOZZIA

Médiatrice artistique en relation d'aide, Titre RNCP de niveau II.

Pratique libérale et institutionnelle (Ateliers de groupe et séances individuelles.).

Artiste peintre : expositions personnelles.

Recherches artistiques pluri disciplinaire en collaboration. Sa démarche artistique interroge le paradoxe, les espaces et les limites, le fond et la forme, la rupture et le lien.

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 15 jours (105 heures)
en 3 modules de 5 jours chacun.

DATES

Module 1 :

14 au 18 septembre 2026

8 au 12 mars 2027

13 au 17 septembre 2027

Module 2 :

26 au 30 octobre 2026

17 au 21 mai 2027

18 au 22 octobre 2027

Module 3 :

30 novembre au 4 décembre 2026

21 au 25 juin 2027

29 novembre au 3 décembre 2027



Module 1 Les bases de la méthode

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les bases théoriques sur les principes d'animation d'ateliers par la médiation peinture.
- Expérimenter divers exercices pratiques d'atelier d'art thérapie utilisant les arts plastiques, la peinture, les formes et les couleurs comme médiateur : peinture, collage, encres, pastels gras et secs, fusain, techniques mixtes...
- Acquérir des techniques d'expression artistique et construire les dispositifs de création support de la médiation : le portrait, le dripping, le pop'art.
- Identifier les apports et les spécificités de ce médiateur pour proposer les exercices adaptés.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les différentes techniques mixtes utilisées en art plastique : acrylique, gouache, pastel, collage, encre, fusain... et l'exploration du rythme et de la musique.
- Le dripping : superposition de couleurs et de formes : l'implication gestuelle dans la création ; la calligraphie : de l'écriture au dessin ; le carnet de voyage.

- Le Pop'art : simplification et mise à distance de l'objet.
- Le portrait : la symbolique du portrait et la voie du détour.
- Les principes fondamentaux de l'exploitation de la créativité : non jugement et non interprétation dans l'acte créatif.
- L'exploration de multiples champs d'expériences de création, diverses pratiques créatives ne s'appuyant pas exclusivement sur le dessin et la peinture.
- L'impact et la spécificité de la médiation peinture.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les principes essentiels d'action de l'art thérapie.
- Disposer d'une diversité d'activités de la médiation Peinture pour les adapter aux besoins d'un atelier.
- Appliquer les principes usuels de la peinture, des formes et des couleurs pour développer des techniques d'expressions artistiques, utiliser et associer divers matériaux.
- S'appuyer sur les apports théoriques pour identifier les apports de chacune des activités expérimentées.

Module 2 Approfondissement

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir de nouvelles propositions d'activités à partir de 2 mouvements d'art contemporain (land art et mandala) : apports, spécificités et symbolique pour les adapter à divers publics.
- Concevoir un atelier : préparer les conditions de pratiques des activités de la médiation peinture, adapter l'objectif des activités proposées aux contextes du public envisagé.
- Identifier les différentes séquences d'un atelier : préparation, animation, exploitation.
- Concevoir un projet de proposition d'ateliers à destination d'une institution.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- L'exploration de multiples champs d'expériences de création (à partir de thèmes et matériaux différents).
- Différents courants de l'art contemporain : land art et mandala ; objectif et spécificités.
- Les conditions nécessaires à la conception d'un atelier : lieu, moyens, matériel, public, séquences d'un atelier à prévoir, propositions d'activités reliées entre elles et adaptées à l'objectif donné.

- Le sens et les difficultés rencontrées lors d'exercices de créativité.
- Étude de cas et mises en situation en sous groupes sur diverses exploitations d'ateliers.
- La conception et rédaction d'un projet professionnel.

COMPÉTENCES VISÉES

- S'appuyer sur les apports de 2 mouvements d'art contemporain pour choisir les exercices adaptés au contexte et besoins du public envisagé.
- Mettre en œuvre les éléments clefs nécessaires à la préparation des activités de la médiation peinture.
- Organiser le lieu et adapter l'activité proposée en fonction du public donné.
- Lancer un atelier en favorisant le processus de création des personnes.
- Rédiger et présenter un projet d'intervention en art thérapie au sein d'une institutio

Module 3 Perfectionnement et applications spécifiques

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir de nouvelles propositions d'activités à partir de mouvements d'art contemporain.
- Structurer un atelier en nuanciant les consignes selon le public visé ; mettre en place un fil conducteur.
- Introduire des procédés d'écoute active dans son mode d'accompagnement des personnes.
- Conduire un atelier : lancer, animer, exploiter les ateliers.
- Ajuster sa posture et sa pratique professionnelle par la réalisation de grilles d'évaluation adaptées.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les particularités d'autres médiateurs utilisés en complémentarité pour enrichir les propositions d'ateliers.
- Les attitudes à adopter pour communiquer avec authenticité et respect mutuel.
- À partir d'une même proposition d'atelier, élaborer les variantes possibles selon des publics différents.
- À partir d'un médiateur, ou d'un thème, comment élaborer un fil conducteur permettant la conception d'une série d'atelier.

- Mises en situation d'animation d'atelier en sous-groupes.
- L'analyse des difficultés, techniques et comportement de l'animateur lors de l'animation d'un atelier.
- L'importance et le sens des supervisions ; les grilles d'évaluations.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les apports de mouvements d'art contemporain dans les ateliers d'art thérapie et construire des ateliers appropriés.
- Favoriser l'expression par un accompagnement adapté : utiliser les différents types de réponses aux objections et difficultés rencontrées par les participants d'un atelier.
- Appliquer les éléments clefs du lancement, de l'animation, de l'exploitation lors de la conduite d'un atelier.
- Mettre en œuvre une posture d'accompagnement en relation d'aide au cours de l'animation et au cours de l'exploitation des ateliers.

Clown-praticien

Créer et animer un atelier de clown-praticien

Le clown joue les couleurs de la vie en magnifiant les petites et les grandes choses du quotidien pour les mettre en scène. Dans beaucoup de traditions, l'archétype du clown a une fonction sociale évidente et nécessaire. Il sert de médiateur, defou du roi ou de révélateur ludique et décalé de l'inconscient collectif.

Entre la personne et le personnage, le Clown surgit dans cet espace de Jeu et d'improvisation où quelque chose du sujet s'affirme, prend forme, finalement s'échappe pour mieux le surprendre, particulièrement au moment de ces chutes qui ouvrent et témoignent d'un autre espace d'intelligence. Qu'on ne s'y trompe ! Ces « dérapages » clownsques qui appellent aux rires, sont riches de sens et d'enseignement car elles offrent une autre façon d'entrevoir nos comportements.

Le clown-théâtre se décline au travers d'improvisations, comme autant de transformations de soi-même, mettant ainsi à jour des potentiels inexplorés. Ainsi ce nez rouge, ce petit masque, le plus mince qui soit, voile et dévoile, donnant ainsi au sujet l'occasion de faire plus ample connaissance avec les autres et avec lui-même.

Cette formation de 3 modules apporte aux professionnels les moyens de mettre en place et de conduire un atelier de clown-théâtre en fonction de l'objectif visé et du public concerné, en créant cet espace de découverte et d'enrichissement du clown, et ce en toute sécurité, en s'appuyant sur la complémentarité de médiations corporelles : improvisation, expression corporelle, danse, jeux vocaux, création d'histoires...

Les 3 modules se présentent selon l'enchaînement pédagogique progressif suivant :

- Le premier module permet de poser les bases techniques et théoriques du « clown-théâtre » en s'appuyant sur les techniques d'expression et les structures d'improvisation et d'assimiler les principaux concepts de l'Art-thérapie.
- Le deuxième module permet de structurer la progression d'un atelier. En s'appuyant sur les principaux concepts de la Gestalt-thérapie et sur une diversité de propositions d'activités, le stagiaire est en mesure de développer une posture adaptée de son accompagnement et de faciliter le processus d'expression des participants à son atelier.
- Le troisième module permet d'intégrer d'autres médiations comme le conte, la danse, le jeu masqué... pour enrichir le potentiel de la médiation clownsque et permet de finaliser la mise en place et la conduite d'ateliers par des mises en situation pratiques d'animations par le stagiaire.

PUBLIC

Voir page 20.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE et MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir pages 12 et 13.

FORMATEUR

A VENIR PROCHAINEMENT.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 15 jours (105 heures)
en 3 modules de 5 jours chacun.

DATES

Module 1 : 2027 : A VENIR PROCHAINEMENT
Module 2 : 2027 : A VENIR PROCHAINEMENT
Module 3 : 2027 : A VENIR PROCHAINEMENT



Module 1 Les bases de la méthode

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître les bases théoriques du jeu clownesque : l'archétype du clown, le jeu masqué, le théâtre.
- Connaître les principaux concepts de l'art-thérapie.
- Apprendre à utiliser le « clown théâtre » comme médiateur pour développer l'imaginaire, les qualités relationnelles, la permissivité et l'adaptabilité à différents types de public.
- Revisiter les gammes du clown et assimiler les différentes structures de jeux clownesques
- Acquérir les fondements de la posture du praticien clown.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- L'art-thérapie : théorie, processus, cadre et posture.
- Le Clown-théâtre : origines, lien avec le jeu masqué et spécificités comme forme théâtrale.
- La différence entre « être clown » et « faire le clown ».
- Les caractéristiques et spécificités de ce médiateur à forte dimension corporelle ; indications et limites selon les publics visés.
- Les jeux de mise en route ou échauffements « psycho-corporels » : ce qui va soutenir les participants dans leur engagement corporel, leur spontanéité, leur présence, leur écoute...

- Les rituels et techniques propres au jeu masqué (mise en nez, ping-pong...)
- Les techniques soutenant le jeu théâtral : respiration, travail avec la voix, ressentis corporels et émotionnels.
- Les gammes du jeu clownesque : regard public, marches & démarques, chœur/choriphé, grommlos, corporythmes,...
- Les différentes structures de jeux : passages rideau, le conférencier, le naïf, le miroir, le chœur, ... Jeux en solo ou à plusieurs.
- L'apport de l'objet, du costume et du maquillage.
- Ce qui se travaille dans les différents espaces : coulisses, scène, public
- Le cadre soutenant à l'émergence d'un personnage ou la « naissance » d'un clown...

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les caractéristiques et spécificités du médiateur clown.
- Différencier un atelier à médiation clown en relation d'aide d'un atelier clown
- Construire un échauffement clown en s'appuyant sur des propositions adaptées.
- Énoncer clairement les consignes de différentes structures d'improvisation.
- Reconnaître les qualités indispensables au jeu clownesque.
- Mettre en œuvre une verbalisation appropriée après une improvisation.

Module 2 Approfondissement

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre comment le clown-théâtre soutient une expérience de contact, grâce aux apports de la Gestalt.
- Apprendre à construire une progression clownesque adaptée à un public et en définir les objectifs.
- Différencier les personnages que le « clown » peut visiter.
- Assimiler les impératifs du jeu clownesque.
- Comprendre le cadre nécessaire à mettre en place pour ce médiateur.
- Apprendre à faciliter l'expression et l'authenticité d'un public donné.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les principaux concepts de la gestalt-thérapie (les Polarités, l'Introjection, l'Amplification, la Confluence, ...) ses racines phénoméno-logiques, et les liens avec l'être-Clown.
- Leur utilité dans la conception des improvisations clownesques proposées et l'observation des phénomènes expérientiels émergents.
- Leur utilité dans le soutien à l'expression du vécu des participants.

- Les notions de dynamique de groupe, de contenant / soutenant, d'émergence et de sécurité émotionnelle.
- L'approfondissement des jeux de mise en route ou échauffements « psycho-corporels ».
- D'autres structures de jeux : le photographe et son modèle, le speaker, le sculpteur et son modèle, chef/sous-chef, ... jeux en solo ou à plusieurs.
- La structuration d'un atelier, les aménagements selon le public visé, les points de vigilance et erreurs à éviter.

COMPÉTENCES VISÉES

- Animer un échauffement clown par des propositions appropriées.
- Mettre en œuvre des structures de jeux créatifs adaptés au public et à l'objectif donné.
- Repérer les formes émergentes à l'occasion des structures de jeux proposées.
- Déterminer le cadre à mettre en place lors d'une séquence de travail clownesque.
- Accompagner une séquence de jeu clownesque en veillant à conserver un cadre sécurisant.

Module 3 Perfectionnement et applications spécifiques

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- S'approprier les structures de jeux créatifs d'échauffement et les structures d'improvisation.
- Diversifier les ressources (autres médiations, approfondissement technique) pour étoffer et solidifier sa posture d'accompagnement.
- Faire l'expérience d'animer une session au sein d'un groupe.
- S'auto-évaluer avec justesse pour adapter ses propositions d'atelier en fonction des publics et de leurs besoins spécifiques.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- L'apport du masque neutre comme soutien au jeu clownesque, ou alternative selon les objectifs donnés.
- La complémentarité des médiations danse, contes, fables et poésie comme enrichissement des propositions d'ateliers.
- Mises en situation pratique d'animation d'ateliers avec auto-évaluation et supervision.
- L'approfondissement de la structuration d'un atelier, du choix des propositions et des spécificités des différents publics (enfants, ados, adultes...) : intentions, conditions/cadre, aménagements selon le public visé, points de vigilance et erreurs à éviter.

- L'approfondissement de son Clown comme personnage (costume, maquillage, voix).
- Les différents types d'intervention professionnelle (art-thérapie, développement personnel, ...) et les différents contextes (institutions, libéral, champ social ...) : limites et possibilités.

COMPÉTENCES VISÉES

- Élaborer et proposer un atelier à médiation clown-théâtre adapté aux besoins et spécificités du public visé.
- Diversifier les propositions en prenant appui sur la technique du masque neutre et d'autres médiateurs.
- Moduler la posture d'accompagnant selon les situations rencontrées : allier stimulation et soutien bienveillant.
- Soutenir l'expression du vécu des participants.
- S'auto-évaluer (points forts, points de vigilance).

Contes et jeu théâtral

Créer et animer un atelier de contes dans la tradition orale

Le conte semble être connu de tous, facile à trouver, à lire et à utiliser. Tout le monde sait parler... Et pourtant c'est un art à part entière. Faire la différence entre lire, raconter et conter est essentiel. Le conte se transmet, se dit, se vit, s'anime sous la parole du conteur qui est un « cinéaste de l'imaginaire ».

L'art du conte obéit à des règles bien précises :

- Comment « dire » un conte issu de la tradition, qui circule de génération en génération, de bouche en oreille ?
- Comment passer de l'écrit à l'oral pour garder sa force ?
- Comment se l'approprier, se le mettre en bouche, découvrir le sens de la symbolique, créer son propre conte, aborder l'improvisation et la présence ?
- Comment utiliser le conte dans une animation, un atelier créatif en pédagogie ludique, en mesurant précisément de quoi il s'agit et la portée qu'il peut avoir ?

L'art du conte est un art vivant, qui dit vivant dit « habité » par une émotion, une gestuelle, un contenu porté par la présence du conteur. Celui-ci a la difficile tâche d'amener le public dans un autre monde, il se doit d'être convainquant et convaincu, de connaître le sens profond de ses contes et les principes de la symbolique qui sous un aspect naïf signifient tant.

Le conte nous relie les uns aux autres à travers nos différences, c'est un vecteur social qui crée des liens intergénérationnels et interculturels. C'est un outil qui permet de développer l'imaginaire et le monde intérieur de chacun, de révéler le potentiel créatif. Il est alors un excellent médiateur pour travailler avec des enfants en interactivité dans un atelier créatif. Il relie dans leur globalité toutes les activités et s'adresse à tout type de public, érudit ou illettré, enfants ou personnes âgées.

Au cours de cette formation, sous forme d'expressions artistiques variées, les stagiaires vont acquérir les outils professionnels spécifiques au conte et à la prise de parole en vue d'animer des ateliers de médiation par le conte : mettre en scène par des mots, des images, des sensations, par l'expression artistique et plastique en travaillant avec des techniques précises de visualisation, d'échauffements du corps, de la voix, de la respiration et par des jeux théâtraux ludiques.

Les 3 modules se présentent selon l'enchaînement pédagogique progressif suivant :

- Le module 1 permet d'acquérir les techniques du conte : comment dire un conte et le transmettre avec la technique du conteur, mais aussi comment développer l'imaginaire en vue de la création d'un conte individuel.
- Le module 2 porte sur les techniques et l'animation d'un atelier conte par la création collective d'un conte.
- Le module 3, quant à lui, porte sur la mise en scène du conte pour animer une représentation collective du conte et ainsi favoriser l'émergence du processus de création comme outil de transformation.

PUBLIC

Voir page 20.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE et MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir pages 12 et 13.

FORMATRICE

Hélène GUERS

Artiste conteuse (issue d'une tradition orale de conteurs depuis plus de 4 générations) et comédienne depuis 25 ans dans divers théâtres et festivals.

Directrice artistique d'une compagnie de théâtre et de conte. Professeur de conte (formée au CMLO Centre Méditerranéen de littérature orale) et de théâtre ("Formation de l'Acteur" par Philippe Hottier, comédien du Théâtre du Soleil). Metteur en scène.

Intervenante scolaire en conte (agrément de la DRAC). Licence professionnelle Activités culturelles et artistiques, Spécialité : Conception et réalisation théâtrale (Université de Perpignan). Certifiée en Conception et réalisation en story board (CFT Gobelins à Paris).

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 15 jours (105 heures) en 3 modules de 5 jours chacun.

DATES

Module 1 : 10 au 14 mai 2027

Module 2 : 20 au 24 septembre 2027

Module 3 : 22 au 26 novembre 2027



Module 1 Les bases de la méthode

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les bases théoriques et pratiques des techniques du conte et du conteur.
- Apprendre à construire la structure du conte et utiliser des bases techniques de mise en bouche et de diction, pour permettre à son interlocuteur, dans le cadre de son activité professionnelle, de créer un conte individuel.
- Associer les différentes techniques utilisées autour du conte (improvisation, jeux théâtraux, création d'un conte, fonctions sensorielles...)

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les bases théoriques et pratiques sur les techniques du conte et du conteur dans la tradition orale.
- Le monde de l'imaginaire et la relation à la sensorialité.
- Les cinq fonctions sensorielles pour enrichir l'imagination.

- Les divers outils artistiques autour du conte : maquillage, arts plastiques, peinture.
- S'initier à l'expression orale d'un conte.
- La création d'un conte individuel.

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser les bases techniques de structuration d'un conte pour créer un conte individuel.
- Utiliser les bases techniques du conteur pour développer une expression orale aisée et facilitée d'un conte.
- S'appuyer sur les bases théoriques pour mesurer l'impact de la symbolique du conte.
- Proposer une palette technique variée d'activités liées au conte pour développer les ressentis corporels et l'imaginaire des futurs participants d'un atelier.

Module 2 Approfondissement

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Constituer, comprendre et élargir le répertoire du conteur par la transmission orale et les différentes versions d'un conte traditionnel.
- Créer un conte collectif : sa structuration, la gestuelle, l'articulation au sein d'un groupe.
- Acquérir une palette technique variée associée au conte pour favoriser le processus de création du public donné.
- Intégrer les personnages de conte dans l'expression artistique.
- Mettre en place les bases de la posture du professionnel d'un atelier conte pour favoriser la créativité et la prestation orale.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- L'approche théorique sur le conte et le conteur : la structuration d'un récit, la gestuelle, l'articulation.
- Le conte comme médiateur initiatique et comme outils de réparation de blessure de l'être.
- Les héros : ces personnages porteurs de nos fantasmes et de nos rêves.
- La création d'un conte collectif.

- La présence et la confiance au sein d'un groupe, dans le respect de soi et de l'autre.
- L'apprentissage d'une palette technique variée pour développer les ressentis corporels et l'imaginaire d'un public donné.
- Les bases du cadre à mettre en place pour sécuriser les participants d'un atelier.
- Les fondements de la posture de relation d'aide.

COMPÉTENCES VISÉES

- Adapter le répertoire du conteur à un public donné.
- Animer un atelier conte par la création collective d'un conte : structurer les bases d'un conte collectif à l'oral, mettre en œuvre l'art oratoire, adapter la gestuelle et l'articulation.
- Intégrer les divers outils artistiques autour du conte en utilisant le maquillage, les arts plastiques, l'improvisation théâtrale, les personnages du conte.
- S'adapter par l'écoute à la proposition des autres en intégrant la créativité dans un objectif collectif.
- Mesurer la notion d'inter dépendance entre le conteur, le public et le conte.

Module 3 Perfectionnement et applications spécifiques

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Créer une mise en scène d'un conte en y intégrant des scènes et des dialogues adaptés à un public donné.
- Faire une représentation scénique d'un conte.
- Expérimenter en musique et dans l'espace la symbolique des mythes et des contes.
- Théâtraliser les personnages des contes et des mythes.
- Construire une prestation orale avec la posture adaptée pour faciliter la confiance du groupe et le sécuriser.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- La consolidation théorique sur l'élaboration du conte et sa représentation scénique.
- Le contact avec l'acte de création comme outil de transformation.
- La relation avec les sens, les sensations et les émotions.
- Le franchissement des barrières inconscientes par le conte, le jeu et l'humour.
- La création d'un conte en représentation scénique.

COMPÉTENCES VISÉES

- Structurer un récit en vue d'une représentation publique.
- Découper un conte en scène en y intégrant des dialogues pour une représentation théâtrale.
- Organiser un atelier de conte en vue d'une représentation publique.
- Gérer l'espace scénique et son utilisation.
- S'appuyer sur les bases pratiques pour mesurer l'impact de la symbolique du conte sur un public donné pour adapter la mise en scène.
- Utiliser le maquillage, les costumes, les arts plastiques pour la théâtralisation et l'intégration des personnages de conte et de mythe dans la mise en scène.
- Choisir les exercices d'échauffement ciblés pour créer la confiance dans le groupe.

Les 5 sens

Animer un atelier de médiations sensorielles

Les facultés naturelles des 5 sens ont un rôle primordial dans la perception et la représentation du monde, la façon d'appréhender les événements, la mémoire, le sens de la vie, la qualité des relations... Selon leurs filtres et leurs degrés de perception, les 5 sens peuvent constituer une ouverture ou au contraire un frein à la perception du réel, bloquer la créativité et engendrer diverses limites relationnelles, voire des troubles cognitifs et comportementaux.

Connaître la portée spécifique de chaque sens, qu'elle soit corporelle, cognitive, culturelle, ou symbolique affine la pratique du professionnel dans sa posture d'accompagnement et enrichit l'évolution du processus des prises en charge des publics. Les médiateurs des cinq sens utilisés lors d'ateliers d'art-thérapie ou dans des situations de relation d'aide prennent grâce à une nouvelle sensibilisation du potentiel sensoriel de chacun, une fonction éducative et rééducative.

Pratiqués avec une écoute corporelle active, ils ouvrent des portes pour rencontrer et éprouver le monde relationnel et social autrement, ils font évoluer le ressenti et la perception d'une situation et aident à porter un regard différent sur soi et sur l'environnement. L'utilisation éducative des sens constitue en elle-même une méthode de relaxation qui permet de modifier ses états de conscience, de vivre différemment tous les événements de l'existence et de faire émerger lors d'une pratique de l'art-thérapie la dimension artistique et de créativité inhérente à chacun.

Grâce à la méthode pédagogique employée et une approche ludique et interactive au sein d'un groupe, les professionnels de la créativité et de la relation d'aide acquerront au cours de cette formation, les moyens pédagogiques et techniques de mener des ateliers de médiation pour enrichir les capacités sensorielles d'un large public (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées...), aux spécificités variées (handicaps sensoriels, difficultés de concentration et de mémorisation, isolement social...), et dans différents contextes d'intervention (scolaires et éducatifs, associatifs, sociaux et d'accueils, thérapeutiques et hospitaliers, maisons de retraites...).

PUBLIC

Voir page 20.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE et MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir pages 12 et 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir des protocoles spécifiques d'utilisation de chaque médiateur des 5 Sens : odorat, ouïe, goût, toucher, vue.
- Associer en synergie les médiateurs sensoriels avec des médiateurs artistiques dans l'objectif de favoriser des ressources et des points d'appui pour développer la créativité, l'imaginaire, les ressentis du public accompagné...
- Prendre en compte les particularités ou les difficultés sensorielles du public donné et savoir les intégrer dans un processus d'un travail de transformation.
- Développer les processus cognitifs, les processus d'associations, les motivations du public accompagné tout en respectant un cadre déontologique de l'art-thérapie.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Aspects physiologiques et culturels des 5 sens.
- Fonctions spécifiques de chaque sens en relation d'aide : le lien dans la relation, le langage verbal/non-verbal, la mémoire, les émotions, l'imaginaire, la créativité...
- Apprentissage d'une grande variété d'ateliers sensoriels à partir des 5 sens : le goût, l'odorat, la vue, le toucher, l'ouïe et leur rôle dans la communication et l'accompagnement.
- Expérimentation approfondie des activités créatives à utiliser dans une pratique professionnelle à partir d'expériences sensorielles spécifiques.
- Analyse des ateliers sensoriels : acuité sensorielle et ressources, repérage du mode de représentation, élaboration d'une pédagogie à utiliser dans le cadre de son métier.
- Composition et évaluation à partir de grilles précises des ateliers sensoriels à visée créative : modalités, apports et limites, les différents publics, optimisation de la créativité par l'écoute sensorielle.

FORMATRICE

Annabel MANTION-FAYOLLE

Médiatrice artistique en relation d'aide, Titre RNCP de niveau II

Art thérapeute certifiée.

Pratique libérale et institutionnelle

Artiste peintre : Expositions personnelles.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 5 jours (35 heures)
en 1 module de 5 jours.

DATES

9 au 13 novembre 2026

8 au 12 novembre 2027



COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en pratique des protocoles d'accompagnement avec les médiateurs sensoriels.
- Définir l'impact des médiateurs sensoriels expérimentés et les utiliser de façon spécifique en fonction des différents publics et des objectifs visés
- Instaurer une dynamique relationnelle au sein d'un groupe.
- Intégrer dans sa posture (voix, contact, écoute...) et dans l'élaboration des protocoles d'accompagnement les apports théoriques et les pratiques expérimentées pour favoriser l'émergence de l'imaginaire, la mémoire, la créativité... du public accompagné.
- Mettre en pratique des ateliers à visée créative avec les médiateurs sensoriels et créer une « palette » d'outils en fonction des publics.

Jeu de Sable

Animer un atelier jeu de sable : Théâtralisation miniature en bac de sable explorant des situations de vie par la disposition d'objets évocateurs dans le sable

Le médiateur jeu de sable (*Sandplay*) prisé dans les pays anglo-saxons a été initié par Carl Jung et mis au point par Margaret Lowenfeld en Angleterre puis par Dora Kalff en Suisse. Utilisés depuis les années 30, les accompagnements utilisant le jeu de sable encouragent fluidité et sensorialité permettant au participant de se connecter à ses ressentis et de les exprimer.

L'ajout d'objets dans le paysage créé dans le sable permet un narratif tout de symboles dont les « mots » sont les figurines choisies et disposées dans le bac de sable. Laisser ses mains façonner le sable peut être ressourçant et révélateur. Peupler le paysage qui en émerge d'objets et de figurines et transformer la production 3D créée en « jouant » avec la position et le choix des figurines ouvrent un champ d'expérimentations et d'expressions spontanées.

Mettre en place un accompagnement *jeu de sable* peut nécessiter peu de matériel. Pour le participant à la séance, c'est un médiateur facile d'accès et rassurant car la miniaturisation permet une prise de distance immédiate. Les possibilités d'interaction sont vastes : transformation du paysage créé, dialogues entre figurines, expérimentations sur la disposition des objets, etc... Cet outil offre la limpidité visuelle des arts plastiques et la fluidité de l'expression théâtrale.

Ce médiateur s'adresse à des publics de tous âges souhaitant explorer des situations variées (difficultés sociales, résolutions de conflits, timidité, situations liées à son histoire ou son enfance, etc...). Il se prête ainsi à toutes sortes de thèmes : donner une forme tangible à une situation ou un ressenti ; représenter une situation redoutée ou souhaitée ; explorer les tenants d'un conflit (interne / externe) ; mettre en scène des possibilités de résolution, etc.

Utiliser ce médiateur nécessite prudence et connaissance de ses implications. Cette formation permet d'acquérir une méthodologie pour la mise en place du cadre et des consignes d'un atelier jeu de sable. Les apports théoriques sont accompagnés de nombreuses propositions d'activités qui sont ensuite analysées pour en mesurer l'impact, les enjeux, les précautions à prendre et les sphères à éviter afin de percevoir les limites du médiateur pour une utilisation professionnelle prudente.

PUBLIC

Voir page 20.

PRÉREQUIS

Avoir effectué plusieurs modules du cursus « Médiation artistique en relation d'aide » ou justifier d'une activité professionnelle d'animation d'ateliers d'art-thérapie ou d'accompagnement en relation d'aide ou en psychothérapie.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION.

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les bases théoriques d'un accompagnement par l'approche du jeu de sable : définition, cadre, objectifs, conditions matérielles, supports.
- Identifier les caractéristiques spécifiques des techniques du jeu de sable pour proposer des consignes adaptées.
- Acquérir les bases de l'accompagnement d'un public par l'action combinée de l'expérimentation sensorielle dans le sable, la représentation visuelle en 3D avec l'ajout d'objets et figurines en tableaux figés ou évolutifs.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- L'atelier « jeu de sable » : définition, historique et contextes d'utilisation.
- La mise en place : cadre, objectifs, suggestion de matériel peu onéreux et pratique, exploration de divers formats adaptables à divers contextes.
- Les spécificités du médiateur théâtralisation miniature en bac de sable : Développement des capacités sensorielles par le contact avec le sable.

FORMATRICE

Sylvie BATLLE

Art-thérapeute.

Master en Arts Psychothérapie Intégrative (University of East London / IATE : Institute for Arts in Therapy and Education).

Certifiée en Application Éducationnelle et Thérapeutique des Arts (IATE).

Diplômée en Psychologie et Relation d'aide

(« Extra Mural Certificate in Psychology »,

« Extra Mural Certificate in Counselling »,

Birkbeck University of London).

Membre de la FF2P (Fédération Française de Psychanalyse et de Psychothérapie).

Publications aux Editions Jouvence :

« L'art-thérapie au quotidien : Magie, couleurs, évasion et profondeur » ;

« Boostez votre créativité et libérez votre artiste intérieur » ;

« Les compulsions alimentaires : Se libérer de la boulimie » ;

« Animer un atelier d'art-thérapie : l'essentiel pour le proposer avec ouverture, profondeur et prudence ».

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 5 jours (35 heures)

en 1 module de 5 jours.

DATES

À distance

23 au 27 novembre 2026

6 au 10 décembre 2027



Créativité libre et tactile dans le sable sec et dans le sable humide. Immédiateté de la production d'un visuel par le modelage et la disposition d'objets et de figurines dans le bac de sable.

Les figurines : objets transférentiels décrits par D. W. Winnicott.

Créations visuelles, mises en scènes statiques ou évolutives.

Dialogues et/ou monologues avec un ou plusieurs objets ou figurines.

Changement de perspective par l'exploration de divers angles de vue.

Expérimentations pour faire évoluer la situation explorée.

- Les appuis pour favoriser le processus de création adapté au public donné (mises en train, types de consignes et propositions).
- Les stimuli facilitant les activités de *jeu de sable*.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les spécificités d'un atelier « jeu de sable » : définition, cadre, enjeux.
- Évaluer les conditions matérielles pratiques d'un atelier *jeu de sable*.
- Formuler des consignes adaptées aux spécificités de ce médiateur.
- Proposer des mises en train pour favoriser la connexion à son ressenti et en faciliter l'expression : stimuli variés pour connecter le participant à ce qu'il souhaite explorer.
- Identifier les ingrédients d'un relationnel de qualité encourageant l'expression libre et authentique.



Corps en jeu et théâtre

Créer et animer un atelier à médiation théâtrale

Le théâtre est un art qui réunit de multiples formes d'expression de soi. Le corps, la voix, le regard, les mots (mais aussi plus largement les costumes, le maquillage, l'écriture et la scénarisation ...) sont mis en jeu en art-thérapie, dans un espace de liberté permettant d'éprouver ici et maintenant toute une gamme de sensations et de sentiments.

La représentation théâtrale est alors une occasion d'explorer nos propres multiplicités, en les donnant à voir aux autres comme à soi-même. Cette médiation mobilise la personne comme son propre médium : l'acteur créant le personnage est créé par lui. Agir avec son corps dans une création dont on devient peu à peu l'auteur est une forme de réappropriation de soi, indispensable à toute transformation.

Dans cet espace ludique et sécurisé, où le drame « dédramatise » son propre vécu par le détour du personnage, le participant pourra potentiellement faire l'expérience de liberté d'être et d'authenticité dans la présence à soi et à l'autre : c'est une occasion concrète de rencontrer ses personnages intérieurs, de revisiter ses rôles sociaux, de lâcher prise, gagner en confiance envers soi et autrui, élargir la gamme de ses expressions et mieux gérer ses émotions. En résumé, retrouver le plaisir de jouer à être autre pour être soi.

Les différents registres et techniques du jeu théâtral (mime, masque, ...) sont autant d'atouts au service des objectifs visés selon le public accompagné : enfants, adolescents ou adultes.

PUBLIC

Voir page 20.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION.

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Expérimenter et explorer différentes formes et registres de jeu théâtral.
- Apprendre à utiliser le théâtre comme médiation auprès de différents publics.
- Soutenir et développer le jeu et l'expression des participants.
- Acquérir une posture de praticien en médiation théâtrale permettant de l'utiliser selon les publics et objectifs visés (art-thérapie, accompagnement social, développement personnel, ...).

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Apports théoriques sur l'art-thérapie (définition, cadre, posture...).
- Caractéristiques et spécificités de la médiation théâtrale.
- Techniques de relaxation et d'échauffement favorisant le ressenti.
- Thèmes de jeux soutenant le lâcher prise et l'imaginaire
- Expérimentations diverses : improvisations libres ou avec consignes, seul ou à plusieurs, incarnation de rôles, création, scénarisation...
- Thématiques abordées (non exhaustif) :
 - le corps en jeu : impact de la mobilisation corporelle sur l'état émotionnel
 - le jeu des émotions : impact de l'état psychique sur le corps et sa représentation
 - le jeu masqué : une technique soutenant l'expressivité par le langage corporel
 - le travail de la voix : une autre façon de rencontrer et se rencontrer
 - la création du personnage comme un processus
 - le costume comme support à la création du personnage
 - la médiation théâtre comme possibilité de création et d'appartenance collective
 - acteur / metteur en scène / spectateur :
- exploration des différentes positions actives et passives.

FORMATEUR

Hélène GUERS

Artiste conteuse (issue d'une tradition orale de conteurs depuis plus de 4 générations)

et comédienne depuis 25 ans dans divers théâtres et festivals.

Directrice artistique d'une compagnie de théâtre et de conte.

Professeur de conte (formée au CMLO Centre Méditerranéen de littérature orale) et de théâtre ("Formation de l'Acteur" par Philippe Hottier, comédien du Théâtre du Soleil). Metteur en scène.

Intervenante scolaire en conte (agrément de la DRAC).

Licence professionnelle Activités culturelles et artistiques, Spécialité : Conception et réalisation théâtrale (Université de Perpignan).

Certifiée en Conception et réalisation en story board (CFT Gobelins à Paris).

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 5 jours (35 heures) en 1 module de 5 jours.

DATES

19 au 23 octobre 2026

11 au 15 octobre 2027



COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et connaître les spécificités de ce médiateur : ses impacts et ses limites.
- Avoir la capacité d'imaginer et de proposer :
 - des échauffements corporels et vocaux stimulant l'imaginaire et favorisant l'entrée dans le jeu
 - des jeux théâtraux à partir de consignes claires, variées et adaptées aux personnes accompagnées.
- Soutenir le processus créatif en cours puis l'échange verbal autour des scènes jouées ou regardées.
- Instaurer une dynamique groupale à partir de la médiation théâtrale.
- Développer les qualités essentielles à l'acteur qui sont aussi celles nécessaires à l'accompagnement de tels ateliers : présence à soi et à l'autre (écoute, regard,...), engagement corporel et vocal, sincérité...

Corps et danse

Créer et animer un atelier de médiation corporelle par la danse-thérapie

En Art-thérapie, le processus d'expression de soi se manifeste à travers un médiateur (peinture, collage, terre...) qui sert de support à la rencontre avec soi-même. La Danse-thérapie est une voie directe, c'est immédiatement l'expression du corps et le vécu émotionnel et symbolique qui l'accompagnent, qui en sont le cœur.

La compréhension et la représentation du monde sont constituées à partir de notre vécu corporel. Cette expérience modèle la façon de penser et d'être en relation. Inévitablement, il faut considérer le corps pour soulager les « blessures » et nourrir les capacités à sublimer. Corps et psyché sont inséparables, il ne peut exister de pensée sans un corps pour l'éprouver et la faire exister. De la même façon, le corps crée de la pensée et la danse est son langage.

L'expression libre « inconsciente » des gestes utilise le même principe d'association et de révélation que la parole en psychanalyse. Il est important que le corps puisse exprimer des pensées sans paroles. Comme il est nécessaire de traduire au plus juste des mots, le vécu ressenti.

La vie est mouvement et la danse est en chacun de nous, elle nous met en contact avec la partie vivante de soi, la partie désirante, ce qui en fait sa force d'accompagnement. La danse est aussi l'art du lien et du contact. Elle nous relie au plus profond de nous-mêmes à notre essence, à nos origines. Elle est en même temps la rencontre avec l'inconnu : qu'il s'agisse de notre inconscient, de la musique, de l'espace ou de ce qui va advenir à présent d'imprévu dans la découverte de soi et dans la rencontre de l'autre.

La danse thérapie permettant de rejouer et déjouer les enjeux de la relation s'avère une aide remarquable pour accompagner les clients à se reconnecter à leurs corps ; elle est donc un outil professionnel particulièrement adapté aux professionnels des secteurs sociaux, éducatifs, gérontologiques ou de la pédagogie et de la relation d'aide.

Cette formation permet d'acquérir les outils professionnels nécessaires à la conception et l'animation d'un atelier de relation d'aide enrichi des méthodes de danse thérapie, en utilisant les caractéristiques spécifiques de la danse en fonction de l'objectif visé et du public concerné.

Les 3 modules se présentent selon l'enchaînement pédagogique progressif suivant :

- Le premier module permet de découvrir les enjeux de la danse-thérapie par l'expérimentation des différentes particularités de cette médiation corporelle, notamment dans l'articulation théorique et pratique des fonctions corporelles, imaginaires et symboliques des mouvements dansés.
- Le deuxième module approfondit la compréhension des enjeux de la relation à l'autre et de quelles façons la danse-thérapie et plus particulièrement l'Expression Sensitive développe un art du lien et de la rencontre
- Le troisième module met en application pratique les différents concepts d'exercices proposés au cours de la formation en vue de structurer le processus nécessaire à un atelier de danse thérapie. Le processus mis en œuvre est approfondi par l'association des archétypes fondateurs des contes comme support et outil d'accompagnement.

PUBLIC

Voir page 20.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

FORMATRICES

Dominique HAUTREUX (module 3)
Psychologue clinicienne et Psychothérapeute
(DESS de Psychologie clinique et pathologique).
Danse-thérapeute.
Spécialiste des médiations artistiques et corporelles
en relation d'aide.
Fondatrice de l'École d'Expression sensitive® ;
Formatrice en expression sensitive et danse thérapie,
Supervision et analyse de pratique.
Publication aux éditions Dangles : "Danser à corps joie".

Virginie ROSSIGNEUX (modules 1 et 2)
Danse thérapeute, Coach Gestalt certifiée,
Formatrice en leadership.
Anciennement artiste danseuse et professeur de danse.
Maîtrise de philosophie, Phénoménologie.
Certification Coach Gestalt.
Certification de Danse Thérapie / Expression sensitive.

Céline CAMUT (modules 1 et 2)

Danse thérapeute.

Spécialisation en Gestion du Stress et des Émotions.

Intervenante en Service de Réussite éducative auprès d'enfants ;
en qualité de vie au travail et prévention des risques psycho-sociaux.
Parcours de danseuse et conteuse.

Licence de lettres modernes option art et professionnalisation
aux métiers de l'éducation.

Certification de Danse-Thérapie / Expression sensitive.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 15 jours (105 heures)
en 3 modules de 5 jours chacun.

DATES

Module 1 :

21 au 25 septembre 2026

22 au 26 février 2027

10 au 14 mai 2027

27 septembre au 1 octobre 2027

Module 2 :

30 novembre au 4 décembre 2026

30 mars au 3 avril 2027 (mardi au samedi)

7 au 11 juin 2027

29 novembre au 3 décembre 2027

Module 3 :

11 au 15 janvier 2027

5 au 9 juillet 2027

10 au 14 janvier 2028



Module 1 Découverte et expérimentation

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les bases du dialogue corporel : fonction corporelle, imaginaire et symbolique.
- Explorer une grande diversité de situations pour induire la sensibilité, l'imaginaire et l'expression corporelle d'un public donné.
- S'appuyer sur l'expérimentation pour l'articuler aux aspects plus théoriques qui fondent la danse thérapie.
- Acquérir les bases théoriques sur les enjeux des différentes approches de danse thérapie.
- Intégrer comment l'expression corporelle favorise le processus de mieux être physique et psychique d'une personne.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les différents courants de la danse-thérapie.
- Leurs bases théoriques.
- Les spécificités et les complémentarités des différents courants de danse-thérapie.
- Les exercices d'expression : comment relier le corps à l'imaginaire, au réel et au symbolique.
- Les outils d'accompagnement intégrant la perception, le mouvement et le toucher...

COMPÉTENCES VISÉES

- Autoriser la créativité corporelle et l'expression sans jugement.
- Développer une écoute corporelle des sensations.
- Utiliser le principe de la symbolisation corporelle.
- Valoriser l'imaginaire créatif du mouvement dansé pour accompagner l'autre à sentir ses besoins.
- Définir l'utilisation de la médiation corporelle en danse.
- Identifier les caractéristiques et les complémentarités de 2 courants de danse thérapie.
- Identifier l'articulation entre théorie et pratique dans les exercices proposés de danse thérapie.

Module 2 Approfondissement

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Approfondir et assimiler les concepts de la danse-thérapie pour les mettre en application.
- Mesurer les enjeux de la relation en rapport avec la théorie de l'attachement.
- Expérimenter les objets comme médiateur de la relation.
- Comprendre l'utilisation et la fonction de l'objet transitionnel.
- Approfondir la spécificité de l'accompagnement et de la relation d'aide en danse-thérapie.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- La dimension ludique : du jeu au je, l'accès au symbolique en danse.
- La théorie de l'attachement et les étapes nécessaires au processus d'individuation explorées par la danse.
- Les castrations symboliques de F. Dolto en relation avec les différents stades définis par Freud.
- De quelles façons la danse thérapie s'articule à la structuration du complexe d'Œdipe

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les différentes étapes du processus d'individuation pour favoriser leurs explorations par la danse.
- S'appuyer sur les enjeux de la relation pour adapter les propositions dansées au besoin et au public concerné.
- Intégrer les différentes étapes progressives de la construction d'une relation saine, sécurisée et pérenne.
- Intégrer la médiation transitionnelle par les objets et la créativité, en connaître les fonctions.
- Connaître les exercices à proposer pour explorer le lien à l'autre et les étapes nécessaires à la séparation afin d'orienter un atelier au contexte et au besoin d'un public donné.
- Adopter une posture professionnelle congruente qui sécurise et autorise l'expression de l'autre.

Module 3 Perfectionnement et applications spécifiques

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Approfondir les dimensions de l'imaginaire et du symbolique dans le processus.
- Définir les invariants du conte et l'intérêt de les associer à la danse.
- Définir les 3 principes fondamentaux dans les contes et les différents personnages qui les composent.
- Structurer un atelier de danse thérapie selon un processus donné
- Analyser l'impact de l'accompagnement en relation d'aide intégrant le corps.
- Accompagner l'autre en valorisant ses potentialités.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les processus à mettre en place pour la construction d'ateliers en fonction des différents publics et leur besoin spécifique.
- La spécificité de l'angoisse.
- Le point sur des familles d'exercices et leurs utilisations.
- Les ingrédients nécessaires à la mise en place du processus.
- La spécificité de la relation transférentielle en danse thérapie.
- Les limites et les devoirs de l'animateur : réflexions sur le cadre, l'éthique, l'engagement.
- Le point sur ses compétences et ses limites.

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser les fonctions des personnages du conte dans la danse comme outil d'accompagnement relationnel.
- Différencier les 3 principes du conte pour les mobiliser et les adapter à un objectif précis et un public donné.
- Formuler des consignes claires d'exercices à proposer selon un objectif donné.
- Mettre en application un processus d'atelier en s'appuyant sur un enchaînement précis d'exercices.
- Adopter une posture professionnelle qui autorise dans un cadre sécurisant, dans le respect des limites de ses compétences.

Relation d'aide & Santé mentale



Aider l'autre, ce vœu altruiste, nous le concrétisons peut-être déjà dans notre vie quotidienne... Cependant, choisir d'être un professionnel vecteur du mieux-être d'autrui s'inscrit dans un sens que nous pouvons donner à notre existence. Cela implique un savoir-être professionnel, une réflexion autour de sa motivation et de sa pratique professionnelle, un savoir-faire construit.

Les compétences que nous développons pour les professionnels de la prise en charge de publics, quel que soit le médiateur utilisé, se révèlent indispensables pour être efficace et percutant dans son action tout en permettant de se protéger.

LE PUBLIC

- Professionnels du secteur médical, para-médical ou sanitaire, Professionnels de la rééducation.
- Professionnels des établissements des secteurs socio-éducatifs et socio-culturels.
- Professionnels de la pédagogie, de l'éducation, de l'apprentissage, et de la communication.
- Professionnels de la psychologie et de la relation d'aide.
- Professionnels du sport, de la remise en forme, de l'esthétique et du bien-être.
- Professionnels du monde des arts.
- Professionnels des ressources humaines.
- Public en reconversion dans les métiers de la relation d'aide, du bien-être, de la remise en forme par des techniques éducatives corporelles ou de l'art thérapie.

NOTA

Ces formations s'inscrivent comme la formation de base des métiers auxquels nous formons et garantissent au nouveau praticien, une éthique et une assise pour développer son métier dans les meilleures conditions.

LES CURSUS DE FORMATION

Découvrez l'organisation des cursus de nos formations complètes en pages 15 à 19 :

Animateur d'Ateliers créatifs

Concevoir et animer des ateliers de médiations artistiques en relation d'aide

Art-thérapeute



Relation d'aide & Santé mentale

LA MÉTHODE FONDAMENTALE

Écoute et accompagnement.....	43
Approfondissement : le Processus	44
Perfectionnement : la Pratique.....	44

LES SPÉCIALISATIONS

Les fondamentaux de la psychopathologie	45
Les affects dans la relation d'aide	46
Le groupe : savoir gérer, contenir et animer	47
Prise en charge des personnalités psychopathes et/ou perverses	49

Formations sur demande
dans vos établissements



La méthode en relation d'aide

Devenir un professionnel en Relation d'Aide, cela ne s'improvise pas, cela se vit au-delà de la bonne volonté ou de la prise de conscience d'un engagement professionnel. Il est donc indispensable d'acquérir des outils professionnels et de connaître sa part de subjectivité dans la relation.

Ainsi, découvrir les différents champs et les limites de la relation d'aide, cheminer dans une démarche résolument humaniste, s'impliquer dans la relation sans s'oublier, c'est ce que nous proposons d'aborder ensemble dans ces formations : connaissances, savoir-faire, savoir-être professionnel concrétisant les acquis et les aptitudes.

Module 1 Écoute et accompagnement

Techniques de l'écoute et de la gestion de l'entretien dans la Relation d'aide

Cette formation s'adresse à ceux qui souhaitent se former ou se perfectionner aux techniques de l'écoute et de la gestion de l'entretien. Elle professionnalise l'accompagnement dans la relation d'aide, quel que soit le secteur concerné (social, santé, éducation, ressources humaines, mieux-être...).

Les techniques acquises vont permettre de sécuriser l'espace de travail en s'appuyant sur un cadre clair et explicite, d'accompagner et de gérer les imprévus, ainsi que de repérer et sortir des jeux de pouvoir.

En s'appuyant sur une posture basée sur une approche humaniste, cette formation permet de développer une attitude empathique, de favoriser l'engagement dans la relation et de s'appuyer sur des outils concrets qui permettent d'être dans une écoute réellement aidante.

PUBLIC

Voir page 41.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les compétences nécessaires pour conduire des entretiens d'écoute en respectant un cadre adapté à des objectifs préalablement déterminés.
- Définir un cadre professionnel explicite et les spécificités de l'entretien de relation d'aide.
- Acquérir les techniques de l'écoute spécifiques à la relation d'aide.
- Gérer les imprévus de l'entretien (émotions, demandes décalées, agressivité, jeux de pouvoir, etc.).
- Garder une juste distance dans la relation d'aide.
- Définir les objectifs de l'entretien en relation d'aide.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les différentes phases d'un entretien : l'accueil, le cadre, la demande, le contrat.
- La définition et l'utilisation des éléments qui constituent un cadre professionnel.
- La mise en place d'un accueil de qualité.
- La théorie et pratique d'une écoute aidante en se basant sur les postulats humanistes.
- La construction d'un objectif selon la demande du client : repérer, clarifier et cadrer la demande et le besoin.
- La distinction entre contenu, processus et structure lors de la rencontre ; l'observation du non-verbal.
- Les différentes attitudes et leurs effets dans la relation : savoir les repérer.
- La distance juste tout au long de la relation d'aide : savoir la maintenir.

FORMATEURS

Sylvie ROUVIÈRE

Gestalt-thérapeute certifiée de l'IFGT.

Maîtrise de Psychologie.

Diplôme universitaire de 3e cycle

en Gestion et organisation des ressources humaines.

Bernard BAREL

Psychologue clinicien (DESS).

Sophrologue cayécien (Master spécialiste).

Enseignant certifié en PNL (certifié INLPTA).

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 5 jours (35 heures)

en 1 module de 5 jours.

Ce module peut être suivi indépendamment du cycle de la Relation d'aide (modules 2 et 3).

DATES

• Écoute et accompagnement

En présentiel

31 août au 4 septembre 2026

1 au 5 février 2027

26 au 30 avril 2027

30 août au 3 septembre 2027

À distance

15 au 19 mars 2027

COMPÉTENCES VISÉES

- Distinguer les différentes phases de l'entretien.
- Appliquer et maintenir un cadre professionnel explicite et adapté.
- Evaluer et clarifier la demande.
- Utiliser les outils de l'écoute active et de la reformulation.
- Accompagner et contenir les difficultés imprévues.
- Repérer et déjouer les jeux de pouvoir.
- Mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement en conservant une juste distance dans la posture professionnelle.



Module 2 Approfondissement / le processus

Accompagner le processus, sans juger le contenu de la relation

Cette formation permet de clarifier ses motivations professionnelles, de confronter les représentations que chacun se fait de la relation d'aide, de voir comment cela influe sur la relation et d'élargir ses représentations pour trouver une posture plus juste et plus aidante. Connaître les postulats humanistes qui sous-tendent cette méthode de la relation d'aide permet au professionnel de maintenir une écoute de qualité dans une démarche d'accompagnement d'un processus, sans jugement du contenu de la relation.

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module « Écoute et accompagnement ».

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Approfondir les postulats humanistes pour définir la relation d'aide.
- Définir les piliers sur lesquels prend appui la posture du professionnel en relation d'aide.
- Repérer le processus au cours de l'entretien pour se positionner de façon adéquate.
- Distinguer aide et accompagnement.
- Développer une posture juste et aidante ajustée à la singularité de la situation en cours.
- Maintenir une écoute de qualité malgré des référentiels de valeurs différents.
- Élargir ses représentations pour garder une posture juste et aidante.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- La définition de la relation d'aide et de l'accompagnement.
- Les postulats humanistes : connaissance théorique et application pratique en relation d'aide.
- L'écoute centrée sur la relation avec la personne en demande d'aide : théorie et pratique.
- Les piliers de la posture en relation d'aide.
- Comment les références personnelles peuvent orienter et déformer l'écoute.
- L'interaction de la relation : savoir se prendre en compte dans la relation et se protéger.
- La distinction entre contenu et processus.
- L'ancrage de son projet et présentation professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les points d'appui pour une écoute centrée sur la personne.
- Distinguer contenu et processus pour répondre à une démarche d'accompagnement.
- Se repérer dans sa posture pendant un entretien pour la réajuster.
- Maintenir un cadre professionnel explicite et adapté.
- Mettre en place une écoute non directive.
- Prendre conscience de ses propres représentations et croyances pour rester présent à l'autre et soutenir le processus en cours.

FORMATEURS

Sylvie ROUVIÈRE ; Bernard BAREL Voir page 43.

TARIFS.

voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 10 jours

(70 heures en 2 modules de 5 jours chacun.)

DATES

• Le Processus

En présentiel
12 au 16 octobre 2026
31 mai au 4 juin 2027
11 au 15 octobre 2027

À distance

21 au 25 septembre 2026
27 septembre au 1 octobre 2027

• La Pratique

En présentiel
14 au 18 décembre 2026
28 juin au 2 juillet 2027
13 au 17 décembre 2027

À distance

2 au 6 novembre 2026
8 au 12 novembre 2027



Module 3 Perfectionnement / la pratique

Sécuriser les dynamiques relationnelles

Cette formation va ancrer la méthode en relation d'aide dans le réalisme du contexte professionnel de l'aidant (dans le cadre de la gestion du stress, la prévention, les activités de bien-être, les ateliers d'art thérapie, la prise en charge de public en difficulté). Elle s'appuie sur le cadre théorique qui concerne le développement normal ou pathologique de la psyché. Cadrant le contexte professionnel, elle permet surtout de mettre à jour les limites que l'aidant peut rencontrer, tant les siennes propres que celles des personnes accompagnées, dans un contexte bien précis. Ainsi cette formation permet aux professionnels d'étayer la dimension déontologique et éthique de la pratique de la relation d'aide ou de la prise en charge de public en professionnalisant leur approche.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître les bases élémentaires du développement psychique.
- Identifier et analyser les limites de l'accompagnement en relation d'aide pour adopter des comportements adaptés.
- Repérer les limites de la prise en charge au-delà desquelles le professionnel doit passer le relais : limites liées à la personnalité et aux conditions de vie de l'aidé et limites personnelles liées à la compétence de l'aidant.
- Sécuriser la pratique professionnelle en sachant quand et comment mettre fin à un accompagnement à bon escient et réorienter les personnes vers les structures compétentes.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les fondamentaux théoriques du développement psychique et les bases de la psychopathologie.
- Situer la relation d'aide dans le réalisme de son contexte professionnel et les limites que peut rencontrer l'aidant.
- Les approches structurelles et fonctionnelles de la personnalité.
- Les émotions dans les étapes du processus de la relation d'aide.

- Le transfert et le contre-transfert.
- Les états extrêmes et les attitudes à adopter.
- Les mises en situation concernant les limites, jeux de rôle.
- La clarification des limites personnelles et professionnelles.
- Apprendre à repérer les états extrêmes : l'état suicidaire, agité, agressif, dépressif, délirant, etc.
- Réflexion éthique déontologique.
- Prendre conscience de ses limites et de ses compétences.
- Accepter ses limites, l'impuissance, la frustration.

COMPÉTENCES VISÉES

- Repérer les appuis et les ressources de la personne aidée (qualités personnelles, environnement proche, structures d'accueil...).
- Évaluer les limites du champ de compétence professionnelle.
- Repérer les indicateurs pouvant évoquer un état extrême.
- Identifier les enjeux relationnels tout en maintenant une juste distance.
- Évaluer une situation difficile et son type de prise en charge.
- Interrompre un entretien de relation d'aide tout en maintenant une juste distance et une attitude accompagnante et réorienter vers les structures compétentes.

Les fondamentaux de la psychopathologie

Les fondamentaux cliniques de la souffrance psychique et son mode d'accompagnement relationnel

Quelle que soit la médiation utilisée dans le suivi des personnes, il semble nécessaire de pouvoir repérer certains traits qui donnent à penser qu'il est question de pathologie d'ordre psychologique.

Connaître et définir une certaine terminologie propre au domaine de la psychopathologie, savoir quelle est la limite jusqu'où accompagner la personne, savoir ce qu'est la fragilité d'une personnalité décompensée, savoir quelle attitude est la plus adéquate dans la relation à cette personne. Le point de vue psycho-dynamique est dominant dans l'exposé psychopathologique de cette formation.

Cette formation apporte les réponses à ces questions fondamentales pour permettre aux professionnels d'accompagner les personnes en souffrance de façon optimale et sécurisante.

PUBLIC

Les professionnels de la santé et de la psychologie concernés par la prise en charge d'un public en difficulté au sein de leur mode d'accompagnement professionnel :

- Professionnels du secteur médical, para-médical.
- Professionnels de la rééducation.
- Professionnels des établissements des secteurs socio-éducatifs.
- Professionnels de la psychologie et de la relation d'aide.

Les professionnels de la médiation artistique en relation d'aide et de l'art-thérapie.

PRÉREQUIS

Pour utiliser les outils proposés, il est nécessaire d'avoir une expérience professionnelle de l'écoute de l'autre.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les connaissances nécessaires en psychopathologie pour accompagner les personnes en souffrance de façon optimale.
- Comprendre la souffrance psychique pour s'adapter à la personne souffrante : l'organisation du fonctionnement psychique, les modes d'adaptation à la souffrance.
- Connaître les limites professionnelles de son champ d'intervention.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Description des grandes entités nosographiques : psychoses, états limites, névroses.
- Évolution des terminologies selon les époques et évocation des manuels de diagnostic actuels (CIM10, DSMIVR ...).
- Niveau de compréhension de la pathologie : génétique, psychogénétique, socio-génétique, phénoménologique, biologique.
- Exemple des études sur la Schizophrénie.
- Repères dans le développement psycho-affectif : stades Freudiens et leurs déboires en psychopathologie (fixation, régression).
- Les organisateurs de Spitz.
- Les « positions » schizo-paranoïdes et dépressives.
- Enveloppes psychiques, contenants et contenus de pensées.
- Définition de l'« angoisse » et des « angoisses ».
- Définition de la culpabilité.
- Point de vue psycho-dynamique de l'angoisse et la culpabilité.
- Définition « structure de personnalité », « décompensation ».
- Définition « mécanismes de défense ».
- La psychose : entités nosographiques.
- Schizophrénie, paranoïa.
- Le délire et l'hallucination.
- Les Etats limites (selon J. Bergeret).
- Manifestations pathologiques.
- Les addictions.
- La névrose : Hystérique et obsessionnelle.
- Personnalité histrionique et T.O.C.
- La dépression : deuil, dépression réactionnelle, mélancolie et manie (bipolaire).
- Le traumatisme psychique et le Syndrome post-traumatique.
- Recueil de situations cliniques dans l'expérience professionnelle des participants de la confrontation à la psychopathologie (cas cliniques ...) ; analyse dans le contexte professionnel.

FORMATEUR

Marc GUIOSE

Psychologue clinicien (DESS Université Paris VIII).

Psychomotricien (DE Université Paris VI).

Psychothérapeute d'orientation psychanalytique et Praticien en thérapie psychocorporelle.

Chargé de cours à l'université Paris VI.

Intervenant DU (Centre d'éthique médicale de Lille et Université d'Évora).

Ancien psychologue de la maison médicale Jeanne Garnier (Paris 15e).

Superviseur de diverses institutions de santé

(Maison médicale Jeanne Garnier,

Equipe mobile de Soins Palliatifs,

Réseau de Soins de Support et Soins palliatifs,

maisons de retraite médicalisées ...).

Auteur de "Relaxations Thérapeutiques"

et "Soins Palliatifs et Psychomotricité".

Co-auteur de "Groupes d'analyse des pratiques en institutions : Clinique et théorie" aux Éditions Heures de France.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT ET DATES

En présentiel

Formation de 5 jours (35 heures)

en 1 module de 5 jours continus.

2 au 6 novembre 2026

25 au 29 octobre 2027

À distance

Formation de 5 journées (35 heures)

(à raison de 5 journées discontinues de 7h).

le 10 mars 2027

+ le 21 avril 2027

+ le 19 mai 2027

+ le 2 juin 2027

+ le 7 juillet 2027

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir des termes d'usage en psychopathologie : « angoisse », « culpabilité », « dépression », « structures de personnalité », « traits de caractères » et « personnalités décompensées ».
- Définir les grandes organisations du fonctionnement psychique (névrose, psychose, états limites).
- Souligner les souffrances psychiques et leurs modes d'adaptation (stratégie de coping et mécanismes de défense).
- Avoir une vision globale du développement psycho-affectif et de ses embuches.
- Développer une attitude adaptée dans la relation à une personne en souffrance.
- Délimiter les champs d'actions possibles de son activité professionnelle.

Les affects dans la relation d'aide

Construire une relation de soins positive et efficace

La relation d'aide n'est pas une relation neutre. Elle risque d'être aseptisée si elle ne se réduit qu'à une simple mécanique opérationnelle et déshumanisée. C'est la raison pour laquelle les affects occupent une place si prépondérante : ils sont au cœur de ce qui rend la relation « humaine ». Les sensations, les sentiments et les émotions (qui constituent le champ des affects) est au fondement, pour chacun, de ce qui lui permet de (re)sentir et d'éprouver.

La capacité des professionnels à intégrer et à faire usage des affects - au service de leur pratique professionnelle - va directement influencer la nature de la prise en charge et de l'accompagnement. Plus les affects trouvent leur place dans la relation d'aide, plus les usagers se sentiront reconnus et investis en tant que sujet, entendus dans leur subjectivité.

Pour autant, travailler avec les affects n'est pas si facile. D'un côté, il y a nos propres affects : ceux qu'on sent arriver de loin et que l'on peut parfois maîtriser et ceux qui nous échappent, qui font irruption de l'intérieur, jusqu'à prendre le contrôle. D'un autre côté, il y a les affects des autres : ceux auxquels on choisit délibérément de s'ouvrir et ceux dont on ne veut pas, qui s'imposent de façon presque intrusive. Puis il y a toutes ces situations où l'on ne ressent rien - ou plus rien, ou trop... -, qui nous plongent dans des états de vide d'affects, de sidération, de doute et d'incompréhension.

La prise en compte des affects par les professionnels ne se situe pas uniquement au sein d'une relation duelle mais aussi avec des groupes et *en* groupe (en équipe), situations où la gestion des affects peut être démultipliée.

Comment alors tenir compte des affects des usagers, tout en tenant compte de ses propres affects en tant que professionnel ? Comment savoir si ce que l'on ressent, dans le cadre professionnel, nous appartient ou appartient à l'usager ? Comment contenir les affects des usagers, sans se laisser submerger ? Que faire, en tant que professionnel, de ce que l'on entend des affects déposés par les usagers ? Comment écouter les affects au filtre de la relation transféro-contretransférentielle ?

C'est en différenciant les types d'affects que l'on peut prétendre aborder le champ des compétences émotionnelles : reconnaître, exprimer, évaluer, comprendre, réguler et utiliser les émotions en situation professionnelle. Il s'agit de comprendre comment ou pourquoi il existe des entraves - conscientes et inconscientes - au développement de ces compétences émotionnelles, notamment tous les mécanismes de défenses.

Sont abordées au cours de la formation des questions concernant *l'intime* et *l'intimité* d'un point de vue éthique : Dans quelle mesure les affects expriment-ils quelque chose de l'intimité du sujet ? Quelles limites donner à l'expression de mes propres affects, en tant que professionnel, dans le cadre de ma pratique et quelles limites poser en retour à l'expression des affects du public auquel je suis confronté ?

Cette formation permet donc de développer des compétences opérationnelles afin de mieux travailler avec les affects, pour améliorer son accompagnement et lutter contre l'épuisement professionnel.

PUBLIC

Les professionnels concernés par la prise en charge d'un public en difficulté au sein de leur mode d'accompagnement professionnel :

- Professionnels du secteur médical, para-médical.
- Professionnels de la rééducation.
- Professionnels des établissements des secteurs socio-éducatifs.
- Professionnels de la psychologie et de la relation d'aide.
- Professionnels de l'art-thérapie.

PRÉREQUIS

Avoir une expérience professionnelle dans l'accompagnement de personnes.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre la place des affects et ses enjeux en relation d'aide.
- Développer des compétences émotionnelles afin d'améliorer l'accompagnement des usagers au sein d'une pratique professionnelle.
- Identifier les manifestations émotionnelles et leurs conséquences, au sein de prises en charge individuelles et/ou groupales.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les compétences émotionnelles : identifier, exprimer, évaluer, comprendre, réguler, et utiliser les émotions dans le cadre professionnel.
- La fonction contenante (W. Bion) et les enveloppes psychiques (D. Anzieu).
- L'accordage affectif (D. Stern)
- Les mécanismes de défenses.
- Le concept d'intimité et ses différents niveaux.
- Transfert et contretransfert dans la relation.

FORMATEUR

Jean-Marie NOUBIA
Psychologue clinicien.
Psychothérapeute.
Thérapeute à médiation corporelle.
Master 2 professionnel de Psychopathologie et
Psychologie clinique du somatique (Lyon 2).

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 5 jours (35 heures)
en 1 module de 5 jours.

DATES

23 au 27 novembre 2026
15 au 19 novembre 2027



- Analyse de situations professionnelles et de séquences (DVD).
- Exercices pratiques et mises en situation (jeux de rôle).

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier en quoi les affects influencent l'accompagnement pour les contenir.
- Différencier les types d'affects.
- Définir les compétences émotionnelles et leurs rôles.
- Définir le concept de fonction contenante et l'appliquer dans le dispositif professionnel.
- Discerner les différents niveaux de l'intimité pour la respecter.

Le groupe

Savoir gérer, contenir et animer un groupe

De plus en plus de prises en charge s'inscrivent dans le cadre de situations groupales, notamment au sein des techniques ou des activités à médiation (médiations corporelles, artistiques, exploration du mouvement...). En de nombreux points, les enjeux que l'on repère et qui agissent à l'intérieur des groupes diffèrent des enjeux observés au sein de la relation duelle.

Le groupe possède des caractéristiques qui lui sont propres et répond ainsi à des modalités de fonctionnement spécifiques. Il ne suffit pas de mettre des personnes ensemble pour faire groupe. De la même manière, un groupe ne se réduit pas à la somme des individus qui le compose. Un groupe se construit, selon certaines étapes qui se succèdent. Chacune de ces étapes relève d'un processus au cours duquel apparaît un ensemble d'interactions.

- Comment construire un groupe et mettre en place un dispositif ?
- Comment poser un cadre et le tenir ?
- Comment écouter le groupe comme entité, et non pas seulement les individus dans le groupe ?
- Comment repérer et comprendre l'ensemble des mouvements psychiques - conscients et inconscients - à l'œuvre au sein de la dynamique de groupe ?
- Comment gérer et contenir les débordements émotionnels qui en émanent ?
- Comment animer un groupe en favorisant le déroulement de son processus et la réalisation de sa tâche, qu'il s'agisse d'un groupe occupationnel du bien-être, socialisant, éducatif, thérapeutique ou d'un groupe de formation ?

A partir du concept de la doline (J.-M. Noubia) et d'un référentiel psychanalytique largement accessible et compréhensible par tous, cette formation propose d'acquérir des outils concrets et une vraie méthode de travail sur laquelle s'appuyer, pour mettre en œuvre un dispositif groupal et en suivre le processus.

PUBLIC

Professionnels qui possèdent une pratique d'animateur de groupe ou qui en ont le projet, qu'il s'agisse d'un groupe à visée occupationnelle du bien-être, socialisante, éducative, thérapeutique ou formative.

PRÉREQUIS

Avoir une expérience professionnelle de l'animation de groupe.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation (exercices pratiques, jeux de rôle).
- Études de cas concrets et de situations professionnelles vécues.
- Temps d'élaboration en sous-groupe avec restitution en grand groupe ; analyse de pratique reprise par le formateur.
- Analyse du propre processus du groupe : en appui sur la dynamique du groupe de formation, les stagiaires seront invités à travailler leurs postures professionnelles - en lien soit avec le vécu de situations professionnelles de groupe (présentes ou passées), soit avec ce à quoi confronte le fait d'être en groupe au sein de cette formation -, afin de faire l'expérience *in situ* d'un travail de groupe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

FORMATEUR

Jean-Marie NOUBIA
Psychologue clinicien. Psychothérapeute.
Thérapeute à médiation corporelle.
Formateur de groupe «operativo»
(technique d'animation groupale d'orientation analytique).
Formateur-consultant.
Master 2 professionnel de Psychopathologie
et Psychologie clinique du somatique (Lyon 2).
Diplôme universitaire de prise en charge de la douleur.

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 10 jours (70 heures)
en 2 modules de 5 jours chacun.

DATES

Module 1
28 septembre au 2 octobre 2026
22 au 26 mars 2027
20 au 24 septembre 2027

Module 2
18 au 22 janvier 2027
7 au 11 février 2028



Module 1

Savoir construire un dispositif-cadre de groupe et suivre son processus

Comment aborder le groupe comme entité et non simplement comme une somme d'individus ? Comment selon l'orientation du groupe (éducatif, créatif, bien-être, thérapeutique, socialisant...), construire un dispositif groupal adapté ? Comment définir précisément les objectifs poursuivis au sein de cette pratique groupale, poser un cadre et les mettre en place ? Comment suivre les différentes étapes de la formation d'un groupe et favoriser son déroulement ?

Ce premier module permet aux professionnels de mieux comprendre la complexité du groupe et les enjeux qui sous-tendent son fonctionnement. Il leur permet également la mise en place de repères théorico-pratiques de base, afin de savoir construire un dispositif de groupe et de se positionner en tant qu'animateur.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Aborder les concepts fondamentaux de la psychologie de groupe.
- Définir les objectifs poursuivis au sein d'une pratique groupale.
- Apprendre à aborder le groupe en tant qu'entité et écouter le processus mis en jeu par les interactions au sein du groupe.
- Construire un dispositif et un cadre de travail en groupe.
- Suivre les différentes étapes de la formation et du déroulement d'un groupe.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les principaux concepts psychanalytiques de groupe : école anglaise (W. Bion), école argentine (E. Pichon Rivière), école française (D. Anzieu, R. Kaës)
- La notion de dispositif et les différents types de groupes
- Les fonctions phoriques (R. Kaës)

- Le concept Doline (J.-M. Noubia) et ses différentes phases.
- La fonction alpha (W. Bion), la fonction contenante et les enveloppes psychiques (D. Anzieu).
- Observation, réflexion et analyse sur le propre processus du groupe.
- Analyse de cas cliniques apportés par les participants et/ou par le formateur.
- Jeux de rôle et mise en situation groupale.

COMPÉTENCES VISÉES

- Différencier les types de groupe, leur tâche primaire et leur tâche secondaire.
- Écouter un groupe en s'appuyant sur les fonctions phoriques.
- Maîtriser le concept de la doline.
- Repérer et contenir l'émergence des manifestations émotionnelles en situation groupale.
- Concevoir les différentes étapes du déroulement d'un groupe.

Module 2

Savoir animer et contenir un groupe

L'orientation du groupe (éducatif, créatif, bien-être, thérapeutique, socialisant, groupe de formation...), le contexte (institution, libéral, milieu associatif...), le type de public accueilli (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) et les particularités des usagers (handicaps, troubles du comportement, vulnérabilités sociales...) auxquels les professionnels se doivent de faire face génèrent des difficultés spécifiques.

Il semble important que les professionnels puissent avoir une représentation suffisamment claire de l'environnement dans lequel ils évoluent et des enjeux auxquels ils sont confrontés. Le but étant de définir précisément leur rôle et leur place au sein des groupes qu'ils conduisent, s'ils veulent en assurer l'animation dans les meilleures conditions.

Dès lors, comment animer un groupe en favorisant le déroulement de son processus et la réalisation de sa tâche ? Comment coanimer ou travailler avec la présence d'observateurs ? Comment repérer et comprendre l'ensemble des mouvements transférentiels à l'œuvre au sein d'un groupe ? Comment gérer et contenir un groupe en s'adossant sur son cadre interne ? Comment évaluer et gérer les situations groupales, se positionner et s'affirmer dans son rôle d'animateur ? Comment évaluer la progression du groupe et des usagers à l'intérieur du groupe ? Comment rendre compte de cette progression, lors des bilans, transmissions, synthèses ou autres communications ?

Ce deuxième module de formation permet aux professionnels de mettre en place les repères théoriques et pratiques sur lesquelles reposent l'animation ou la coanimation d'un groupe. Ils apprennent à repérer les différents niveaux d'interactions qui traversent les groupes, à en comprendre les enjeux et à mieux contenir les manifestations émotionnelles émergentes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Animer, coanimer un groupe selon son contexte et sa spécificité.
- Gérer et contenir un groupe en s'adossant sur son cadre interne.
- Accompagner le déroulement du processus tout en maintenant la réalisation de la tâche du groupe.
- Écouter et comprendre les enjeux psychiques qui sous-tendent la vie d'un groupe.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- L'appareil psychique groupal (R. Kaës) et l'illusion groupale (D. Anzieu).
- Le transfert dans les groupes (A. Bejarano, R. Kaës).
- Le concept de cadre (J. Bleger, R. Kaës).
- Le concept de multi enveloppe.
- Les mécanismes de défenses groupales.
- La régression dans les groupes.
- Observation, réflexion et analyse sur le propre processus du groupe.
- Analyse de cas cliniques apportés par les participants et/ou par le formateur.
- Jeux de rôle et mise en situation groupale.

COMPÉTENCES VISÉES

- Évaluer la progression d'un groupe et des individus dans le groupe en fonction des objectifs poursuivis.
- Observer et repérer les manifestations défensives (individuelles et groupales).
- Repérer les enjeux transférentiels au sein d'un groupe.
- Différencier les différentes fonctions du cadre.
- Se positionner et s'affirmer en tant qu'animateur.

Prise en charge des personnalités « psychopathes et/ou perverses »

Comment définir un positionnement adapté à la psychopathie et/ou à la perversion

Les personnalités perverses et/ou psychopathiques ont la particularité de mettre à mal les institutions qui les prennent en charge.

Leurs comportements (manipulation, intimidation, chantage affectif, mensonge, manque d'empathie, impulsivité...) et leurs passages à l'acte (violence verbale ou physique, auto ou hétéro agressivité) déstabilisent les professionnels, les angoissent parfois profondément et peuvent provoquer des clivages mettant la nécessaire homogénéité de l'équipe en péril, au détriment d'une réponse professionnelle ou institutionnelle efficiente.

Une meilleure connaissance du développement psychique et de ses points de fixation, de ses désorganisations, permettra une meilleure appréhension du fonctionnement de telles personnalités. Elle contribuera chez le professionnel au recul nécessaire qui favorisera un positionnement adapté pour leur prise en charge. Ce dernier doit penser son positionnement au sein d'une équipe plurielle.

Les personnalités perverses et/ou psychopathiques poussent aux limites les professionnels, le cadre et les dispositifs de soin ou éducatif. Ils dépassent les capacités de contenance des équipes. C'est pourquoi il est particulièrement nécessaire de penser cette prise en charge de manière institutionnelle, en équipe.

Cette formation a pour objectif d'acquérir des repères théoriques et pratiques de ces troubles de la personnalité ; en effet, avoir des connaissances actualisées et approfondies sur les troubles afférents est essentiel pour améliorer ses compétences individuelles et collectives dans la prise en charge de ces personnalités complexes.

PUBLIC

Tout professionnel de santé et de la psychologie concernés par la prise en charge d'un public en difficulté au sein de leur mode d'accompagnement professionnel :

- Professionnels du secteur médical, para médical.
- Professionnels des établissements des secteurs socio-éducatifs et de la rééducation.
- Professionnels de la psychologie.

PRÉREQUIS

Avoir une expérience professionnelle clinique dans l'accompagnement de personnes et des bases de psychopathologie sont nécessaires pour suivre cette formation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation (exercices pratiques, jeux de rôle).
- Études de cas concrets et de situations professionnelles vécues.
- Analyse des pratiques : attitudes, contre-attitudes, ressenti...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Échanges et questionnements participatifs en séance plénière, exposé oral, jeux de rôles, évaluation écrite.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre le fonctionnement psychique des personnalités perverses et/ou psychopathiques hors des jugements de valeur.
- Prendre conscience de l'importance du travail en équipe, en particulier de la place spécifique de chaque professionnel dans la prise en charge institutionnelle de telles personnalités.
- Identifier ses propres difficultés à interagir avec de telles personnalités.
- Définir le positionnement professionnel à adopter face à la psychopathie et/ou à la perversion.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Définition de la perversion et de la psychopathie en s'écartant des représentations communes et des idées reçues.
- La notion de perversion : perversion sexuelle, perversion narcissique, perversité incestuelle, harcèlement...
- La psychopathie : approche psychodynamique.
- Apprendre à repérer leurs manifestations et leurs particularités dans le champ relationnel, les mécanismes de défense qui sont à l'œuvre ;
- L'organisation psychologique, l'évolution psycho-affective, la notion de personnalité.
- La mise en perspective de l'évolution « normale » et des a structurations ou états limites de l'adulte.
- Pourquoi penser ensemble deux pathologies et sortir d'une logique binaire et fermée ? Psychopathie et perversion, similitudes et différences ;

FORMATRICE

Nathalie LONGUET

Psychologue clinicienne, Criminologue.

Enseignante en psychologie à l'institut de criminologie de Paris Panthéon-Assas
Rattachée à l'hôpital psychiatrique de secteur du centre pénitentiaire de Château-Thierry (où sont concentrés les 70 détenus les plus ingérables du système pénitentiaire français).

Diplômée en Psychologie (DESS en psychologie clinique et pathologique, DEA d'études psychanalytiques) et en Criminologie (diplômée de l'Institut de Criminologie de Paris). Experte auprès de la cour d'Appel d'Amiens (expertise des accusés comme des victimes).

Participe depuis les années 90 à plusieurs recherches psycho-criminologiques commandées par le ministère de la santé et de la justice (sur les agresseurs sexuels, sur les psychopathes graves à la prison de Château-Thierry).

A participé à la création de l'ARTAAS (Association pour la recherche et le traitement des auteurs d'agressions sexuelles) au sein de laquelle elle reste active.

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 3 jours (21 heures)
en 1 module de 3 jours.

DATES

En présentiel

27 au 29 avril 2027

À distance

17 au 19 novembre 2026

16 au 18 novembre 2027



- La prise en charge de ces personnalités difficiles : une prise en charge en équipe ;
- Le repérage des situations cliniques, comment ajuster son attitude, comment travailler en équipe avec de telles personnalités.

COMPÉTENCES VISÉES

- Repérer les manifestations et particularités de la perversion et / ou de la psychopathie.
- Développer une attitude professionnelle adaptée dans la relation avec une personnalité perverse et/ou psychopathique.
- Être en mesure de répondre professionnellement aux manifestations de telles personnalités.
- Être capable de fonctionner en équipe dans la prise en charge de telles personnalités.

Relaxation & Sophrologie



La relaxation et la sophrologie sont devenues des médiations d'accompagnement professionnel confirmées dans le cadre de la gestion de situations spécifiques liées au stress. Ce sont en effet des médiateurs utiles en cas de troubles du sommeil, pour la gestion de l'anxiété, pour libérer les tensions musculaires, pour la prévention des risques psychosociaux, ou dans un cadre éducatif et de bien-être, pour la restauration de la santé mentale positive non médicale.

Diverses méthodes éducatives, cognito-comportementales, analytiques vous sont proposées pour que chaque professionnel mette en pratique à son poste de travail les compétences qu'il aura développées au cours de la formation. Il pourra ainsi répondre aux besoins précis de son public soit à titre individuel soit dans le cadre d'animation d'ateliers collectifs. Ainsi seront transmises les techniques et pratiques de la relaxation de Schultz, de Jacobson, de détente neuro-musculaire, respiratoires, suggestives, de sophrologie et de sophrologie ludique...

LE PUBLIC

- Professionnels du secteur médical, para-médical ou sanitaire.
- Professionnels de la rééducation.
- Professionnels des établissements des secteurs socio-éducatifs et socio-culturels.
- Professionnels de la pédagogie, de l'éducation, de l'apprentissage.
- Professionnels de la psychologie et de la relation d'aide.
- Public en reconversion dans les métiers de la relation d'aide, du bien-être, de la remise en forme et des techniques éducatives corporelles.



Relaxation & Sophrologie

LES FONDEMENTS

Les bases de la Relaxation.....	52
Méthodes fondamentales de la Relaxation	53
Animer des séances de Relaxation	53

LES SPÉCIALISATIONS

Les méthodes analytiques :

Relaxation psychanalytique et psychopathologie.....	54
---	----

Les méthodes éducatives :

Sophrologie ludique.....	55
Sophrologie de régulation	56
Sophrologie dans l'accompagnement	57

Et aussi le module complémentaire de formation en :

Les fondamentaux de la psychopathologie	45
Les affects dans la relation d'aide	46
Le groupe : savoir gérer, contenir, animer	47
Prise en charge des personnalités psychopathes et/ou perverses	49

Formations sur demande
dans vos établissements



Les fondements de la relaxation

Les méthodes de relaxation présentées ici sont des techniques élaborées et codifiées qui s'exercent sur les tensions psychocorporelles, au départ par le simple biais d'une décontraction neuromusculaire. Le corps et la pensée, les sensations et les émotions, ainsi que les images et les affects sont constamment mis en lien dans un voyage d'introspection et de découvertes fructueuses. Ce voyage va permettre un recentrage, une réappropriation sensorielle, une reconstruction du schéma corporel, de l'image de soi et finalement de l'estime de soi.

Certaines méthodes, dans un but préventif, recherchent le bien-être par une meilleure gestion des tensions au quotidien. D'autres, reprises dans un projet de soins, recherchent des modifications comportementales et psychiques par l'acquisition d'une nouvelle façon de gérer les aléas de la vie.

Pour pratiquer la relaxation, il est indispensable de vivre au plus profond de soi les nombreuses techniques existantes. Ce voyage emmène vers des lieux parfois surprenants, trouvant son origine dans une simple expérience sensorielle et pouvant laisser émerger in fine des émotions, des souvenirs, des pensées, menant à une prise de conscience de son rapport au monde. Ce domaine de connaissance intime ne s'apprend pas dans les livres et nécessite un instructeur qualifié.

Ces modules de formation ont pour objectif principal d'édifier des fondements précis sur lesquels les divers approfondissements pourront se construire de façon solide et stable. Ils enseignent une grande diversité de méthodes de relaxation et de techniques élaborées et codifiées qui s'exercent sur les tensions psychocorporelles, par le simple biais d'une décontraction neuromusculaire.

PUBLIC

Voir page 50.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Le rythme de la formation est ponctué par trois séquences : apprentissage d'une relaxation, analyse de la pratique en groupe et point théorique.

L'intégration des effets de la relaxation se réalise grâce à l'expérience relatée par chacun des participants.

Ainsi, la diversité des impressions ressenties par le groupe, reprise par le formateur, constitue une formation vivante et directement vécue sur les bienfaits de la relaxation et ce qu'on peut y vivre.

Lors du module 3, les participants proposent au groupe une relaxation qui sera suivie d'un temps d'analyse de la pratique professionnelle. Ouverture sur les applications possibles : mise en place d'une animation de groupe, travail avec une population donnée, dans un cadre donné...

Les développements théoriques sont toujours introduits par l'échange verbal au sein du groupe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

FORMATEURS

Marc GUIOSE

Psychologue clinicien (DESS Université Paris VIII). Psychomotricien (DE Université Paris VI).

Psychothérapeute d'orientation psychanalytique et Praticien en thérapie psychocorporelle.

Chargé de cours à l'université Paris VI.

Intervenant DU (Centre d'éthique médicale de Lille et Université d'Évora (Portugal)).

Ancien psychologue de la maison médicale Jeanne Garnier (Paris 15e).

Superviseur de diverses institutions de santé

(Maison médicale Jeanne Garnier, Equipe mobile de Soins Palliatifs, Réseau de Soins de Support et Soins palliatifs, maisons de retraite médicalisées ...).

Auteur de "Relaxations Thérapeutiques"

et "Soins Palliatifs et Psychomotricité".

Co-auteur de "Groupes d'analyse des pratiques en institutions : Clinique et théorie" aux Éditions Heures de France.

Anne-Laure SÉBELLINI

Psychologue clinicienne (DESS et DEA Université Paris VII).

Psychomotricienne (DE Université Paris VI).

Intervient dans le cadre de la formation continue du personnel soignant sur l'acquisition des méthodes de relaxation et leurs apports dans l'accompagnement des personnes hospitalisées.

Chargée de TD en relaxation à l'Université Paris VI, formation pour les psychomotriciens.

Véronique COCAIGN

Psychomotricienne (DE Université de Lyon) en Unité Mobile d'Accompagnement et de Soins palliatifs.

DU de Soins Palliatifs et Accompagnement (Université Paris 11).

Chargée de cours en relaxation à l'Université Paris VI.

Christelle KETEN

Psychologue clinicienne (DESS Université de Tours) en institution et en libéral ; Psychothérapeute.

Praticienne en relaxation thérapeutique.

Superviseuse de groupes d'analyse des pratiques professionnelles d'équipes médico-sociales.

Pratique institutionnelle en milieu hospitalier (psychiatrie de l'enfant, psychiatrie de l'adolescent), en centre de soins de suite et de réadaptation, et en institutions médico-sociales auprès de personnes porteuses de handicaps mentaux et psychiques (troubles et retards de développement, troubles du spectre autistique, troubles de la personnalité...).

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 15 jours (105 heures) en 3 modules de 5 jours chacun.

DATES

Module 1 : 5 au 9 octobre 2026
5 au 9 avril 2027
4 au 8 octobre 2027

Module 2 : 16 au 20 novembre 2026
21 au 25 juin 2027
22 au 26 novembre 2027

Module 3 : 14 au 18 septembre 2026
12 au 16 avril 2027
13 au 17 septembre 2027



Module 1 Les bases de la Relaxation

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les bases théoriques de la relaxation et des différents courants.
- Expérimenter les différentes techniques et positions utilisées dans la relaxation.
- Identifier les apports et spécificités des différentes techniques en fonction des effets recherchés d'une relaxation afin de les adapter à des besoins spécifiques.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les principaux fondements théoriques.
- Repères conceptuels psycho-physiologiques de base : les bases neurologiques, le tonus, la physiologie de régulation du tonus, le dialogue tonique, le schéma corporel et image du corps, la respiration, les niveaux de vigilance, les états de conscience.
- Étude de la relaxation : le développement des techniques dans leur histoire, les différents courants, la relaxation par rapport à d'autres méthodes.

- Les différentes positions de la relaxation : debout, assis, allongé, statique et dynamique.
- Les différentes techniques : visualisations, suggestions, neuromusculaires, non-verbales par mobilisation corporelle et respiratoires.
- Apprentissage des différentes techniques : pour la plupart ces méthodes sont verbales, mais nous proposons également la découverte de méthodes non verbales et intéressant particulièrement les enfants.
- S'ouvrir à la compréhension des effets diversifiés qu'une même relaxation peut avoir sur autrui.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les différentes techniques de relaxation et leurs spécificités.
- Différencier les techniques adaptées à des besoins spécifiques.
- S'appuyer sur les concepts théoriques et pratiques pour définir les effets des différentes positions et techniques.
- Définir les indications et contre-indications éventuelles.

Module 2 Approfondissement des Méthodes fondamentales de Relaxation

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Approfondir les méthodes de relaxation de Schultz et de Jacobson et en comprendre les soubassements théoriques, ainsi que les indications et contre-indications de chaque méthode.
- Acquérir les connaissances théoriques de base concernant 2 autres méthodes fondamentales de la relaxation : Relaxation par induction non verbale activo-passive et Relaxation dynamique psychomotrice.
- Approfondir la compréhension de la suggestion, de sa relation au langage et à la linguistique.
- Aborder la notion de toucher, en tant que sens, qu'affect et dans sa relation à autrui.
- Concevoir une séance de relaxation.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- La compréhension de la suggestion, de sa relation au langage.
- La notion de toucher dans sa relation à autrui.

- Les indications et contre indications de chaque méthode.
- Le Training autogène de Schultz.
- La Relaxation progressive de Jacobson.
- Le dérivé et la synthèse de ces 2 modèles de base.
- La Relaxation par mobilisation corporelle.
- La Relaxation dynamique psychomotrice.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les objectifs et les retentissements corporels et physiologiques de ces 4 méthodes différentes.
- Repérer les implications psychiques éventuelles lors d'une relaxation.
- Différencier les 4 méthodes de relaxations abordées pour appliquer celle adaptée aux besoins d'un public donné.
- Identifier le processus de la baisse du niveau de vigilance.
- Se repérer et identifier les principaux axes à respecter pour la « construction » d'une séance-type de relaxation.

Module 3 Perfectionnement : animer des séances de Relaxation

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Conduire une séance de relaxation adaptée au type de public visé.
- Proposer des séances de relaxation de durées différentes.
- Évaluer l'état de relaxation des « relaxés ».
- Intégrer l'écoute sur le modèle de l'orientation non-directive dans son mode d'accompagnement et de relation d'aide.
- Analyser les pratiques professionnelles dans le cadre de conduite de séances.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Théorie sur les processus psychologiques engendrés par un dispositif en relaxation.
- Les temps de verbalisation en relaxation : techniques d'écoute.
- Le désir d'être dans une position d'aide.
- La notion de cadre, de transfert.
- La position du relaxateur.
- Application directe des techniques apprises dans le cadre d'ateliers professionnels de relaxation, les objectifs, le cadre et la réalisation

- Analyse des pratiques de relaxation en proposant des séances de relaxation de groupe animées par les participants et supervisées par le formateur.
- Les axes de perfectionnement des pratiques.

COMPÉTENCES VISÉES

- Définir et adapter la méthode de relaxation en fonction de l'objectif visé et du public concerné.
- Structurer un plan de séance de relaxation.
- Animer une séance de relaxation groupale en respectant les différents temps/étapes d'une séance de relaxation.
- Amener progressivement la baisse du niveau de vigilance en soutenant l'état de relaxation du « relaxé ».
- Modifier la tonalité de la voix, le rythme, les mots employés en fonction de l'objectif de la séance.
- Définir le cadre de la relation et maintenir une qualité de relation d'aide tout au long de la séance.
- S'approprier un style de relaxateur.

Méthode analytique :

Relaxation psychanalytique et psychopathologie

Cette formation aborde la relaxation dans son cadre « thérapeutique » c'est-à-dire en analysant les mécanismes qui participent au processus thérapeutique spécifique de la relaxation. Ce processus se veut intégratif de la plupart des méthodes de relaxation thérapeutique.

Une relaxation peut être thérapeutique de par le cadre dans lequel elle est réalisée, de par la mise en jeu d'affects qui s'activent dans une relation transférentielle et enfin en raison de la mobilisation psychique qu'implique toute expérience corporelle. Mais comme il est difficile de penser le corps et l'esprit en dehors d'une théorie cohérente, la psychanalyse nous propose une conceptualisation du fonctionnement de l'appareil psychique.

Cette formation permet aux professionnels de mettre en lien dans leur pratique la relaxation, la psychopathologie et les processus thérapeutiques en jeu selon un paradigme psychanalytique.

PUBLIC

Les professionnels de la santé et de la psychologie concernés par la prise en charge d'un public en difficulté au sein de leur mode d'accompagnement professionnel :

- Professionnels du secteur médical, para-médical.
- Professionnels de la rééducation.
- Professionnels des établissements des secteurs socio-éducatifs.
- Professionnels de la psychologie et de la relation d'aide.

PRÉREQUIS

Cette formation est un enseignement pointu.

Elle implique nécessairement d'avoir les connaissances de base en relaxation ainsi qu'une expérience clinique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

La pratique de la relaxation est toujours une proposition technique adaptée à des situations cliniques.

Le travail théorique suit le plan de cours mais également les thèmes et situations traités avec le groupe.

L'expérience des participants est mise à contribution par l'évocation de cas signifiants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Développer la théorie de l'appareil psychique et les étapes de sa structuration pour mieux dégager les effets thérapeutiques de la relaxation psychanalytique.
- Utiliser la relaxation sous une forme découverte dans ses inductions et par le toucher mais aussi sous une forme projective par les images mentales induites.
- Analyser des processus thérapeutiques appliqués à la relaxation selon un paradigme psychanalytique.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Pratique de relaxation entrecoupée par un enseignement (ou révision) de différents concepts psychanalytiques appliqués à la relaxation, en particulier des stades freudiens et des positions Kleinianes, du complexe d'Œdipe, du développement psycho-affectif vu par les auteurs classiques.
- Développement psycho-affectif :
 - stades freudiens
 - positions kleinianes
 - concepts de Winnicott
- Le complexe d'Œdipe.
- Grandes entités nosologiques psychiatriques.
- Psychopathologie selon Jean Bergeret en suivant :
 - l'angoisse
 - les mécanismes de défenses

FORMATEUR

Marc GUIOSE

Psychologue clinicien (DESS Université Paris VIII).

Psychomotricien (DE Université Paris VI).

Psychothérapeute d'orientation psychanalytique et Praticien en thérapie psychocorporelle.

Chargé de cours à l'université Paris VI.

Intervenant DU (Centre d'éthique médicale de Lille et Université d'Évora (Portugal)).

Ancien psychologue de la maison médicale Jeanne Garnier (Paris 15ème).

Superviseur de diverses institutions de santé (Maison médicale Jeanne Garnier, Equipe mobile de Soins Palliatifs, Réseau de Soins de Support et Soins palliatifs, maisons de retraite médicalisées ...).

Auteur de "Relaxations Thérapeutiques"

et "Soins Palliatifs et Psychomotricité".

Co-auteur de "Groupes d'analyse des pratiques en institutions : Clinique et théorie" aux Éditions Heures de France.

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 5 jours (35 heures)
en 1 module de 5 jours.

DATES

14 au 18 juin 2027



- l'instance dominante (Ça, Moi, Surmoi, Idéal du Moi)
- le conflit psychique
- le type de relation à l'objet
- Relaxation et régression.
- Le transfert.
- Les processus du rêve.
- Fantasme, hallucination, images mentales.
- Relaxation et symbole.
- La relaxation comme surface de projection.
- La relaxation dite « découverte ».

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les effets des techniques de relaxation psychanalytique sur des troubles psychiques.
- Analyser les effets spécifiques des états approfondis de relaxation, en lien avec une baisse des tensions psychiques.
- Utiliser différentes méthodes de relaxation intégrative en fonction d'effets thérapeutiques recherchés.
- Mettre en lien dans la pratique professionnelle la relaxation, la psychopathologie et les processus thérapeutiques selon un paradigme psychanalytique.

Méthode éducative : Sophrologie ludique

La Sophrologie ludique® est une pédagogie créative de la conscience. Elle fait appel à diverses activités créatives telles que l'art, la danse, le jeu, la musique, l'expression corporelle... et à la méthodologie de la sophrologie, dont la profondeur et l'aspect ludique sont combinés systématiquement pour favoriser une meilleure transmission de son savoir-faire de manière simple, créative et efficace dans divers cadres professionnels, de manière individuelle ou en groupe.

La Sophrologie ludique® utilise l'expérience du corps à travers le mouvement, la verticalité, l'enracinement, la posture, la marche, la présence, le lâcher-prise, la relation, l'expression, la conscience, la créativité, le ludisme, la dynamique du groupe, l'autonomie, le respect du cadre. Elle donne une grande importance au phénomène de rencontre avec les autres et tire un grand avantage de la dynamique du groupe.

La sophrologie ludique® s'applique alors aux domaines éducatifs, cliniques, prophylactiques, gérontologiques, sanitaires, social et à l'univers de l'entreprise. Elle prend toute sa dimension dans la mise en place d'ateliers spécialisés professionnels, notamment pour les enfants et les personnes âgées.

PUBLIC

Voir page 50.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Introduire la sophrologie ludique dans un contexte général de pédagogie créative et la situer en complémentarité d'autres pratiques professionnelles.
- Acquérir les pratiques propres à la sophrologie ludique et une méthodologie créative pour les mettre en application dans le cadre d'ateliers professionnels.
- Comprendre l'utilisation de la dimension ludique.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- L'échauffement : le réveil du corps par la tension, la relaxation, l'enracinement et la relation corps/espace.
- La verticalité, la présence, l'attention, la concentration.
- L'image du corps : travail du miroir, vision intérieure du corps (les émotions), vision extérieure du corps (les gestes).
- L'expérience totale du corps : l'animal humain, la phylogenèse, l'émotion primaire humaine, le corps contemporain, le langage total du corps (intégration).
- L'aspect ludique comme modèle de projection existentiel en sophrologie sociale.
- La Phénoménologie du contact.
- La dimension biologique.
- La structure de dynamiques « sophroludiques ».
- La relaxation dynamique Caycédienne et ses applications.
- La profondeur et les aspects ludiques.
- L'application spécifique aux enfants, aux personnes âgées.
- L'utilisation des expériences vécues afin de revitaliser les événements quotidiens de la vie, de façon créative et « dynamisante » et de les retransmettre à l'autre lors d'une démarche professionnelle.

FORMATEURS

Claudia SANCHEZ
et Ricardo LOPEZ

Créateurs de la sophrologie ludique dès 1985, ils développent la sophrologie appliquée, à travers des cours, séminaires, stages pour le public et la formation continue de sophrologues et professionnels de la relation d'aide. Sophrologue Social (Formés pendant 5 ans à la Faculté de Sophrologie de Bogota par le professeur Alfonso CAYCEDO, FEIS Bogotà). Sophrologues masters spécialistes en sophrologie Caycédienne (Andorre). Maîtrise en Science de Communication Musico linguistique (ISM Genève). Formateurs de l'Académie Suisse en Sophrologie Caycédienne.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 5 jours (35 heures) en 1 module de 5 jours.

DATES

7 au 11 décembre 2026
6 au 10 décembre 2027



COMPÉTENCES VISÉES

- Développer une approche pratique de la sophrologie basée sur différentes méthodes (jeu, aspect ludique, créativité...).
- Mettre en place des exercices pratiques issus de la sophrologie ludique dans le cadre professionnel d'ateliers pour enfants, adultes, personnes âgées.
- Adapter les outils et la dimension ludique à un objectif donné.
- Faire émerger de nouvelles possibilités d'expression et de communication dans l'activité professionnelle.
- Réaliser des interventions professionnelles plus créatives, dynamiques et motivantes.

Méthode éducative :

La sophrologie dans la pratique du relaxologue

La pratique de la sophrologie offre au relaxologue un modèle nouveau résolument concret et réaliste intégrant la notion de valeur et la dynamique du temps passé, présent et futur ; la sophrologie visant une meilleure adaptation de l'individu aux conditions de son existence.

Consciemment ou inconsciemment le temps organise notre existence. Il détermine le poids ou la légèreté de notre passé, de notre présent ainsi que de notre perception du futur. La temporalité (organisation temporelle de notre existence) structure fondamentalement notre qualité de vie entre stress et épanouissement. Pouvoir prendre appui sur les expériences fiables de notre histoire passée, les moments les plus étayant de notre présent et l'anticipation des orientations les plus positives de notre avenir, est un réel programme d'entraînement à exister. Au-delà de la temporalité, le poids ou la légèreté des expériences vécues s'explique par la satisfaction ou l'insatisfaction de valeurs liées au contexte vécu, de façon spécifique, ou d'une façon plus générale au sens de notre vie. Elles déterminent l'essentiel de ce que nous sommes (des êtres vivants, des humains...), l'essentiel de ce qui nous anime (l'amour, la liberté...), l'essentiel de ce qui structure notre vie (la famille, le travail,...), l'essentiel de ce qui oriente notre vie (relations, réussite,...) ainsi que nos préférences personnelles (chaleur, espace, lumière, sucré, salé...). Les valeurs procèdent de notre élan vital.

C'est ce référentiel qui sous-tendra cette formation. Les stagiaires auront l'opportunité d'en découvrir la richesse, d'apprendre à l'utiliser et à l'intégrer dans la relaxation. Il donnera ainsi à leur pratique professionnelle une dimension existentielle propice à la gestion du stress pour favoriser le mieux-être des personnes qu'ils accompagnent.

Cette formation permet au professionnel d'enrichir sa pratique d'orientations nouvelles.

Nous vous proposons deux modules de formation :

- Le module 1 s'inscrit dans une utilisation préventive et de régulation des situations de vie nécessitant un effort d'adaptation (stress).
- Le module 2 s'oriente plutôt dans des liens plus spécifiques en relation avec les métiers du soin et de l'accompagnement.

PUBLIC

Voir page 50.

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module de base en relaxation, ou pouvoir attester d'une formation équivalente (Vittoz, sophrologie...).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir pages 12 et 13.

FORMATEUR

Bernard BAREL

Psychologue clinicien (DESS de Psychopathologie).

Sophrologue caycédien (Master spécialiste en Sophrologie Caycédienne - champ clinique).

Enseignant certifié en PNL (certifié enseignant international INLPTA).

Consultant-formateur. 30 ans de pratique institutionnelle.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 10 jours (70 heures)
en 2 modules de 5 jours chacun.

DATES

Module 1 : 26 au 30 octobre 2026
25 au 29 octobre 2027

Module 2 : 23 au 27 novembre 2026
29 novembre au 3 décembre 2027



Module 1 Sophrologie de régulation préventive

La sophrologie dans le contexte d'accompagnement préventif et de régulation des situations de vie

Cette formation propose de découvrir les spécificités de la sophrologie et d'en apprendre des techniques de base afin de pouvoir les utiliser dans son propre contexte professionnel, ceci afin de permettre au professionnel d'accompagner ses clients dans la gestion de leur stress mais aussi pour favoriser leur affirmation et confiance en eux.

Au-delà des relaxologues installés en cabinet, cette pratique préventive et régulatrice s'adresse à de nombreux professionnels impliqués dans le relationnel, pédagogie, institutions hospitalières et spécialisées, institutions sociales, accompagnement sportif, coaching...

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Identifier les spécificités de la sophrologie.
- Comprendre comment utiliser la sophrologie dans le contexte du stress et dans la recherche du mieux-être.
- Acquérir des techniques favorisant l'harmonisation et le bien-être.
- Identifier les paramètres sensibles de la personne : son passé, son présent, son futur, ses valeurs et le sens de sa vie.
- Apprendre à mettre en place un programme d'accompagnement.

PROGRAMME

- L'apport de la sophrologie dans l'univers de la relaxation.
- La notion de vivance.
- La relation d'alliance (Forme de relation engagée entre sophrologue et sophronisant. Son intérêt et ses limites. Distinction avec le transfert).
- L'apprentissage des méthodes de base : - Sophronisations de base - Déplacement du négatif - Activation de la vitalité.
- Le repérage des indicateurs du stress, le stress et les risques psychosociaux (RPS).

- Les étapes du stress et ses formes selon la temporalité.
- Le langage adapté.
- L'accompagnement d'une personne à vivre la présence de son corps (reconquête de son monde privé) : - Techniques d'activation de la sensorialité ; - Technique de perception tissulaire du schéma corporel ; Technique de synchronisation respiration-sensation, respiration-perception, respiration sentiment.
- L'accompagnement d'une personne à l'anticipation positive (rendre la perception du futur accessible) : Techniques de futurisation
- Comment apprendre à une personne à s'appuyer sur le meilleur de son passé (Se libérer des chaînes du passé) : Techniques de sophromnésie (retrovivance).
- L'entraînement et le renforcement des capacités d'adaptation.
- L'utilisation des techniques abrégées, adaptables au quotidien.

COMPÉTENCES VISÉES

- Construire un projet d'accompagnement adapté aux besoins de la personne accompagnée.
- Maîtriser les techniques sophrologiques appropriées aux besoins de la personne.
- Délimiter son champ d'action professionnel dans l'accompagnement.
- Utiliser le langage de façon appropriée.

Module 2 Sophrologie dans l'accompagnement

La sophrologie dans les métiers du soin et de l'accompagnement

Ce deuxième module va permettre aux professionnels du soin d'intégrer la sophrologie dans leur pratique. Les relaxologues non professionnels du soin apprendront comment collaborer avec ceux-ci en affirmant leur compétence tout en restant à leur juste place.

Cette formation détermine la place de la sophrologie dans des champs professionnels précis ; la place du relaxologue est définie en collaboration avec divers contextes professionnels : santé, éducation, psychomotricité, psychologie, accompagnement de la personne vieillissante... La finalité de cette formation est de mettre en évidence l'utilité de la sophrologie dans ces secteurs donnés ainsi que de l'intérêt du travail en réseau.

PUBLIC

Les professionnels de la santé et de la psychologie concernés par la prise en charge d'un public en difficulté : professionnels du secteur médical, para-médical, de la rééducation, des établissements des secteurs socio-éducatifs.

Les relaxologues amenés à collaborer avec les professionnels du soin.

PRÉREQUIS

Il est nécessaire d'avoir suivi le module 1 (ou d'avoir une formation équivalente) mais également d'avoir une expérience clinique de la relaxation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Apprendre à adapter les outils de la sophrologie à divers contextes professionnels.
- Identifier les limites d'intervention de la sophrologie dans ces contextes.
- Construire un projet d'accompagnement impliquant les divers partenaires.
- Identifier le niveau stratégique et technique d'un accompagnement selon le contexte de travail.

PROGRAMME

- Les principes généraux d'utilisation de la sophrologie dans un contexte professionnel
 - La connaissance du milieu
 - Les critères d'évaluation
 - L'établissement de contrats et les limites de l'intervention
 - Les principes du fonctionnement en réseau
- La sophrologie dans la prévention des risques psychosociaux
 - Qu'appelle-t-on risques psychosociaux
 - Le contexte administratif et légal
 - Les partenaires
 - Les critères d'évaluation
 - Le contrat et les limites de l'intervention
 - L'apprentissage de techniques d'intervention
- La sophrologie dans le contexte de la santé
 - Définition de la santé
 - Le contexte légal et le cadre de l'intervenant non médical
 - La conscience des limites de l'intervenant
 - Les critères d'évaluation
 - Les partenaires
 - L'apprentissage de techniques d'intervention

- La sophrologie dans le contexte de la psychologie
 - La sophrologie comme modèle psychologique
 - Le cadre de l'intervenant psychologue et les partenaires
 - Les critères d'évaluation
 - Les compétences relationnelles nécessaires
 - Les limites de l'intervention
 - L'apprentissage de techniques d'intervention (gestion émotionnelle, cognitive, comportementale)
- La sophrologie dans le contexte de la pédagogie
 - L'aide à l'apprenant
 - Favoriser les capacités nécessaires à l'acte d'apprendre
 - Favoriser les processus de mémorisation et de remémoration
 - La gestion du stress scolaire
 - Les partenaires
 - L'apprentissage des techniques d'intervention
- La sophrologie dans le contexte de la psychomotricité
 - Le schéma corporel réalité vécue
 - La construction spatio-temporelle
 - La coordination motrice
 - L'apprentissage de comportements et mouvements nouveaux
 - La socialisation
 - Les partenaires
 - L'apprentissage de techniques d'intervention
- La sophrologie dans le contexte de l'accompagnement au vieillissement
 - Qu'appelle-t-on vieillissement
 - Les particularités du contexte
 - Le maintien des aptitudes comportementales émotionnelles et psychiques
 - Le rapport au temps
 - La désocialisation et solitude
 - La fin de vie
 - L'apprentissage de techniques d'intervention

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en place un programme d'accompagnement spécifique en sophrologie dans un cadre professionnel donné en restant dans son champ de compétence.
- Positionner ses compétences en collaboration avec d'autres professionnels.
- Adapter les méthodes utilisées selon les contextes de travail.

Massages & Mouvement



LE TOUCHER DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Cet art du langage corporel non verbal rend la prise en charge des personnes particulièrement efficace et humaine.

Diverses méthodes répondront aux besoins variés des professionnels en fonction des objectifs et des résultats recherchés afin de s'approprier les bienfaits des techniques du toucher comme outils de bien-être et d'accompagnement.

LE MOUVEMENT

Le mouvement c'est la vie et la vie n'est que mouvement.

Les objectifs de ces formations visent à développer la capacité d'un « 6° sens », interne, celui de la **proprioception** qui, selon la définition de la méthode Feldenkrais, nous invite à « *prendre conscience de notre corps à travers le mouvement dans l'espace, dans l'environnement et à travers les sensations kinesthésiques qui y sont reliées* ».

Une telle prise de conscience conséquente à l'apprentissage éducatif ou rééducatif de l'art de se mouvoir, permet de modifier les possibilités corporelles, physiques et mentales, de réorganiser la manière d'agir, de trouver la solution la plus adaptée pour se mouvoir et l'incorporer dans de nouveaux schémas comportementaux.

LE PUBLIC

- Professionnels du secteur médical, para-médical, sanitaire et de la rééducation.
- Professionnels des établissements des secteurs socio-éducatifs et socio-culturels.
- Professionnels du sport, de la remise en forme, de l'esthétique et du bien-être.
- Public en reconversion dans les métiers de la relation d'aide, du bien-être, de la remise en forme et des techniques éducatives corporelles.



Massages & Mouvement

LE TOUCHER DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Massage sensoriel®.....	60
Toucher relationnel de la personne âgée	61
Massage assis.....	62
Réflexologie plantaire thaï	63
Massage du bébé et du jeune enfant	64
Relaxation coréenne	65
Auto-massage	66

LE MOUVEMENT

Taï-chi-chuan	67
Qi Gong	68
Éveil corporel de l'enfant	69
Méthode Feldenkrais	70
Accompagnement de la personne âgée en perte d'autonomie ou de mobilité.....	71

Et aussi le module complémentaire de formation en :

Écoute et accompagnement	43
Le groupe.....	47

Formations sur demande
dans vos établissements



Massage sensoriel

La référence incontournable du toucher relationnel

C'est le massage bien-être relaxant par excellence, sans aucune visée médicale ou paramédicale. Pratiqué à même la peau avec des huiles végétales, le Massage Sensoriel est une référence incontournable en matière de relaxation par le toucher.

Bien plus qu'une simple démarche « sensitive », c'est une méthode complète qui interpelle l'individu dans l'ensemble de ses dimensions physiques, psychiques, émotionnelles et sensorielles.

La maîtrise de cet outil de travail permet de s'adapter à un public large et diversifié, ainsi qu'à divers contextes de pratiques professionnelles. Il trouve ainsi sa place dans le cadre de la Communication et de la Relation d'Aide, de la Remise en Forme, de l'Animation d'ateliers pédagogiques ou éducatifs et dans l'Entreprise selon les objectifs professionnels suivis par le participant.

PUBLIC

Voir page 58.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les gestes techniques spécifiques à chaque zone corporelle afin de les intégrer dans un protocole complet s'adressant à la globalité du corps.
- Identifier et s'approprier les postures corporelles adaptées à la pratique.
- Intégrer une méthodologie permettant d'assurer la mise en œuvre des différentes étapes d'une séance complète.
- Identifier les caractéristiques spécifiques, le champ d'application et les limites d'intervention de la méthode.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les diverses manœuvres de base du massage sensoriel.
- Les différentes étapes d'une séance globale ou partielle selon les besoins du receveur.
- Les conditions matérielles (lieu de pratique ; tables ; serviettes ; coussins ; huiles ; musique ; température...).
- Les exercices d'échauffement corporel et de sensorialité pour éviter la fatigue et les tensions physiques.
- Le travail corporel du praticien (assouplissement et relâchement ; concentration ; postures ; respiration).
- Le rôle et le positionnement du praticien (éthique ; hygiène personnelle ; respect de l'autre et respect de soi).
- Le cadre et les limites du champ d'intervention du massage sensoriel (apports de la méthode ; contre-indications ; déontologie professionnelle ; aspects juridiques).
- L'organisation de séances individuelles ou d'ateliers professionnels collectifs (auto massage et relaxation).

COMPÉTENCES VISÉES

- Conduire une séance complète de Massage Sensoriel : conduire l'entretien d'accueil et de fin de séance, adapter le protocole aux besoins et limites spécifiques du receveur, accueillir et contenir les émotions éventuelles.
- Pratiquer le Massage Sensoriel avec une posture corporelle adaptée.
- Mettre en œuvre un relationnel de qualité pour accompagner le receveur avec présence et bienveillance.
- Développer une pratique professionnelle respectant le champ d'application et les limites d'intervention de la méthode.

FORMATRICE

Polia MEMMI

Praticienne certifiée en massage bien-être et accompagnement de la maternité. Instructrice certifiée MISP™ (Massage In Schools Programme). Exerce en cabinet privé et intervient en milieu hospitalier, en entreprise et auprès de structures collectives (crèches, établissements petite enfance, associations).

Accueil spécialisé des personnes neuroatypiques et en situation de handicap (TSA, IMC, troubles neurodéveloppementaux et associés), enfants et adultes, en cabinet. Formée à la communication facilitée pour les personnes non verbales.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 5 jours (35 heures)
en 1 module de 5 jours.

DATES

Module 1 : 2 au 6 novembre 2027 (mardi au samedi)



Toucher relationnel de la personne âgée

Valoriser la communication tactile et les techniques de bien-être dans l'accompagnement de la personne âgée

Accompagner la personne âgée en structures d'accueil spécialisé ou à domicile conduit les professionnels concernés à mener une réflexion sur la bientraitance, l'enjeu relationnel des contacts liés aux soins quotidiens et les possibilités de prises en charge non-médicamenteuses répondant aux besoins d'apaisement psychocorporel des personnes fragilisées par les divers troubles liés au vieillissement ou à la fin de vie.

C'est dans cette démarche que le toucher relationnel et les techniques adaptées de massage bien-être pourront être investis comme médiateurs privilégiés facilitant l'entrée en relation et le maintien de la communication avec les personnes en perte d'autonomie.

Les techniques de toucher enseignées reposent sur une grande qualité de présence, des gestes doux, lents, enveloppants et contenant favorisant l'accès à la détente et au soulagement. Dans le but d'optimiser leurs bienfaits, ils seront principalement réalisés à même la peau à l'aide d'un corps gras adapté à l'état cutané de la personne âgée.

Au gré des situations professionnelles rencontrées, certains de ces gestes trouveront leur place dans la spontanéité de la relation et pourront être proposés à la personne vêtue ou recouverte sans annuler pour autant les bénéfices en termes de bien-être, de soutien et de réconfort.

Ils seront modulables et adaptables à la disponibilité de temps du professionnel, au niveau de réceptivité de la personne, à ses besoins singuliers, son installation, les zones du corps accessibles. Ils pourront être utilisés de manière partielle (sur une zone du corps en particulier) ou globale (par l'association cohérente de plusieurs zones corporelles).

Les personnes hospitalisées ou porteuses de handicaps pourront également bénéficier de cette approche de la relation d'aide par le toucher.

PUBLIC

Les professionnels amenés à accompagner les personnes âgées ou à faible mobilité dans leur travail quotidien :

- Professionnels du secteur médical, para-médical
- Professionnels de la rééducation
- Professionnels du secteur sanitaire et social
- Public en reconversion dans les métiers de la relation d'aide et des techniques éducatives corporelles.

PRÉREQUIS

Avoir une pratique professionnelle auprès de la personne âgée.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Identifier les apports et les limites du toucher relationnel et du massage bien-être dans l'accompagnement de la personne âgée.
- Acquérir les techniques de massage bien-être adaptées aux besoins spécifiques des personnes âgées.
- Développer les qualités de présence, d'écoute, d'observation et de sensibilité du professionnel pour améliorer la prise en charge globale du sujet âgé.
- Repérer les différents axes de développement de ces méthodes en fonction des projets individuels, de service ou d'établissement.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Cadre légal et réglementaire, champs d'applications et limites d'intervention du toucher relationnel et du massage bien-être.
- Vieillesse normale et vieillissement pathologique, conséquences dans la relation au corps et au toucher.
- Toucher sensible et prévention de la douleur induite par les soins quotidiens.
- Toucher relationnel et communication émotionnelle.
- Massage bien-être et prise en charge non médicamenteuse de la douleur.
- Bientraitance et réflexion éthique autour du prendre soin en fin de vie.
- Protocole global de massage bien-être adapté à la position d'alitement (décubitus dorsal et latéral).
- Adaptation séquentielle du protocole en position assise (fauteuil, chaise...).
- Acuité sensorielle du professionnel : état de présence, observation, évaluation, approche progressive, régulation du rythme et du niveau de pression, technicité et spontanéité du geste.

FORMATRICE

Sophie RICHARD-BOYER

Praticienne certifiée en Techniques Éducatives Corporelles. Formatrice-consultante. Intervient en milieu hospitalier dans le cadre de la formation continue du personnel soignant sur l'acquisition des méthodes de toucher relationnel au sein de la relation soignant/soigné. Praticienne PNL certifiée (INLPTA). Master 2 Professionnel en Sciences humaines et sociales / Mention Sciences de l'Éducation (Université Montpellier 3).

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 5 jours (35 heures)
en 1 module de 5 jours.

DATES

2027 : à venir prochainement



- Ergonomie posturale et techniques respiratoires pour réguler tensions corporelles et surcharge émotionnelle.
- Valorisation des stimuli sensoriels complémentaires au massage bien-être (ambiance olfactive, visuelle, auditive, kinesthésique).
- Techniques de communication interpersonnelle, accueil et régulation des interactions verbales et émotionnelles.
- Outils d'élaboration de projets facilitant le développement, le suivi et la pérennisation des pratiques de toucher et de massage bien-être dans le champ professionnel.

COMPÉTENCES VISÉES

- Pratiquer le toucher relationnel et le massage bien-être dans le respect du cadre réglementaire et des prérogatives liées à la fonction professionnelle occupée.
- Mettre en œuvre une séance de massage bien-être globale et/ou partielle respectant les contraintes liées à l'installation de la personne âgée, à ses besoins et limites physiques, psychosémiotiques, à ses capacités à communiquer et interagir.
- Réguler et réajuster les gestes techniques à la singularité de la personne accompagnée.
- Adapter avec pertinence la mise en œuvre de ces techniques de bien-être en fonction de la nature des situations rencontrées et des différentes contraintes liées à l'organisation de la prise en charge à domicile, ou en structure de soins.
- Concevoir et élaborer des projets d'accompagnement individuels ou collectifs intégrant le toucher relationnel et le massage bien-être.

Massage assis

Une méthode à pratiquer en toute situation

Le développement de cette technique témoigne de l'exceptionnelle redécouverte de l'importance du toucher bien-être dans notre société pour retrouver le bienfait des états de relaxation, de réénergétisation, de récupération et de gestion du stress, et cela de façon rapide et efficace, en "cas d'urgence".

Outre l'outil de travail que le Massage Assis représente pour les « spécialistes du corps », il devient un excellent médiateur, adaptable à tous les lieux et toutes les situations, à utiliser en événementiel et dans le monde professionnel : à l'hôpital, dans l'établissement, dans l'entreprise...

L'originalité de cette formation réside dans l'acquisition de deux protocoles de 22 mn, qui s'adressent à la globalité du corps, pratiqués sur une chaise ergonomique.

Le premier protocole, structuré, précis est idéal dans le cadre de l'entreprise, il met l'accent sur un état de détente et de tonification, il augmente la capacité de concentration et la qualité du travail effectué. Sa pratique peut également convenir aux sportifs, personnes dépressives, personnes âgées, adolescents.

Le second protocole, délicat et fluide permet au client de vivre un relâchement profond, d'apaisement, de relaxation, de légèreté et d'ouverture. Ce protocole élimine en un temps record toutes les tensions de l'organisme. Il s'adresse à un public stressé, fatigué physiquement.

PUBLIC

Voir page 58.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION.

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir deux protocoles : l'un adapté du massage thaï, l'autre adapté de la relaxation coréenne.
- Intégrer une méthodologie structurée d'une séance de massage assis pratiquée habillée, sur un temps défini, en principe une vingtaine de minutes.
- Exécuter ces protocoles sur une chaise ergonomique spécialement conçue à cet effet.
- Identifier les caractéristiques spécifiques, le champ d'application et les limites d'intervention du Massage assis.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- L'adaptation de la Relaxation coréenne et du Massage thaï : protocole de deux méthodes afin de pouvoir rapidement : détendre, relaxer, déstresser ou tonifier, dynamiser, re-concentrer.
- Les différents mouvements du protocole à pratiquer dans un temps défini.
- Le déroulement d'une séance : champ d'action, but recherché, organisation matérielle, positionnement, temps déterminé.
- Les différents contextes d'intervention : sol, coussin, chaise ou fauteuil.
- Atelier marketing du massage assis : savoir se présenter, communiquer, cibler ses objectifs, son public, savoir se vendre.
- Le ressenti du toucher au travers des vêtements.

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre deux protocoles structurés : adaptation du massage thaï et de la relaxation coréenne à la méthode du massage assis, dans un temps déterminé.
- Utiliser avec précision et rythme une palette technique de mouvements variés : pressions, pressions glissées, étirements, bercements, vibrations.
- Proposer le protocole adapté à l'objectif de la séance : détente ou tonification.
- Organiser les conditions pratiques (matériel, durée) d'une séance adaptée aux différents contextes d'interventions.
- Utiliser la chaise ergonomique comme support du massage assis.
- Accompagner verbalement le client dans la perception de ses sensations corporelles avant et après la relaxation
- Développer une pratique professionnelle respectant le champ d'application et les limites d'intervention de la méthode.

FORMATEUR

Manuel BRAET

Praticien et formateur en Techniques Éducatives Corporelles par le toucher.

Concepteur de la méthode associant deux techniques complémentaires adaptées sur chaise : massage thaï et relaxation coréenne.

Certifié en Massage Thaï Traditionnel par Wat Po, Bangkok, Thaïlande et par l'Institute of Thai Massage, ITM à Chiang-Mai.

Certifié en Relaxation coréenne par Jean Bernard Rishi et avec Hyo-Seon Jang en Corée du Sud.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 5 jours (35 heures)
en 1 module de 5 jours.

DATES

12 au 16 octobre 2026

5 au 9 avril 2027

11 au 15 octobre 2027



Réflexologie plantaire Thaï

Technique corporelle de relaxation associant détente et effet réflexologique

Technique ancestrale d'une efficacité reconnue, la réflexologie plantaire thaï constitue pour le professionnel un outil supplémentaire pour répondre aux besoins de ses clients. Cette pratique globale, non symptomatique, est remarquablement appréciée tant elle procure une détente profonde et une revitalisation de tout l'organisme.

L'efficacité dans le domaine de la relaxation du massage des pieds s'explique, car ceux-ci sont riches en terminaisons nerveuses. Loin de nous et pourtant si proches, nos pieds sont souvent ignorés et dénigrés. Ils représentent pourtant dans toutes les méthodes de réflexologie l'outil le plus utilisé au niveau réflexologique.

Ce massage bien-être chauffe le pied, le rend plus réceptif, éveille toutes les terminaisons nerveuses, redonne de l'élasticité aux tissus, stimule la circulation veineuse. Cette méthode s'adresse à la plante du pied et se prolonge également jusqu'aux mollets et genoux.

Le praticien apporte ainsi une réelle détente à toute personne désirant découvrir les bienfaits d'un massage relaxant, sans pour autant recevoir un massage complet du corps entier. Cette méthode peut ainsi être mise en œuvre dans un cadre de relaxation, de prévention et/ou de remise en forme.

PUBLIC

Voir page 58.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir pages 12 et 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir une méthodologie de structuration d'une séance de réflexologie plantaire thaï qui s'adresse aux pieds, aux mollets et aux genoux.
- Développer les gestes techniques appropriés aux différents enchaînements d'une séance.
- Intégrer la dimension relationnelle à cette pratique professionnelle de réflexologie.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- La méthode, son origine, sa spécificité, ses applications, ses effets.
- Les 11 points d'un protocole de 50 minutes.
- L'enchaînement : plante du pied, face interne et externe du pied et du mollet, dessus du pied et du genou.
- Les différentes techniques : mobilisations, étirements, pressions glissées, percussions.
- Exercice pour développer son sens du toucher (précision, fluidité, rythme, présence, délicatesse).

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre un protocole structuré étapes par étapes.
- Utiliser une palette technique variée adaptée à des zones spécifiques : mobilisations, étirements, pressions glissées, percussions.
- Développer une pratique professionnelle respectant le champ d'application et les limites d'intervention de la méthode.

FORMATEUR

Manuel BRAET

Praticien en Techniques Éducatives Corporelles par le toucher.

Certifié en Réflexologie Plantaire Thaï par Wat Po, Bangkok, Thaïlande et par « Loi Kroh », Chiang-Mai, Thaïlande.

Certifié en Massage Thaï Traditionnel par Wat PO, Bangkok, Thaïlande et par l'Institute of Thai Massage, ITM à Chiang-Mai.

Certifié en Massage Facial Indien par le Center Dhanalekshmi. A.R Center, Inde.

Certifié en Massage Ayurvédique par l'Agni Ayurvéd Hospital and Yoga Clinic, Inde.

Certifié en Massage Facial Japonais.

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT

Formation de 5 jours (35 heures) en 1 module de 5 jours.

DATES

14 au 18 juin 2027



Massage du bébé et du jeune enfant

Animer des ateliers d'éveils sensoriels pour le bébé et le jeune enfant

C'est au travers de ses expériences sensorielles, motrices, affectives et émotionnelles que le bébé entre en relation avec le monde et son environnement.

Le bébé est entièrement dépendant de ceux qui prennent soin de lui. La qualité de ces interactions façonne directement son développement – physique, neurologique, affectif, relationnel. Et au cœur de ces interactions, il y a le toucher, premier sens développé in utero, premier langage, premier lien entre le bébé et le monde.

Pour les professionnels amenés à utiliser le toucher dans leur travail quotidien auprès des enfants, le massage bien-être du bébé s'inscrit dans la continuité de cette réflexion autour de la recherche de sollicitations tactiles adaptées à ses besoins et à ses limites. Le massage bien-être du bébé vient également s'inscrire dans une démarche de soutien à la parentalité en permettant aux professionnels de proposer un espace d'accompagnement aidant à l'instauration des liens affectifs entre les parents (ou référents parentaux) et leur enfant.

Cette approche du toucher relationnel prend tout son sens dans ces orientations de pratique en constituant pour le bébé et le jeune enfant un médiateur essentiel d'éveil, de développement et de communication.

PUBLIC

Les professionnels de la naissance et de la petite enfance.
Les professionnels de la parentalité.
Les praticiens de la relation d'aide par le toucher.

PRÉREQUIS

Avoir une expérience des techniques du Toucher-massage bien-être ou une pratique professionnelle de la petite enfance.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

Mise en pratique entre les participants et avec des poupons.

MODALITÉS D'ÉVALUATION.

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir une gestuelle contenant et enveloppante permettant de pratiquer un massage bien-être visant l'éveil du bébé sur les plans sensoriel, psychomoteur, émotionnel et affectif.
- Acquérir une série de mouvements complémentaires adaptés aux besoins de l'enfant.
- Repérer et s'approprier les différentes modalités d'organisation, de progression et de régulation des interactions permettant de structurer le déroulement et le suivi de séances individuelles ou d'ateliers en petits groupes.
- Apprendre à décoder, respecter et répondre aux besoins singuliers des bébés et des jeunes enfants en développant ses capacités d'attention, d'observation et d'écoute.
- Identifier les caractéristiques spécifiques, le champ d'application et les limites d'intervention de la méthode.

PROGRAMME

- Les fonctions et applications du massage bien-être pour le bébé et le jeune enfant (apports et effets sur les différentes dimensions du développement de l'enfant, sur la fonction parentale, sur la qualité d'accompagnement des professionnels).
- Les origines et les pratiques transculturelles du massage traditionnel du bébé.
- Les principes de précautions à tenir et les contre-indications à respecter.
- Le protocole : prise de contact et qualité de toucher adaptées, huilage et gestuelle spécifiques aux différentes parties du corps, gestes de réunification, mobilisations douces, positions de retour au calme.
- Les techniques de toucher complémentaires permettant de s'adapter à l'univers de l'enfant qui grandit : le développement de la dimension créative et ludique dans la relation avec l'enfant.
- De la technique à la relation : méthodes relationnelles, toucher sensible et sédation, écoute et parole.

FORMATRICE

Polia MEMMI
Praticienne certifiée en massage bien-être et accompagnement de la maternité.
Instructrice certifiée MISP™ (Massage In Schools Programme).
Exerce en cabinet privé et intervient en milieu hospitalier, en entreprise et auprès de structures collectives (crèches, établissements petite enfance, associations).
Accueil spécialisé des personnes neuroatypiques et en situation de handicap (TSA, IMC, troubles neurodéveloppementaux et associés), enfants et adultes, en cabinet. Formée à la communication facilitée pour les personnes non verbales.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT.

Formation de 5 jours (35 heures) en 1 module de 5 jours.

DATES

24 au 28 mai 2027



- L'écoute du bébé et de l'enfant : repérer et prendre en compte les manifestations corporelles et les réactions du bébé pour le comprendre et répondre à ses besoins.
- La structuration, la construction, la progression et le suivi des séances individuelles et des ateliers en petit groupe.
- Les conditions de pratiques : éléments de confort et préparation du lieu, matériel utile, huiles et corps gras indiqués, durée et temporalité.
- Le rôle et la place des divers adultes présents au cours de séances individuelles ou d'ateliers (la place de la mère, et/ou du père, du ou des professionnels accompagnants).
- Les principes de communication interpersonnelle favorisant la confiance, la sécurité, l'implication, l'échange et le partage entre professionnels, parents et enfants.

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre les diverses gestuelles spécifiques adaptées aux besoins corporels et tactiles du bébé et du jeune enfant.
- Assurer l'organisation et le suivi de séances en fonction de l'âge du bébé ou du jeune enfant, des objectifs poursuivis et des moyens disponibles (séance individuelle ou atelier, lieu, conditions matérielles, postures et confort de l'installation, nature du lien affectif des intervenants, cadre de temps, réactions de l'enfant, accompagnement de l'enfant et de l'adulte).
- Reconnaître et valoriser les compétences sensorielles et relationnelles du bébé, du jeune enfant ainsi que celles des parents au cours de leur accompagnement.
- Développer une pratique professionnelle respectant le champ d'application et les limites d'intervention de cette approche relationnelle de l'enfant.

Relaxation coréenne

Une méthode complémentaire au Massage sensoriel et en psychomotricité

La Relaxation Coréenne (ou le massage coréen), de par ses qualités d'ordre techniques et relationnelles, peut s'intégrer facilement dans divers contextes professionnels (psychomotricité, prévention, relaxation, éducation et rééducation, bien-être, remise en forme) afin de répondre à un besoin spécifique, dans une situation particulière.

Elle s'adresse de l'enfant à l'adulte, les protocoles qu'elle emploie peuvent durer de 20 à 60 mn et ceux-ci sont pratiqués habillés, au sol ou sur table.

L'attention, la présence, le respect dont fait preuve celui qui donne la Relaxation Coréenne permet à la personne qui la reçoit, de vivre un état de relâchement profond.

Cette formation propose l'acquisition d'une méthode qui permet aux praticiens de solliciter toutes les parties du corps de l'individu pour obtenir un lâcher-prise profond grâce à des mouvements simples, souples et respectueux (bercements, vibrations qui se diffusent en vagues de détente).

PUBLIC

Voir page 58.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Intégrer une méthodologie structurée d'une séance de relaxation coréenne qui s'adresse à la face antérieure du corps.
- Acquérir une série de mouvements destinés à solliciter toutes les parties du corps de l'individu.
- Identifier et s'approprier les postures corporelles adaptées à la pratique au sol.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- L'origine de la méthode, le cadre, le champ d'action, les contre-indications, le matériel et les accessoires.
- La pratique d'exercices d'échauffement corporel.
- Les séries de mouvements appliqués à l'ensemble du corps.
- Les 13 points d'une séance.
- Les différentes techniques afin de dénouer les articulations et les nœuds de tensions musculaires ou viscérales : bercements, étirements, vibrations, secouements, mobilisations douces
- La conduite d'une séance : le toucher, le rythme, les déplacements, le centrage, la respiration, la position du corps, la présence, la gestion des réactions éventuelles.

FORMATEUR.

Manuel BRAET

Praticien et Formateur en Techniques Éducatives Corporelles par le toucher.

Certifié en Relaxation coréenne par Jean Bernard Rishiet avec Hyo-Seon Jang en Corée du Sud.

Certifié en Réflexologie Plantaire Thaï par Wat Po, Bangkok Thaïlande et par « Loi Kroh », Chiang-Mai, Thaïlande. Certifié en Massage Thaï Traditionnel par Wat Po, Bangkok, Thaïlande et par l'Institute of Thai Massage, ITM à Chiang-Mai. Certifié en Massage Ayurvédique par l'Agni Ayurveda Hospital and Yoga Clinic, Inde..

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT.

Formation de 5 jours (35 heures) en 1 module de 5 jours.

DATES

Module 1 : 31 août au 4 septembre 2026
22 au 26 mars 2027
20 au 24 septembre 2027



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

COMPÉTENCES VISÉES

- Conduire une séance complète de relaxation coréenne.
- Utiliser une palette technique de mouvements variés adaptés à des zones spécifiques : mobilisations, étirements, bercements, balancements.
- Utiliser des mobilisations très douces au niveau des articulations ainsi que des mouvements d'étirements et de manœuvres d'apesantement, visant à stimuler l'émergence de sensations kinesthésiques variées accompagnant un relâchement profond.
- Mettre en œuvre des postures de confort pour le praticien et pour le receveur, spécifiques à cette pratique au sol.
- Accompagner verbalement le client dans la perception de ses sensations corporelles avant et après la relaxation.

Auto-massage Do in

Le Do In est une technique d'auto-massage japonaise dérivée du Shiatsu et basée sur les principes théoriques de l'Énergétique Traditionnelle Chinoise.

Le terme Do In provient du japonais Do « la Voie » et In, « l'Énergie ». Le Do In, la Voie de l'Énergie, est donc une méthode dynamisant les grandes fonctions corporelles qui allie postures, mouvements, étirements, auto-massages, respiration et relaxation.

L'acquisition de cette méthode permet aux professionnels de mettre en place des ateliers professionnels afin de proposer à leurs clients l'auto-application de procédés de massages, d'étirements et de postures pour la restauration du bien-être, procédés qui peuvent être pratiqués par tous, et à tout âge de la vie y compris les personnes âgées.

PUBLIC

Voir page 58.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les techniques et protocoles de l'automassage *Do In* et leurs conditions d'applications.
- Connaître les notions théoriques fondamentales liées à la pratique du *Do In*.
- Identifier les caractéristiques spécifiques, le champ d'application et les contre-indications du *Do In*.
- Se préparer corporellement à l'exercice du *Do In* : libération musculaire et articulaire, acquisition d'un enchaînement de 9 postures de gymnastique traditionnelle
- Acquérir les techniques de repérage des « points de pression » essentiels.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- L'enchaînement de 9 mouvements travaillant plus particulièrement respiration, étirements, épaules, dos, bassin ; principales articulations.
- Les protocoles de *Do In*.
- Les indications et contre-indications de la pratique du *Do In*.
- Les fondements théoriques du *Do In*, bases de l'énergétique traditionnelle chinoise, *Yin Yang*, théorie des 5 mouvements.
- Les techniques de pression : presser, pousser, tirer ; utilisation des pouces, des doigts et des paumes, types de pression, conditions d'application.
- Le repérage et l'utilisation des « points de pression » particuliers.
- Les postures de mise en application des techniques en associant : mouvements, postures statiques, techniques respiratoires.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les bases fondamentales théoriques et pratiques du *Do In*.
- Proposer les techniques de l'automassage adaptées à chaque région corporelle.
- Maîtriser la méthodologie d'exercices corporels d'auto massage selon son action et ses objectifs spécifiques.
- Repérer et stimuler les zones réflexes.
- Élaborer et mettre en œuvre des enchaînements de *Do In* spécifiques, pour les transmettre dans le cadre d'ateliers professionnels.

FORMATEUR.

Armand VAN-NOOIJ

Praticien en techniques corporelles énergétiques depuis 25 ans (Qi gong, Tai Chi, Shiatsu)

Praticien Shiatsu formé par l'ARTEC en 1995, certifié par la FFST en 1998

Titre RNCP de Spécialiste en Shiatsu, SPS.

Brevets d'État d'Educateur sportif en activités physiques pour tous.

Diplômé en Médecine Traditionnelle Chinoise, IMTC Paris

et Université de Shanghai.

Psychopraticien en techniques de libération émotionnelle.

Enseignant en arts martiaux : Tai-do, Yoseikan budo.

Animateur de Qi Gong depuis 1994.

Enseignant de Tai Chi : Certificat de Taiji Quan, Université de Shanghai.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT.

Formation de 5 jours (35 heures) en 1 module de 5 jours.

DATES.

5 au 9 octobre 2026

30 mars au 3 avril 2027 (mardi au samedi)

4 au 8 octobre 2027



Tai-Chi-Chuan

Créer et animer un atelier d'équilibre et de mouvement par le Tai-Chi

Le Tai-Chi est une gymnastique de bien-être pratiquée en Chine depuis plusieurs millénaires. C'est par un enchaînement de mouvements lents et fluides, synchronisés par la respiration abdominale que le Tai-Chi induit le calme et favorise la circulation de l'énergie.

Les mouvements ronds et fluides respectent l'anatomie du corps sans risques de blessures articulaires, osseuses ou musculaires. La respiration est amplifiée sans fatiguer le cœur. Le cerveau est également préservé par un travail sur la mémoire, la coordination du geste, la latéralisation et l'orientation dans l'espace.

FORMATEUR.

Armand VAN-NOOIJ

Praticien en techniques corporelles énergétiques depuis 25 ans (Qi gong, Tai Chi, Shiatsu).

Enseignant de Tai Chi : Certificat de Taiji Quan, Université de Shanghai

Enseignant en arts martiaux : Tai-do, Yoseikan budo.

Brevets d'État d'Éducateur sportif en activités physiques pour tous.

Diplômé en Médecine Traditionnelle Chinoise, IMTC Paris et Université de Shanghai.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT.

Formation de 10 jours (70 heures) en 2 modules de 5 jours chacun.

DATES

Module 1 : 9 au 13 novembre 2026
8 au 12 mars 2027

8 au 12 novembre 2027

Module 2 : 14 au 18 décembre 2026
13 au 17 décembre 2027



L'objectif de cette formation est d'apprendre les techniques et les mouvements du Tai-Chi-Chuan dans la perspective de les transmettre dans un cadre professionnel par le biais d'ateliers ou de séances spécifiques :

- Le 1er module permet l'acquisition de la pratique de l'enchaînement de base des 8 et 16 mouvements (style yang) en développant l'autonomie dans la coordination de la gestuelle afin d'en dégager les processus engagés pour animer un atelier de tai-chi.
- Le second module approfondit la pratique de l'enchaînement acquis au 1er module en complétant par l'apprentissage de l'enchaînement des 24 mouvements (style yang). L'autonomie de la mise en mouvement appropriée est développée et les processus de l'animation d'ateliers sont analysés pour retransmettre la pratique du Tai chi dans le cadre d'ateliers professionnels.

PUBLIC

Voir page 58.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE et MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 12 et 13

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- L'apport théorique sur la symbolique du Tai-Chi-Chuan.
- L'apport énergétique et les effets physio-psychologiques de cette discipline.

- Le développement des capacités d'apprentissage sensorimoteur.
- Les enchaînements des 8, 16 et 24 mouvements (style Yang) composé des principales phases du grand Tai-Chi.
- Les différentes postures : précision, action, rectitude.
- La fluidité de l'enchaînement.
- Les techniques de maîtrise des aptitudes à l'équilibre, à la souplesse, à la détente.
- L'installation des différents modes de respiration.
- La synchronisation du mouvement conscient et de la respiration abdominale pour induire le calme et le relâchement.
- Les tensions et leur libération par le mouvement.
- Les techniques de mobilisation du Qi, énergie vitale au sens oriental du terme.

Module 1 Les bases de la méthode

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir les bases de la pratique du Tai Chi : le développement des capacités d'apprentissage sensorimoteur.
- Faire l'apprentissage et l'analyse des différents mouvements corporels de l'enchaînement de base des 8 et 16 mouvements (style yang).
- Intégrer les techniques respiratoires.
- Développer la coordination de la gestuelle pour un mouvement fluide et précis.
- Connaître les principes fondamentaux de la pratique du Tai Chi et sa symbolique.

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre des exercices posturaux et respiratoires.
- S'approprier un enchaînement de certains mouvements spécifiques au Tai Chi.
- Synchroniser mouvements et respiration abdominale.
- Maîtriser équilibre et souplesse dans l'enchaînement des mouvements.
- S'appuyer sur les apports théoriques pour définir la pratique du Tai Chi, ses effets et son champ d'application.

Module 2 Perfectionnement et applications spécifiques

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Développer l'autonomie dans la coordination de la gestuelle de l'enchaînement des 8, 16 et 24 mouvements pour les retransmettre dans le cadre d'ateliers professionnels.
- Acquérir la pratique de l'enchaînement des 24 mouvements du Tai Chi Chuan.
- Connaître les processus permettant d'animer un atelier ainsi que les mises en mouvements appropriés à un public donné.

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser l'enchaînement des 24 mouvements de tai chi par un approfondissement sur la coordination du geste, la latéralisation et l'orientation dans l'espace.
- Être autonome dans la réalisation des 3 enchaînements de base du Tai Chi pour pouvoir les retransmettre dans le cadre d'ateliers professionnels selon la pédagogie d'apprentissage.
- Définir et mettre en œuvre les conditions nécessaires à la pratique du Tai Chi pour sécuriser la pratique professionnelle en adaptant la mise en mouvement appropriée.



Qi Gong

Créer et animer un atelier d'équilibre et de mouvement par le Qi Gong

Venu de Chine où il est pratiqué quotidiennement, le Qi Gong propose des exercices corporels composés de mouvements doux, de postures et d'automassages. Le Qi Gong offre les moyens de délier profondément les tensions physiques et psychiques en régulant l'énergie vitale, au sens oriental du terme. Les effets sur le corps sont vivement ressentis par la prise de conscience de la circulation interne de l'énergie.

Cette formation permet aux professionnels d'acquérir les techniques de bases de la pratique du Qi Gong par la mise en œuvre d'exercices posturaux et respiratoires, d'enchaînements traditionnels spécifiques complétés par des propositions de pratiques d'automassages, ceci dans la perspective de les transmettre dans un cadre professionnel par le biais d'ateliers ou de séances spécifiques.

« Le Qi gong n'est pas une question de foi. Il fait partie d'une autre médecine qu'il faut apprendre à comprendre... »

Pr Attali, endocrinologue et responsable du diplôme universitaire d'étude sur la médecine traditionnelle chinoise au CHU-Paris-XIII.

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Permettre aux professionnels de santé, du bien-être et de la relation d'aide, aux animateurs d'activités corporelles et sportives de maîtriser les enchaînements classiques du Qi Gong.
- Développer des compétences permettant de réaliser des séances individuelles ou collectives répondant aux critères d'une activité modérée accessible à tout public.
- Intégrer les apports fondamentaux en physiologie traditionnelle asiatique ainsi qu'en anatomie du mouvement.

FORMATEUR

Armand VAN-NOOIJ

Praticien en techniques corporelles énergétiques depuis 25 ans (Qi gong, Tai Chi, Shiatsu).

Praticien Shiatsu formé par l'ARTEC en 1995, certifié par la FFST en 1998. Titre RNCP de Spécialiste en Shiatsu, SPS.

Brevets d'État d'Éducateur sportif en activités physiques pour tous.

Diplômé en Médecine Traditionnelle Chinoise, IMTC Paris et Université de Shanghai.

Psychopraticien en techniques de libération émotionnelle.

Enseignant en arts martiaux : Tai-do, Yoseikan budo.

Animateur de Qi Gong depuis 1994.

Enseignant de Tai Chi : Certificat de Taiji Quan, Université de Shanghai.

TARIFS. voir page 75

DÉROULEMENT.

Formation de 10 jours (70 heures)
en 2 modules de 5 jours chacun.

DATES.

Module 1 : 19 au 23 avril 2027

Module 2 : 31 mai au 4 juin 2027



PUBLIC

Voir page 58.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

Module 1 Les bases de la méthode

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Assimiler la théorie fondamentale de l'énergétique chinoise.
- Exécuter les enchaînements classiques du Qi Gong.
- Travailler sur la prise de conscience de son schéma corporel, son repérage spatial.
- Equilibrer ses différents phases et techniques respiratoires.
- Renforcer son ancrage et son équilibre par des exercices simples et spécifiques.
- Favoriser sa souplesse articulaire.
- Maîtriser un automassage général.

PROGRAMME

- L'Histoire du Qi Gong.
- L'homme, les mouvements d'énergie dans la tradition chinoise, les cinq éléments...
- L'échauffement en Qi Gong, les « 13 portes ».
- Les 3 enchaînements classiques de base.
- Les exercices respiratoires, de relaxation et de visualisation.
- Les marches dynamiques des « 5 animaux ».
- L'Automassage général.

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en œuvre des exercices posturaux et respiratoires.
- Associer relaxation, mouvement et respiration.
- Pratiquer les enchaînements appris.
- Proposer l'automassage général dans le cadre d'ateliers.

Module 2 Perfectionnement et applications spécifiques

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Développer sa coordination gestuelle.
- Acquérir la fluidité du mouvement avec sa prise de conscience.
- Maîtriser un geste juste et adapté.
- Favoriser le ressenti corporel par le développement de l'attention.
- Approfondir et maîtriser les enchaînements du 1er module.
- Adapter son rythme respiratoire aux différentes phases motrices.
- Étudier deux nouveaux enchaînement fondamentaux traditionnels.
- Connaître les exercices de perception du « Qi », l'énergie interne

PROGRAMME

- Les marches lentes.
- Les mouvements de tonification et d'harmonisation.
- L'enchaînement du « vol de la grue ».
- L'enchaînement du « Taiji Qi Gong ».
- Les 8 mouvements en position assis.
- L'Automassage des « 5 organes » et de leurs méridiens énergétiques.
- L'organisation et la structuration d'un atelier de Qi Gong.

COMPÉTENCES VISÉES

- Intégrer fluidité, précision, respiration dans les enchaînements visant à atteindre une application professionnelle performante.
- Savoir organiser et structurer un atelier de Qi gong avec ses différentes techniques et postures pour les retransmettre dans le cadre d'ateliers professionnels selon la pédagogie d'apprentissage.



Éveil corporel de l'enfant

Animer des ateliers corporels et ludiques pour les enfants et les jeunes

Dans toute relation professionnelle auprès des enfants, le jeu est important pour leurs développements psychomoteurs. Il s'agit d'explorer le potentiel créatif de l'enfant (à partir de 3 ans jusqu'à l'adolescence) en associant la rigueur au jeu et à la détente dans un travail socio-éducatif, pédagogique ou sanitaire et social auprès d'eux.

Cette formation permet aux professionnels d'acquérir une méthodologie créative d'exercices corporels ludiques variés stimulant chez l'enfant la plasticité du cerveau, la coordination, l'équilibre et favorisant la souplesse, la concentration, l'assurance, l'habileté et la relaxation.

Cette formation, essentiellement pratique, va donner aux professionnels les moyens d'animer des ateliers corporels pour les enfants ou des ateliers intergénérationnels basés sur des jeux d'imitation ou d'improvisation des animaux, l'apprentissage d'une méthode de Qi Gong spécifique pour les enfants (la marche des cinq animaux), un travail ludique du souffle, de la posture et des sons, des automassages et des jeux d'adresse de mains. A l'issue de la formation, le professionnel pourra adapter les propositions d'animations corporelles selon ses objectifs et clarifier ses propres projets.

PUBLIC

Les professionnels ayant en charge des enfants ou des adolescents : professionnels de l'enfance, puéricultrices, infirmières, psychomotriciens, ergothérapeutes, éducateurs, enseignants, animateurs...

PRÉREQUIS

Avoir une pratique professionnelle auprès des enfants et des jeunes.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Mettre à jour les connaissances concernant le développement psycho moteur de l'enfant ainsi que la place et le rôle du jeu dans sa construction.
- Comprendre les apports bénéfiques du mime et de l'improvisation des animaux dans les apprentissages par le jeu.
- Apprendre et animer la méthode de Qi Gong de la marche des cinq animaux spécifiques pour les enfants.
- Intégrer dans les ateliers des pratiques d'automassages associées à un travail du souffle et des sons.
- Acquérir différents exercices ludiques corporels et posturaux adaptés aux âges des enfants.
- Comprendre l'importance de la relation Mains-Plasticité du cerveau chez les enfants et les jeunes pendant leurs apprentissages et leur proposer des exercices de coordination et des jeux de mains.
- Observer, écouter et exploiter les données recueillies pour mieux accompagner les enfants.
- Elaborer une animation corporelle adaptée aux besoins et spécificités des enfants.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Le développement psycho moteur de l'enfant (alternance de théorie et d'exercices pratiques).
- L'importance du jeu pour les enfants dans une relation éducative ou rééducative.
- La méthode de Qi Gong de la marche des cinq animaux.
- Les bénéfices du mime et de l'improvisation des animaux dans l'apprentissage.
- La spécificité corporelle des animaux : leurs appuis, leurs rythmes, leurs respirations et leurs sons.
- La place actuelle de l'animal dans les milieux de la santé, du soin, de la relation d'aide, de l'éducation et les impacts bénéfiques sur les émotions des enfants : anxiété, stress, hyperactivité, timidité.
- La conduite d'un atelier corporel ludique inter générationnel.
- La détente des jeunes : Le travail du souffle et des sons.
- Les automassages stimulants ou relaxants pour les enfants et les jeunes.
- Le travail ludique de la posture assise et debout aux différents âges de l'enfant.

FORMATRICE.

Marie-Dominique BLEULER

Formatrice et enseignante de Qi Gong.

Diplômée en kinésithérapie en 1983.

Certifiée de la méthode Mézières.

Diplômée en Qi Gong de l'École Ling Gui - Méthode Liu Dong.

Certifiée en massothérapie chinoise.

Certifiée de l'école de Théâtre et de Mime Jacques Lecoq.

Engagée depuis quarante ans dans la prévention et la santé des enfants.

Conférencière.

Autrice du livre « L'art du Souffle et des mudras - Voyage au cœur des mains »

Photographies de Bruno Houdayer. Editions Le Courrier du livre.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT.

Formation de 5 jours (35 heures) en 1 module de 5 jours.

DATES

12 au 16 avril 2027



- La stimulation de la coordination, concentration et habileté des enfants par des jeux d'adresse et des exercices spécifiques avec des boules et balles.
- L'importance de la relation Mains-Plasticité du cerveau chez les enfants pendant leur apprentissage. L'initiation à des jeux de mains et poignets associés à la respiration.
- La verbalisation et la communication adaptées à l'âge des enfants.

COMPÉTENCES VISÉES

- Optimiser le potentiel créatif et ludique professionnel afin de l'associer dans tout type de travail auprès des enfants et des jeunes.
- Mettre en place dans le cadre d'animation d'atelier professionnel des activités ludiques corporelles pour les enfants dont le Qi Gong de la marche des cinq animaux, des jeux de souffle, de sons et d'adresse, et en déterminer les objectifs.
- Proposer des exercices corporels, des pratiques d'automassage adaptées à l'âge des enfants.
- Conduire une séance individuelle ou collective ou inter-générationnelle avec des jeux d'imitation et d'improvisation des animaux.
- Utiliser une communication verbale et non verbale, claire, imagée et vivante adaptée à l'âge des enfants et des jeunes.
- Mener une animation corporelle adaptée aux besoins et spécificités des enfants : âges, difficultés d'apprentissages, de concentration, trouble de coordination, du sommeil, handicaps sensoriels, physiques, surpoids...
- Reconnaître les limites professionnelles et travailler en réseau pluri-disciplinaire.



Méthode Feldenkrais

Un outil d'exploration motrice par la pédagogie du mouvement

Le Mouvement est l'essence de la Vie... Chaque personne a sa façon unique de se mouvoir. Ceci reflète toute sa personnalité, sa capacité d'adaptation à la réalité changeante, son sentiment d'être au monde.

Dans la méthode Feldenkrais, le mouvement n'est pas le but, il s'agit plutôt d'explorer des mouvements faciles, variés, non habituels visant à éveiller le ressenti corporel et non de vouloir faire reproduire des enchaînements préétablis ou automatiques. Cette méthode se conçoit comme un outil d'exploration motrice en lien avec les lois physiques du mouvement.

La pratique de la méthode Feldenkrais permet :

- La gestion du stress par la détente, la libération de la respiration et l'apprentissage du lâcher prise.
- L'amélioration sensorimotrice : Les mouvements lents et circulaires (spirales) entretiennent la lubrification des articulations.

Ainsi, cette formation met l'accent sur l'utilisation de la méthode Feldenkrais dans le cadre de la pédagogie du mouvement adaptée aux besoins des personnes pour optimiser l'utilisation de la motricité chez les clients pris en charge dans le cadre d'ateliers. Elle peut ainsi être proposée aux enfants présentant des difficultés comme aux personnes âgées dans le cadre de la pratique professionnelle des spécialistes du mouvement.

PUBLIC

Les spécialistes du mouvement notamment :

- kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs, infirmières, pédagogues.
- professionnels du sport, de la remise en forme et du bien-être.
- professionnels qui mobilisent le corps dans leur pratique professionnelle.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Voir page 12.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voir page 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître les bases théoriques sur l'anatomie et la pédagogie du mouvement : fonctionnement global de l'individu dans sa gestuelle.
- Faire l'apprentissage et l'analyse de différents mouvements corporels pour développer le potentiel sensorimoteur.
- Développer la coordination de la gestuelle pour un mouvement fluide, ample et efficace.
- Développer l'autonomie des personnes prises en charge dans le cadre d'ateliers éducatifs par la transmission d'exercices corporels adaptés.
- Introduire la méthode Feldenkrais dans un contexte général de pédagogie du mouvement et la situer en complémentarité d'autres pratiques professionnelles.

FORMATEUR.

Myriam AUDIN
Praticienne Feldenkrais certifiée.
Violoniste diplômée (Master)
et Professeur de violon (Diplôme d'Etat)

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT.

Formation de 5 jours (35 heures) en 1 module de 5 jours.

DATES

26 au 30 octobre 2026
15 au 19 mars 2027
25 au 29 octobre 2027



PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

Théorie

- Les fondamentaux théoriques, méthodologiques et pratiques.
- La notion de schéma corporel dans la méthode Feldenkrais.
- La perception : un outil d'analyse de la fonction motrice.

Apprentissage

- Étude du corps en action.
- Ouverture de nouveaux circuits jusqu'alors inemployés entre système nerveux et système musculaire.
- L'appareil sensoriel.
- Les postures, la respiration.
- Les mouvements spécifiques à la méthode.
- Par binôme, apprendre à guider le mouvement de l'autre.

Adaptation des compétences acquises aux objectifs professionnels

- Observations pour découvrir lors d'un geste quotidien, l'utilisation adéquate de l'énergie à dépenser en vue de s'économiser, d'être plus efficace et d'inventer son mouvement personnel
- Apprentissage d'une technique sensorimotrice, utile aux professionnels du « corps en mouvement ».

COMPÉTENCES VISÉES

- S'appuyer sur les bases théoriques et pratiques de l'anatomie pour une meilleure compréhension et perception du mouvement.
- S'approprier un enchaînement de certains mouvements spécifiques à la méthode Feldenkrais.
- Ecouter les sensations kinesthésiques et tactiles afin de respecter les limites du corps et transmettre cette qualité dans la relation d'aide.
- Maîtriser de nouvelles techniques d'interaction et rester en contact du mouvement à travers la sensorialité durant le processus d'interaction.
- Identifier la mise en mouvement appropriée à la singularité d'un individu pour le guider dans un cadre sécurisé.
- Identifier les limites d'intervention de la méthode dans le champ d'application professionnelle.

Accompagnement de la personne âgée en perte d'autonomie ou de mobilité

Concevoir et animer un atelier visant à améliorer la confiance des personnes âgées dans la marche et l'équilibre

Cette formation permet d'enrichir la relation d'aide avec les personnes âgées ou à mobilité réduite par l'acquisition de compétences pratiques au service de leur maintien corporel, leur réactivation sensorielle, leur conscience de soi et l'amélioration de leur confiance dans la marche et l'équilibre.

Les personnes âgées mais aussi les personnes en difficulté de mobilité demandent une attention et une présence singulière de la part des professionnels qui les prennent en charge. Le vieillissement peut dans certains cas, s'accompagner de modifications des perceptions sensorielles, de difficultés de coordination, de perte d'équilibre, d'anxiété, d'isolement social... Les professionnels se trouvent parfois démunis face aux souffrances liées à l'âge.

Cependant, bien vieillir représente un atout majeur dans une population vieillissante, d'où l'importance pour les professionnels de disposer de méthodes pour accompagner les personnes âgées, pour leur apporter confort et mieux être corporel dans une relation respectueuse de bientraitance.

Dans une telle optique, cette formation :

- Permet aux professionnels intervenant auprès des personnes âgées ou en difficulté de mobilité d'enrichir leur savoir-faire avec une approche corporelle pratique, accessible et reconnue : les techniques liées au mouvement sont en effet particulièrement efficaces.
- Associe les fondamentaux théoriques et méthodologiques pratiques. La compréhension des effets positifs du travail sur la posture, sur l'équilibre, le « toucher bénéfique » et la marche, associée à des protocoles simples mais complets, permet de mieux accompagner les personnes âgées que ce soit dans une relation individuelle ou dans le cadre d'ateliers.

Cette formation permet d'apprendre différentes approches corporelles qui utilisent le toucher, le mouvement et la respiration. Ces outils sont issus de techniques reconnues, efficaces et officialisées (Qi-Gong, Auto-massage Do-In, Feldenkrais).

Les participants auront développé des compétences leur permettant de concevoir et d'animer des séances individuelles et des ateliers visant à améliorer le mieux-être de la personne âgée, et notamment l'équilibre, que cela soit en position assise, debout ou en marche.

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de personnes âgées ou en difficulté de mobilité.

PRÉREQUIS

Voir page 13.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION.

Voir pages 12 et 13.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Enrichir, avec des outils spécifiques (Qi Gong, Auto massage Do-In, Feldenkrais), une pratique visant à améliorer la confiance de la personne âgée en son équilibre (position assise, debout, ou en marche).
- Acquérir la pratique d'exercices proprioceptifs variés pour améliorer la stabilité, la coordination, la concentration et les déplacements des personnes tout en évitant les chutes et tout en leur permettant de développer leur potentialité d'autonomie.
- Acquérir la pratique d'exercices de légères mobilisations (principalement tête, mains et poignets) pour améliorer la concentration, la détente, la coordination, la conscience de soi et le bien-être.
- Acquérir les bases théoriques liées à ces techniques transmises.
- Adopter une posture professionnelle bienveillante orientée vers la bientraitance.

PROGRAMME

Apports théoriques et pratiques

- Les différentes séquences d'un atelier visant à améliorer équilibre et marche des personnes âgées.
- Les points de vigilances et précautions à prendre.
- Apprentissage d'Auto-massages en position assise ou debout (visage, tête, bras, mains, torse, dos, jambes).
- Apprentissage de mouvements de Qi Gong sur chaise ou debout. Travail du souffle et de la posture.

FORMATEUR.

Thierry DEVAUTON

Spécialiste en Shiatsu - Titre RNCP de niveau III

Membre du SPS (Syndicat Professionnel de Shiatsu).

Animateur d'ateliers de Qi gong dans le cadre d'EH PAD et

d'USLD. Certifié moniteur fédéral de Qi Gong par la FFW-AEMC.

Certifié de l'Institut Chuzhen de Médecine traditionnelle chinoise, orientation massage.

Diplôme d'Université de 3ème cycle en Médecine Traditionnelle

Chinoise : Massages et Qi Gong - Faculté de Médecine

de Montpellier.

TARIFS voir page 75

DÉROULEMENT.

Formation de 5 jours (35 heures) en 1 module de 5 jours.

DATES

17 au 21 mai 2027



- Marches variées de Qi Gong pour entretenir et travailler l'équilibre et la coordination, faciliter les déplacements et les gestes de la vie quotidienne des personnes âgées.
- Apprentissage d'exercices proprioceptifs bénéfiques pour prévenir les chutes, maintenir l'équilibre et restaurer la confiance.
- Exercices de prise de conscience par la méthode Feldenkrais de la posture et de l'équilibre en position assise, debout ou en marche.
- Exercices de respiration et de mobilisations relaxantes pour faciliter la détente et le sommeil.
- Mises en situation d'animation d'ateliers et les adaptations spécifiques.

COMPÉTENCES VISÉES

- Proposer aux personnes âgées un ensemble d'exercices spécifiques sur les postures, la respiration, les auto-massages (Do-In), l'équilibre et la marche.
- Concevoir et mettre en place un atelier visant à améliorer la stabilité, statique ou en mouvement, en proposant un contenu adapté au public.
- Conduire un enchaînement complet alliant actes de toucher et d'auto-massages, exercices proprioceptifs et marches.
- Expliquer les fondements théoriques liés à ces pratiques et leurs apports en termes de mieux-être et de maintien corporel.



Art-thérapie et Danse-thérapie

APPRENTISSAGE ET EXPERIMENTATION

page 22

Module 1 :
5 au 9 octobre 2026
22 au 26 février 2027
4 au 8 octobre 2027

Module 2 :
16 au 20 novembre 2026
19 au 23 avril 2027
15 au 19 novembre 2027

THEORIE ET PERFECTIONNEMENT

page 23

À distance Module 1 :
1 au 5 mars 2027
22 au 26 mars 2027
28 février au 3 mars 2028
20 au 24 mars 2028
À distance Module 2 :
24 au 28 mai 2027
14 au 18 juin 2027
15 au 19 mai 2028
12 au 16 juin 2028

ARGILE

page 24

Module 1 :
24 au 28 mai 2027
Module 2 :
28 juin au 2 juillet 2027
Module 3 :
27 septembre au 1 octobre 2027

ÉCRITURE

page 26

À distance
Module 1 :
26 au 30 avril 2027
13 au 17 septembre 2027
Module 2 :
14 au 18 septembre 2026
18 au 22 octobre 2027
Module 3 :
19 au 23 octobre 2026
22 au 26 novembre 2027

CORPS ET VOIX

page 28

Module 1 :
1 au 5 mars 2027
7 au 11 juin 2027
Module 2 :
19 au 23 octobre 2026
18 au 22 octobre 2027
Module 3 :
7 au 11 décembre 2026
6 au 10 décembre 2027

PEINTURE FORMES ET COULEURS

page 30

Module 1 :
14 au 18 septembre 2026
8 au 12 mars 2027
13 au 17 septembre 2027
Module 2 :
26 au 30 octobre 2026
17 au 21 mai 2027
18 au 22 octobre 2027
Module 3 :
30 novembre au 4 décembre 2026
21 au 25 juin 2027
29 novembre au 3 décembre 2027

CLOWN-PRATICIEN

page 32

Module 1 :
2027 : A venir prochainement
Module 2 :
2027 : A venir prochainement
Module 3 :
2027 : A venir prochainement

CONTES ET JEU THEATRAL

page 34

Module 1 :
10 au 14 mai 2027
Module 2 :
20 au 24 septembre 2027
Module 3 :
22 au 26 novembre 2027

5 SENS

page 36

9 au 13 novembre 2026
8 au 12 novembre 2027

JEU DE SABLE

page 37

À distance :
23 au 27 novembre 2026
6 au 10 décembre 2027

CORPS EN JEU ET THEATRE

page 38

19 au 23 octobre 2026
11 au 15 octobre 2027

CORPS ET DANSE

page 39

Module 1 :
21 au 25 septembre 2026
22 au 26 février 2027
10 au 14 mai 2027
27 septembre au 1 octobre 2027
Module 2 :
30 novembre au 4 décembre 2026
30 mars au 3 avril 2027 (mardi au samedi)
7 au 11 juin 2027
29 novembre au 3 décembre 2027
Module 3 :
11 au 15 janvier 2027
5 au 9 juillet 2027
10 au 14 janvier 2028

SUPERVISION DE PRATIQUES D'ATELIERS CREATIFS

page 21

8 au 10 février 2027
7 au 9 février 2028

SUPERVISION DE PRATIQUES MEDIATION ARTISTIQUE EN RELATION D'AIDE / ART-THERAPIE

page 21

4 au 8 janvier 2027
25 au 29 janvier 2027
15 au 19 février 2027

3 au 7 janvier 2028
24 au 28 janvier 2028
14 au 18 février 2028

Relation d'aide et Santé mentale

ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT

page 43

En présentiel
31 août au 4 septembre 2026
1 au 5 février 2027
26 au 30 avril 2027
30 août au 3 septembre 2027
À distance
15 au 19 mars 2027

APPROFONDISSEMENT : LE PROCESSUS

page 44

En présentiel
12 au 16 octobre 2026
31 mai au 4 juin 2027
11 au 15 octobre 2027
À distance
21 au 25 septembre 2026
27 septembre au 1 octobre 2027

PERFECTIONNEMENT : LA PRATIQUE

page 44

En présentiel
14 au 18 décembre 2026
28 juin au 2 juillet 2027
13 au 17 décembre 2027
À distance
2 au 6 novembre 2026
8 au 12 novembre 2027

LES FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOPATHOLOGIE

page 45

En présentiel
2 au 6 novembre 2026
25 au 29 octobre 2027
À distance
10 mars + 21 avril + 19 mai + 2 juin
+ 7 juillet 2027

LES AFFECTS DANS LA RELATION D'AIDE

page 46

23 au 27 novembre 2026
15 au 19 novembre 2027

LE GROUPE

page 47

Module 1
28 septembre au 2 octobre 2026
22 au 26 mars 2027
20 au 24 septembre 2027
Module 2
18 au 22 janvier 2027
7 au 11 février 2028

PRISE EN CHARGE DES PERSONNALITES PSYCHOPATHES ET/OU PERVERSES

page 49

En présentiel
27 au 29 avril 2027
À distance
17 au 19 novembre 2026
16 au 18 novembre 2027

Relaxation et Sophrologie

LES FONDEMENTS DE LA RELAXATION

Module 1 : page 52
5 au 9 octobre 2026
5 au 9 avril 2027
4 au 8 octobre 2027

Module 2 : page 53
16 au 20 novembre 2026
21 au 25 juin 2027
22 au 26 novembre 2027

Module 3 : page 53
14 au 18 septembre 2026
12 au 16 avril 2027
13 au 17 septembre 2027

RELAXATION PSYCHANALYTIQUE
ET PSYCHOPATHOLOGIE page 54
14 au 18 juin 2027

SOPHROLOGIE LUDIQUE page 55
7 au 11 décembre 2026
6 au 10 décembre 2027

SOPHROLOGIE page 56
Module 1 :
26 au 30 octobre 2026
25 au 29 octobre 2027

Module 2 :
23 au 27 novembre 2026
29 novembre au 3 décembre 2027

Massages et Mouvement

LE TOUCHER DANS L'ACCOMPAGNEMENT

MASSAGE SENSORIEL® page 60
2 au 6 novembre 2027 (mardi au samedi)

TOUCHER RELATIONNEL
DE LA PERSONNE AGÉE page 61
2027 : À venir prochainement

MASSAGE ASSIS page 62
12 au 16 octobre 2026
5 au 9 avril 2027
11 au 15 octobre 2027

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE
THAÏ page 63
14 au 18 juin 2027

MASSAGE DU BEBE
ET DU JEUNE ENFANT page 64
24 au 28 mai 2027

RELAXATION COREENNE page 65
31 août au 4 septembre 2026
22 au 26 mars 2027
20 au 24 septembre 2027

AUTOMASSAGE DO IN page 66
5 au 9 octobre 2026
30 mars au 3 avril 2027 (mardi au samedi)
4 au 8 octobre 2027

LE MOUVEMENT

TAÏ-CHI-CHUAN page 67
Module 1 :
9 au 13 novembre 2026
8 au 12 mars 2027
8 au 12 novembre 2027

Module 2 :
14 au 18 décembre 2026
13 au 17 décembre 2027

QI GONG page 68
Module 1 :
19 au 23 avril 2027
Module 2 :
31 mai au 4 juin 2027

ÉVEIL CORPOREL DE
L'ENFANT page 69
12 au 16 avril 2027

METHODE FELDENKRAIS page 70
26 au 30 octobre 2026
15 au 19 mars 2027
25 au 29 octobre 2027

ACCOMPAGNEMENT DE LA
PERSONNE AGÉE EN PERTE
D'AUTONOMIE OU DE MOBILITE page 71
17 au 21 mai 2027

ARTEC Formation

71 bd de Brandebourg
94200 IVRY SUR SEINE

☎ 01 42 110 222

✉ contact@artec-formation.fr



Modalités pratiques des formations

Nous accordons une importance particulière et personnalisée à l'accueil de nos stagiaires.

DÉLAI D'ACCÈS : Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation

Les inscriptions se font tout au long de l'année dès parution du calendrier de l'année en cours.

Le délai entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation dépend essentiellement de la modalité de financement de la formation et des démarches administratives qui en découlent.

Dans le cadre du dépôt d'un dossier d'aide au financement, le délai sera dépendant des délais de dépôt de dossier et des dates de commissions des organismes financeurs.

Dans le cadre d'un financement individuel ou par l'employeur, la prestation se réalise aux dates choisies dans notre calendrier, sous réserve de places disponibles (le nombre de participants étant limité).

À LA RÉCEPTION DE VOTRE INSCRIPTION

Nous vous adressons un courrier personnalisé ou un message e-mail confirmant votre inscription (titre de la formation, date, lieu, accusé de réception de vos arrhes).

Prenez soin lors de votre inscription de nous signaler les indications sur votre santé, que vous jugerez utiles pour rester en conformité avec nos critères de qualité pédagogique.

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (autres situations : nous contacter).

UN MOIS AVANT LE DÉBUT DE VOTRE FORMATION

Nous vous adressons par mail un dossier complet de renseignements pratiques :

- Nom du formateur qui assurera la formation.
- Lieu exact du déroulement du stage avec plan d'accès et moyens de transport.
- L'heure de convocation et les horaires de la formation.
- Liste des hébergements les plus proches.
- L'équipement à prévoir (tenue vestimentaire adaptée, accessoires, cahier de notes...).

A noter : les déjeuners sont libres, ils peuvent être pris isolément ou en commun, sur le lieu-même du stage ou dans des restaurants sélectionnés proches du centre.

L'ARTEC se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation 30 jours avant le début de la session, en cas de nombre insuffisant de participants.

LORS DE VOTRE FORMATION

Dès votre arrivée, l'équipe ARTEC vous accueille et vous fournit toutes les informations nécessaires pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions (rappel des horaires, règlement intérieur, restaurants et loisirs possibles et autres renseignements utiles).

DES HORAIRES ADAPTÉS : 35 HEURES HEBDOMADAIRES ASSURÉES

Lundi : 10h00 - 12h30 et 14h00-18h00

Mardi / Mercredi / Jeudi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Vendredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 16h00.

LES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Vous recevrez lors de votre première participation, votre Passeport Formation qui va vous suivre tout au long de votre cursus pédagogique pour faciliter votre accompagnement et contribuer à votre évaluation finale.

Nous remettons lors de chaque session une documentation pédagogique conçue et régulièrement mise à jour et enrichie par nos formateurs. Elle constitue un support utilisé pendant la formation et aussi un véritable outil de travail post-formation.

ATTESTATION DE FORMATION

A la fin de chaque session, il vous sera remis une attestation de formation co-signée par la direction et le formateur. Si vous venez dans le cadre de la formation continue, votre employeur reçoit lui aussi directement une attestation de votre présence à la formation.

Tarifs

Tarifs applicables pour les inscriptions établies du 01 Juillet 2025 au 30 Juin 2027.

TARIF FORMATIONS INTER : PRESENTIEL à IVRY SUR SEINE ou DISTANCIEL SYNCHRON

✓ TARIF ÉTABLISSEMENT :

Établissements-Entreprises

1 390 € / module de 5 jours

Formation continue des salariés / Plan de développement des compétences :

frais d'inscription et de dossier compris

Prix journée, prix net* :

278 € /jour, soit le module de 5 jours : 1 390 €

soit le module de 3 jours : 834 €

✓ TARIF INDIVIDUEL :

Individuel/Professionnel libéral/Demandeur d'emploi

790 € / module de 5 jours

Formation professionnelle des particuliers, des professionnels libéraux, des demandeurs d'emploi et intermittents :

frais d'inscription et de dossier compris.

Prix journée, prix net* :

158 € /jour, soit le module de 5 jours : 790 €

soit le module de 3 jours : 474 €

Les frais d'hébergement et de restauration sont en sus : ARTEC vous fournit une liste d'hôtels et restaurants toutes catégories proches des lieux de formation.

TARIF DES CYCLES (réservé aux particuliers) :

Inscription simultanée à plusieurs formations

Inscription à 3 modules* : 760€ / module

Inscription à 6 modules* : 720€ / module

Inscription à 12 modules* ou plus : 700€ / module

*L'inscription doit être établie en une seule fois pour chaque cycle, le versement des arrhes se fera lors de l'inscription (il pourra être échelonné sur la durée de la formation)

*Nos prix sont exonérés de TVA en vertu de l'article art. 261-4-4°- a, 5ème alinéa du Code Général des Impôts.

TARIF DES CURSUS DE FORMATION

Animateur d'ateliers créatifs : 231 heures : 6 modules de 5 jours chacun + 1 module de 3 jours :

✓ TARIF ETABLISSEMENT : 5214 €*

✓ TARIF INDIVIDUEL : 4752 €*

Concevoir et animer des ateliers de médiations artistiques en relation d'aide : 399 heures : 11 modules de 5 jours chacun + 1 module de 2 jours + frais de certification :

✓ TARIF ETABLISSEMENT / CPF / PTP : 9406 €*

✓ TARIF INDIVIDUEL : 8380 €*

Art thérapeute : 504 heures : 14 modules de 5 jours chacun + 1 module de 2 jours + frais de certification :

✓ TARIF ETABLISSEMENT : 11776 €*

✓ TARIF INDIVIDUEL : 10480 €*

*Nos prix sont exonérés de TVA en vertu de l'article art. 261-4-4°- a, 5ème alinéa du Code Général des Impôts.

TARIFS FORMATIONS INTRA ETABLISSEMENTS

Sessions spécifiques (à partir de 3 jours), sur devis (nous consulter)

Inscriptions

Avant toute inscription, le programme détaillé de l'action de formation sera adressé au stagiaire et/ou à l'établissement signataire de la convention.

SALARIÉS D'ÉTABLISSEMENTS : FORMATION CONTINUE, PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- Informez votre employeur de votre souhait de participer à une ou plusieurs formations.
- Demandez au Responsable Formation de votre établissement de nous adresser
 - **Le bulletin de demande d'une convention de formation professionnelle (p. 80).**
- Dès réception de ce document, nous adresserons la convention de formation en double exemplaire à votre employeur.
- L'inscription sera définitive au retour à l'ARTEC de l'exemplaire signé par l'employeur.

PROFESSIONS LIBÉRALES, BÉNÉFICIAIRES DU CFP (Congé de formation professionnelle pour les agents de la Fonction Publique Hospitalière) ou INTERMITTENTS DU SPECTACLE

- Demandez à l'organisme financeur dont dépend votre établissement un dossier de demande de prise en charge.
- Adressez-nous :
 - **Le volet à remplir par l'Artec.**
- Nous vous le retournerons complété et accompagné du programme de formation et du devis du coût de la formation.
- Adressez le dossier complet à l'organisme financeur qui vous notifiera sa décision par écrit.

DEMANDEURS D'EMPLOI

- Renseignez-vous auprès de « France TRAVAIL » sur les possibilités de prises en charge de votre projet de formation AIF (Aide Individuelle à la formation de « France TRAVAIL », Région, Conseils généraux, Fondations...).

PARTICULIERS À TITRE INDIVIDUEL

- Adressez-nous
 - **Votre contrat de formation professionnelle pour les individuels (p. 81-82) accompagné d'un chèque d'arrhes de 200 € par formation de 5 jours.**
- Le solde de la formation est à régler le premier jour de la session (il sera encaissé en fin de session).

PRISE EN CHARGE FORMATION CPF (Compte Personnel de Formation)

- Adressez-nous
 - **Votre dossier de candidature de la formation éligible au CPF « Concevoir et animer des ateliers de médiations artistiques en relation d'aide » pour validation des pré requis nécessaires pour la suivre**
- À réception de votre dossier et la validation de celui-ci, nous vous informerons des procédures pour mobiliser votre CPF selon votre situation personnelle et votre demande d'abondement.

Conditions générales de vente

DÉSIGNATION

La société ARTEC FORMATION - Nom commercial de la SAS JMT - désigne un organisme de formation professionnelle continue, dont le siège social est situé au 71 Bd de Brandebourg - 94200 IVRY SUR SEINE. SIRET : 393 673 090 000 48 APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 94 0771094 auprès du Préfet de Région d'Ile de France, cet enregistrement ne valant pas agrément de l'État.

ARTEC Formation met en place et dispense des formations inter-entreprises dans son Centre de formation situé à Ivry sur Seine et en intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société ARTEC Formation pour le compte d'un client.

Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes « Conditions Générales de Vente » ainsi que des informations contractuelles indiquées dans les contrats de formation professionnelle pour les individuels ou dans les conventions de formations pour des participants d'établissements/entreprises.

Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

L'inscription sera effective à réception du document d'inscription approuvé par signature et/ou cachet du Client ; le Client reconnaissant alors avoir reçu de la part d'ARTEC Formation les informations suffisantes à sa prise de décision d'inscription.

DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque formation, à la demande du client, la société ARTEC Formation s'engage à lui fournir un devis détaillé, un planning de formation et les programmes associés.

À l'issue de chacun des modules suivis, sera délivrée aux stagiaires une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la fiche référentiel de compétences.

En fonction du cursus de formation réalisé, le stagiaire sera soumis à une évaluation afin d'obtenir une validation pour se voir délivrer des certificats spécifiques.

PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tarifs : Nos tarifs sont indiqués sur notre site <https://www.artec-formation.fr/> et dans notre documentation annuelle.

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes ; Nos prix sont exonérés de TVA en vertu de l'article art. 261-4-4° - a, 5ème alinéa du Code Général des Impôts.

Modalités de paiement :

- Si le client est le stagiaire, afin de valider son inscription, il effectue un premier versement de 200 € par module, à titre d'arrhes, encaissable après le délai de rétractation de 14 jours, cette somme ne pouvant pas être supérieure à 30 % du prix dû par le stagiaire. Le paiement du solde de chaque module sera effectué, pour des raisons pratiques, le 1er jour de la formation mais encaissé après la réalisation effective de chacune des actions de formation suivies par le stagiaire.
- Si le client est l'employeur du stagiaire : Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.
- Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de compétences (OPCO) ou par une collectivité (Pole emploi, Région ...), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement à l'inscription. Dans le cas où la société ARTEC Formation ne reçoit pas l'accord de prise en charge au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée directement au client.

CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION D'UN MODULE DE FORMATION

Annulation de la part du client : L'annulation d'un module de formation est possible, à condition de le faire au moins 30 jours calendaires avant le début de la formation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@artec-formation.fr

Si le client est le stagiaire : Les arrhes pourront être reportées sur une autre session ou remboursées, sur demande écrite du stagiaire, dans la limite d'une année, moins un montant de 70 € pour frais de dossier.

Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le début du module de formation les arrhes versées sont retenues pour « dédit », (cette somme n'étant pas alors imputable au titre de la formation professionnelle.).

Si la formation est débutée : le règlement de la totalité de la formation est maintenu en guise de « dédommagement », (cette somme n'étant pas alors imputable au titre de la formation professionnelle).

Si le client est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, celui-ci devra adresser un justificatif par e-mail à l'adresse contact@artec-formation.fr, le contrat de formation professionnelle est alors résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Annulation de la part de l'Artec : L'ARTEC se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation 30 jours avant le début de la session. Les arrhes seront restituées en cas d'annulation de la session du fait de l'ARTEC.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société ARTEC Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

ARTEC Formation, en tant que responsable de traitement des données collectées, s'engage à respecter les dispositions du règlement européen n°2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel ainsi que celles issues de la loi n°78-17 Informatique et Libertés modifiée.

Les données à caractère personnel communiquées par le client à la société ARTEC FORMATION sont intégrées à la base de données clients d'ARTEC Formation pour permettre de répondre aux demandes. Le client peut cependant exiger leur modification ou leur suppression si cela le concerne, sur simple demande par mail (contact@artec-formation.fr) ou par courrier postal.

Notre Politique de confidentialité est détaillée ici : <https://www.artec-formation.fr/mentions-legales.html>

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société ARTEC FORMATION et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de Créteil.

Règlement intérieur

Les articles formulés ci-dessous répondent à l'obligation d'informer le stagiaire du Règlement Intérieur propre à l'établissement conformément aux dispositions des articles L. 6352-3, L. 6352-4 et R. 6352-1 à R. 6352-15 du Code du Travail. Ils s'appliquent à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie. Mais bien plus que de simples consignes, ces conseils, renseignements et recommandations vont faciliter votre apprentissage et votre séjour dans le Centre.

Le présent règlement entre en vigueur et a été mis à jour le 13/07/2026.

1 – LES HORAIRES

Les heures de début de formation doivent être impérativement respectées, afin d'accomplir les 35 heures de cours hebdomadaires.

Le lundi : accueil à partir de 09h00 et début de formation à 10h00.

Présentez-vous obligatoirement au secrétariat dès votre arrivée le lundi matin.

Les horaires de formation sont :

Lundi : 10h00-12h30 et 14h00-18h00

Mardi / Mercredi / Jeudi : 9h00-12h30 et 14h00-18h00

Vendredi : 9h00-12h30 et 13h30-16h00

Il est à noter que le vendredi, les départs n'ont pas lieu avant 16h00.

Il est demandé à tous les stagiaires d'arriver 10 minutes avant le début des cours. En cas de retard, les stagiaires doivent vérifier qu'ils ne perturberont pas la bonne réalisation d'un exercice avant de pénétrer dans la salle.

Le secrétariat (+ lignes téléphoniques) est ouvert de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 toute la semaine (vendredi : 17h00).

En cas de perturbation du déroulement de la session de formation ou de sa durée pour cas de force majeure (grève des transports, intempéries, maladie du formateur...), l'ARTEC se réserve le droit d'annuler le stage et de le reporter à une date ultérieure.

2 - ABSENCES

Les impératifs qui, en fonction des horaires de transport, obligeraient des stagiaires, soit à arriver plus tard le premier jour, soit à partir plus tôt le dernier jour, doivent être signalés à notre secrétariat avant le stage, ou, au plus tard, le premier jour du stage. Cette information sera indiquée sur l'attestation de présence envoyée ensuite à l'établissement.

Dans le cas où un stagiaire doit s'absenter ou demander un départ anticipé, il est prié de signer une décharge de « responsabilité assurances » sur le formulaire remis par son formateur.

Toute absence sera immédiatement signalée par le formateur au service de gestion des stages afin que l'employeur soit mis au courant dans les plus brefs délais.

3 – ÉLECTION D'UN « DÉLÉGUÉ DE STAGE »

Afin de permettre au groupe d'améliorer la dynamique de fonctionnement et d'être en liaison constante avec les responsables de l'ARTEC, les stagiaires procèdent à l'élection d'un « délégué » destage dès le début de la session et pour toute sa durée.

Ce délégué est chargé de l'interface entre le groupe des stagiaires, les formateurs et le personnel administratif.

4 – DÉSIGNATION D'UN « TUTEUR DE STAGE »

Laurence CAMBILLAU, Directrice du Centre assume la fonction de « tuteur », qu'elle peut déléguer, pour chacune des formations se déroulant durant la semaine. Personne de référence, elle est votre interlocutrice privilégiée pour vous aider à passer un bon séjour, répondre à vos demandes d'ordre pédagogique, administrative et financière. Elle se tient à votre disposition sur R/V pour répondre à vos demandes plus spécifiques (plan de formation, conseils pédagogiques, mémoire...). Elle assure aussi la fonction de Référente Handicap.

5 – MODALITÉ DES STAGES

La fiche d'émargement est à signer à chaque demi/journée.

En fin de semaine, dans le souci constant d'améliorer ses formations, l'ARTEC vous convie à exprimer par l'intermédiaire de la fiche « bilan de stage » votre avis sur la qualité de la formation selon plusieurs items : accueil du centre, suivi administratif, qualité de l'intervenant et des moyens pédagogiques, conditions matérielles, réponses à vos attentes. Ces fiches sont remises directement à un membre du personnel de l'ARTEC.

Vous participerez aussi à une « évaluation - contrôle » des acquis et des compétences développées.

Un responsable de l'ARTEC participe au « bilan administratif » durant lequel vous êtes invité à émettre oralement des observations d'ordre général ou de partager vos remarques ou suggestions formulées dans votre « bilan de stage ».

Un bilan, à dominante pédagogique, se poursuit entre vous et l'enseignant. Il sera l'occasion d'établir le bilan des acquis d'expériences professionnelles et de répondre éventuellement à vos dernières questions.

6 – RÈGLES ET PÉDAGOGIE

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, dans certains cas, avant l'entrée en formation un niveau de connaissance en tant que pré-requis décrit dans la présentation contenue dans le catalogue/brochure contractuel de l'ARTEC.

Pour des raisons pédagogiques, chaque participant doit s'inscrire sur la formation dans la globalité du cycle qu'il poursuit. Nous demandons donc à chaque personne de s'engager, à la condition qu'il soit disponible, sur l'ensemble de la formation sélectionnée.

À l'issue de chaque session, une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

Et en fonction de sa participation et de son évaluation validée à un cycle de formation, il se verra attribuer :

- Une attestation de compétences.
- Un Certificat de spécialisation « Métier » ARTEC.
- Une Certification « Métier » ARTEC.
- Une certification enregistrée au Répertoire Spécifique : en cours de demande de renouvellement.

Les certificats délivrés par l'Artec sont strictement privés et n'autorisent pas leur titulaire à exercer en contrevenant aux lois en vigueur dans notre pays.

Les objectifs, la méthode pédagogique, le programme détaillé, les moyens matériels et pédagogiques, les pré-requis, les procédures des évaluations et des validations figurent dans le descriptif de formation contenu dans la brochure/catalogue contractuelle de l'Artec, ainsi que dans les programmes journaliers dont le stagiaire a pris connaissance avant son inscription.

Les stagiaires par leur participation à la session pédagogique confirment leur adhésion à l'action de formation professionnelle et continue et reconnaissent que leur objectif poursuivi ne concerne pas une action de développement personnel, comportementale, psychothérapeutique ou médicale mais le développement de compétences professionnelles.

L'ensemble des cours, documents, textes rédigés par le Centre et qui sont mis à la disposition des stagiaires sous forme de documentations pédagogiques sont protégés par le droit à la propriété intellectuelle et ne peuvent être repris ou modifiés en dehors d'une utilisation privée sans autorisation de l'Artec.

7 – LES REPAS

Consultez la liste des « points ravitaillement » et des restaurants à proximité du Centre. Vous pouvez prendre une collation dans l'une des salles réservée à cet effet, le « foyer ».

8 – HYGIÈNE ET MATÉRIEL

Veillez respecter les consignes élémentaires de propreté d'autant plus que certaines disciplines de travail corporel nécessitent une hygiène des plus strictes (médiateurs toucher - massage notamment). Pour certaines formations, dans les salles, évitez les chaussures de ville ; privilégiez chaussons ou grosses chaussettes.

Attention : par souci d'hygiène et de propreté, aucune nourriture ou boisson n'est admise dans les salles de cours.

Il est également interdit d'introduire des boissons alcoolisées, de fumer ou devapoter dans les locaux d'Artec-Formation.

Quant au matériel pédagogique mis à votre disposition, soyez-en, s'il vous plaît, respectueux.

En cas de difficulté pour l'utilisation des appareils, adressez vous à l'accueil.

9 – ÉTHIQUE – LITIGES ET SANCTIONS

Les stagiaires doivent se conformer à la charte de déontologie de l'Artec qui invite chaque participant au respect mutuel hors de tout prosélytisme religieux, politique et philosophique. Les stagiaires ne devront pas utiliser les lieux et les temps libres pour procéder à des interventions ou pratiques à caractère sectaire, thérapeutique, psychothérapeutique ou mercantile.

Tout manquement au règlement intérieur fera l'objet de rappel à l'ordre verbal ou d'un avertissement, par le responsable du Centre ou son représentant, en tant que sanction qui n'aurait pas d'incidence immédiate sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Mais lorsqu'il serait envisagé de prendre une sanction beaucoup plus grave entraînant alors l'exclusion du stagiaire de la formation, le responsable du Centre ou son représentant convoque le stagiaire par lettre remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, le jour, l'heure et le lieu de l'entretien.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme.

La convocation mentionnée au paragraphe précédent fait d'ailleurs état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire dont on recueille les explications.

Le projet de sanction est ensuite soumis pour avis à une « commission paritaire » composée de la Directrice de l'ARTEC, du formateur et du délégué de stage assisté d'un autre stagiaire.

La décision motivée sera signifiée au stagiaire, à son employeur voire à l'OPCA concerné.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après la transmission de l'avis de la « commission paritaire ».

10 – SÉCURITÉ

Les salles de cours doivent impérativement être évacuées en dehors des heures d'enseignement.

En cas d'incendie, divers extincteurs signalés par des panneaux sont à votre disposition à chaque étage. A chaque étage vous trouverez aussi un plan d'évacuation et un bouton de signal d'alarme en cas de nécessité. En cas d'alerte, le local est balisé par des blocs de sécurité et vous devez sans précipitation quitter le bâtiment par l'escalier.

En cas d'accident d'ordre bénin, une armoire à pharmacie est à votre disposition dans le « foyer ».

Pour des situations plus graves, contactez :

- Les Pompiers au 18
- La Police au 17
- SOS. Médecin au 08.26.88.91.91
- Le Samu au 15

11 – RÈGLES DIVERSES

Chacun doit adopter, dans le déroulement d'un stage, une tenue et un comportement qui respectent la dignité individuelle de tous.

Tout accident corporel doit immédiatement être signalé par le formateur au responsable du centre.

Chaque stagiaire doit assumer la prise en charge de son assurance « responsabilité civile » pendant la durée du stage.

Les stagiaires sont responsables de leurs objets personnels, des nuisances et des dégradations qu'ils pourraient causer aux locaux matériels et autres.

Les téléphones portables doivent être éteints pour éviter les dérangements durant les heures de cours.

Les stagiaires devront s'interdire d'introduire dans les bâtiments toute personne étrangère sauf accord préalable de la direction.

Chaque stagiaire s'engage à ne pas communiquer à qui que ce soit les coordonnées et renseignements personnels des autres stagiaires ou des formateurs et n'utiliser la fiche des adresses que dans un but privé hors de tout usage commercial ou publicitaire après la formation sans limitation de durée.

Les photos prises pendant le stage ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins commerciales ou publicitaires sans l'accord écrit de chaque stagiaire figurant.

Les vidéos et enregistrements audio effectués par les stagiaires pendant la formation sont strictement interdits sans l'accord écrit de chaque stagiaire figurant sur la vidéo ou l'enregistrement audio.

En cas de force majeure, et selon ses possibilités, l'Artec s'engage à remplacer un formateur qui ne pourrait assurer sa prestation par un autre formateur de valeur pédagogique équivalente.

12 – CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Selon l'Article L. 6353-9 du Code du travail, les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, par l'Artec Formation à un candidat à une formation ont pour seule finalité d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation sollicitée.

Ces informations sont en lien direct et nécessaire à l'action de formation envisagée.

Le candidat à une formation ou le stagiaire est tenu d'y répondre de bonne foi.

De plus, ARTEC Formation, en tant que responsable de traitement des données collectées, s'engage à respecter les dispositions du règlement européen n°2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel ainsi que celles issues de la loi n°78-17 Informatique et Libertés modifiée.

Un exemplaire du présent règlement est tenu à disposition de chaque stagiaire dans la brochure/catalogue contractuelle de l'Artec ou remis au stagiaire (avant toute inscription définitive) en annexe des contrats/conventions de formation professionnelle.

L'adhésion par le stagiaire au présent règlement intérieur entérine son inscription à la formation.

Bulletin de demande de convention de formation professionnelle

Stagiaire

☐ M.
 ☐ Mme.
 ☐ Mlle.

NOM* (en majuscules) Prénom*

Adresse personnelle

Code Postal Ville

Tél. Mobile

e-mail

Date de Naissance

Fonction dans l'entreprise*

* Mentions obligatoires

Inscription aux modules de formation suivants

Intitulé du module	Date	Montant

NB : Le planning définitif de formation sera adressé lors de la confirmation de l'inscription.

Établissement

NOM ou raison sociale

Service

Adresse

Code Postal Ville

Nom du responsable de la formation

Tél. Fax

e-mail.

À le

Signature du responsable de l'établissement Cachet de l'établissement (obligatoire)

A retourner complété et signé par courrier ou par mail
à l'ARTEC - SAS JMT - 71 BD DE BRANDEBOURG - 94200 IVRY SUR SEINE - contact@artec-formation.fr
Cf. Modalités, page 74 à 79.

Dès réception de ce bulletin, nous vous adresserons une convention de formation
à nous retourner signée pour confirmer l'inscription.

ARTEC - SAS JMT Formation professionnelle et continue

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 94 0771094 auprès du Préfet de Région d'Ile de France.

Contrat de formation professionnelle pour les individuels

Entre les soussignés :

1- ARTEC FORMATION enseigne de la SAS JMT.

SIRET : 393 673 090 000 48 APE 8559A

Siège social : 71 BVD DE BRANDEBOURG - 94200 IVRY SUR SEINE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 94 0771094 auprès du Préfet de Région d'Ile de France

Et d'autre part, ci-après désigné le stagiaire

2- M. ☐ Mme. ☐ Mlle. ☐

NOM* : _____ Prénom* : _____ dit « le stagiaire »

Adresse personnelle*

Code Postal*

Ville*

Tél.

Mobile*

e-mail

Date de Naissance*

Profession*

* Mentions obligatoires

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L 6353-3 à L 6353-7 du Code du Travail.

ARTICLE 1ER : OBJET DE L'ACTION DE FORMATION

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser la (les) formation(s) suivante(s) pour un effectif de 6 à 16 participants (sauf cas exceptionnel de co-animation) :

Intitulé du (des) module(s) de formations	Date de début	Date de fin
	du	au
	du	au
	du	au
	du	au
	du	au
	du	au
	du	au

Pour toute inscription à un cursus de plus de 6 modules :

- ☐ Un devis et planning de formation sera validé par le stagiaire.
- ☐ Je déclare avoir adressé mon dossier de candidature (CV, lettre de motivation, copie des diplômes antérieurs).
- ☐ Je confirme avoir validé mon projet et mon plan de formation avec l'ARTEC préalablement à mon inscription

ARTICLE 2 : NATURE, CARACTÉRISTIQUES ET ORGANISATION DES ACTIONS DE FORMATION

Les actions de formation ARTEC entrent dans le champ des actions concourant au développement des compétences professionnelles au sens de l'article L. 6313-1 du Code du Travail.

Les conditions générales, les objectifs, le programme, la méthode pédagogique, les moyens pédagogiques et techniques, les titres-diplômes-références des formateurs, la mise en œuvre de la procédure d'évaluation, les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action de formation, le niveau de connaissances préalables nécessaire, le public, l'effectif des participants figurent dans le descriptif général de l'organisation pédagogique des formations et sur chaque page de présentation spécifique des disciplines contenues dans le « catalogue-brochure contractuel » de l'ARTEC. Ces éléments associés au programme détaillé de l'action de formation ont été remis au stagiaire avant de souscrire au dit contrat.

Le stagiaire déclare avoir pris connaissance dans le « catalogue-brochure contractuel » de l'ARTEC et adhérer au règlement intérieur avant de souscrire au contrat.

En cas de défection d'un formateur programmé, due à un cas de force majeure, l'ARTEC s'engage à essayer de le remplacer par un autre formateur aux qualités et expériences pédagogiques équivalentes.

La durée de la formation est fixée à un nombre d'heures variable en fonction du cycle de formation choisi par le stagiaire sur la base, en principe, de modules de 5 jours = 35 heures hebdomadaires.

ARTICLE 3 : SANCTIONS DES ACTIONS DE FORMATION

À l'issue de chacun des modules de formation, sera délivrée au stagiaire, une attestation mentionnant objectifs, nature et durée de la formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis.

Par ailleurs, en fonction du cycle suivi et de la validation du cursus réalisé par le stagiaire, seront délivrés des certificats spécifiques (cf. selon le cursus suivi pages 15 à 19 du « catalogue-brochure contractuel » de l'ARTEC).

ARTICLE 4 : DÉLAI DE RÉTRACTATION

À compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de quatorze (14) jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

L'inscription définitive n'intervient qu'après la signature du présent contrat et à l'expiration du délai de rétractation.

ARTICLE 5 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Le prix de l'action de formation est fixé à **790 €* net de taxes par module de 5 jours** (Tarif préférentiel à partir de trois modules - Inscription établie en une seule fois pour chaque cycle - Voir tarifs détaillés sur le catalogue p. 75).

Ces tarifs sont applicables pour les inscriptions établies du 1er juillet 2025 au 30 juin 2027.

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné selon les modalités suivantes :

Afin de valider l'inscription, le stagiaire effectue un premier versement de **200 € par module**, à titre d'arrhes, encaissable après le délai de rétractation de 14 jours mentionné à l'article 4 du présent contrat. Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix dû par le stagiaire.

Montant des arrhes : **200 €** par module, soit x 200 € =€

Solde restant à payer€

Le paiement du solde de chaque module sera effectué, pour des raisons pratiques, le 1er jour de la formation mais encaissé après la réalisation effective de chacune des actions de formation suivies par le stagiaire.

ARTICLE 6 : INTERRUPTION DU STAGE

Si la formation est débutée : maintien du règlement de la totalité de la formation en guise de « dédommagement », cette somme n'étant pas alors imputable au titre de la formation professionnelle.

Si la formation n'est pas débutée : retenue des arrhes pour « dédit », (somme non imputable comme précédemment).

Les arrhes pourront être reportées sur une autre session, sur demande du stagiaire, dans la limite d'une année, moins un montant de 70 € pour frais de dossier, et si l'annulation intervient au plus tard 30 jours avant le début de la formation.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

L'ARTEC se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation 30 jours avant le début de la session. Les arrhes seront restituées en cas d'annulation de la session du fait de l'ARTEC.

ARTICLE 7 : CAS DE DIFFÉREND

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Créteil sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à le

☐ Je déclare avoir pris connaissance des éléments constitutifs du présent contrat.

Pour le stagiaire
(nom, prénom et signature)

Pour l'organisme,
(Cachet et signature)

* Frais pédagogiques et frais de dossier inclus.

Organisme non soumis à la TVA (article 261-4-4^e du Code Général des Impôts)

Le lieu de formation :

Ivry-sur-Seine / aux portes de Paris

Dans un lieu sélectionné, complexe de Hautes Écoles Universitaires privées, l'Artec se situe :
 à 50 mètres du RER (ligne C : station Ivry-sur-Seine),
 à 600 mètres du métro (ligne 7 : Mairie d'Ivry),
 à 20 minutes de l'aéroport d'Orly (RER ligne C).
 à proximité de résidences hôtelières (tarif négocié pour les stagiaires Artec), de nombreux restaurants et centre commercial.

LE CENTRE DE FORMATION

4 salles de formation équipées de matériels et outils pédagogiques nécessaires à votre formation, réparties sur 3 étages de formation
 3 places de parking privé - 1 place de parking réservée aux handicapés.

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (autres situations : nous contacter).

POUR VENIR À L'ARTEC...

Par la route

Sortie Quai d'Ivry par le périphérique - Direction Ivry Centre par le quai d'Ivry puis le quai M. Boyer et le boulevard P Vaillant Couturier jusqu'à la place Gambetta. A la place Gambetta prendre la 1ère à droite le Boulevard de Brandebourg, Artec est situé sur le trottoir de gauche presque au bout du boulevard.

En transports en commun

Les Bus

125 (Portes d'Orléans - Maisons-Alfort, école vétérinaire), arrêt Molière

323 (Gare d'Ivry-Issy-les-Moulineaux), arrêt Molière

RER ligne C - (attention seulement les ROMI ou MONA).

Arrêt Ivry-sur-Seine à 2 minutes à pied de l'Artec. (1 train toutes les 20 minutes)

En venant de Paris :

Sur le quai, en arrière de train, prendre le souterrain obligatoire puis sortir sur la droite.

Le boulevard de Brandebourg se situe à droite de la sortie du tunnel.

En venant de la banlieue sud :

Prendre le souterrain (passer sous la gare par le tunnel) puis sortir sur la droite.

Le boulevard de Brandebourg se situe à droite de la sortie du tunnel.

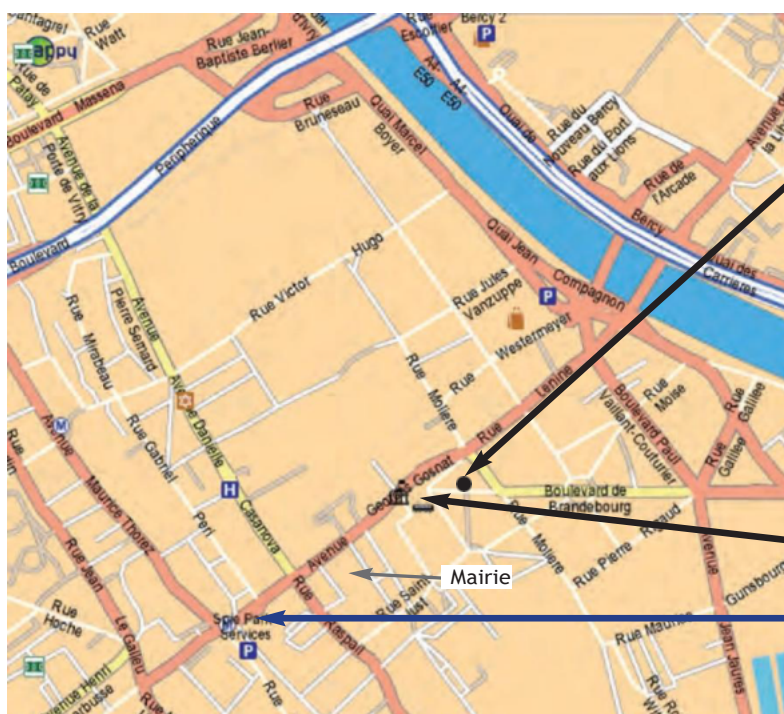
Métro ligne 7 - direction Mairie d'Ivry, station Mairie d'Ivry (terminus de la ligne), à 7 minutes à pied de l'Artec.

Pour rejoindre l'Artec, prendre direction Mairie - Gare RER.

À la gare, prendre le souterrain. Le boulevard de Brandebourg se situe à droite de la sortie du tunnel

SE LOGER À PROXIMITÉ

Proche d'hôtels où les stagiaires d'Artec Formation bénéficient d'un tarif privilégié, liste de nos partenaires sur demande.



RER C

Métro ligne N°7

CONTACTEZ-NOUS

ARTEC Formation

71 bd de Brandebourg
94200 IVRY SUR SEINE

 01 42 110 222

 contact@artec-formation.fr

 www.artec-formation.fr

SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



VOS TÉMOIGNAGES : MERCI DE VOTRE CONFIANCE !



Plus de 100 avis